

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**L'ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE
AU COLLÉGIAL EN CONTEXTE DE PLEIN AIR**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE
PARTIELLE DE LA MAITRISE EN ÉDUCATION**

PAR

PATRICK DAIGLE

NOVEMBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

J'aimerais souligner l'apport précieux de plusieurs personnes qui m'ont permis d'évoluer au fil de mon cheminement à la maîtrise et dans la réalisation de cette recherche. Tout d'abord, plusieurs professeurs dont M. Renald Legendre qui m'a fourni de nombreux commentaires au début de la rédaction de ce projet de recherche.

J'aimerais aussi souligner l'apport riche et généreux en temps et en commentaires de ma directrice de maîtrise, Mme Johanne Grenier. Sa curiosité et ses innombrables questionnements m'ont amené à réfléchir, changer de cap et concevoir certaines interrogations en des termes constructifs et scientifiques!

La démarche de maîtrise ne saurait être une réussite sans l'implication de professeurs qui agissent comme correcteurs. Le comité de correction est composé de M. Pierre Sercia et Mme Louise Gaudreau. Je vous remercie de vos commentaires et du temps que vous investissez dans l'accompagnement d'étudiants.

Je souhaite finalement remercier mon entourage, parents et amis, qui m'ont encouragé à poursuivre et terminer ma maîtrise. Enfin, je serai davantage disponible pour eux.

Table des matières

LISTE DES FIGURES	VI
LISTE DES TABLEAUX	VII
RÉSUMÉ	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE	3
1.1 L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL AU QUÉBEC.....	3
1.1.1 L'évolution du plein air et le milieu scolaire	5
1.1.2 Le portrait de la pratique du plein air aujourd'hui.....	12
1.2 L'UTILISATION DU PLEIN AIR EN MILIEU SCOLAIRE COLLÉGIAL QUÉBÉCOIS.....	15
1.2.1 L'enseignement collégial en plein air	16
1.2.2 L'enseignement en plein air et l'encadrement	16
1.2.3 L'enseignement en plein air et les intentions pédagogiques.....	20
1.2.4 L'enseignement en plein air et les contenus des cours	22
1.3 LA QUESTION DE RECHERCHE	24
1.4 LA PERTINENCE DE LA RECHERCHE.....	26
CHAPITRE II CADRE CONCEPTUEL	27
2.1 L'ENSEIGNEMENT ET L'ÉDUCATION PHYSIQUE.....	27
2.2 LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR.....	28
2.2.1 Les activités de plein air dans le milieu scolaire.....	30
2.2.2 La définition d'éducation physique au collégial en contexte de plein air	30
2.3 LA SITUATION PÉDAGOGIQUE EN ÉDUCATION PHYSIQUE AU COLLÉGIAL EN CONTEXTE DE PLEIN AIR.....	33
2.4 L'INTENTION PÉDAGOGIQUE ET L'OBJET D'APPRENTISSAGE	33
CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE	36
3.1 LA PHASE DE PRÉENQUÊTE	36
3.1.1 Le nombre d'institutions collégiales qui offrent des cours de plein air	38
3.1.2 Le palmarès des activités de plein air offertes au collégial.....	40
3.1.3 La proportion de l'offre de cours de plein air	42

3.1.4	La proportion du nombre de groupes de plein air	44
3.1.5	Le nombre d'enseignants susceptibles d'intervenir en contexte de plein air.....	44
3.2	PREMIÈRE ÉTAPE : LA DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES DES ENSEIGNANTS	46
3.2.1	Les participants	46
3.2.2	Le choix et la construction de l'instrument.....	46
3.2.3	La validation du questionnaire d'enquête	47
3.2.4	La stratégie de collecte et d'analyse des données.....	47
3.3	DEUXIÈME ÉTAPE : LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS.....	48
3.3.1	Les participants	48
3.3.2	Le choix et la construction de l'instrument.....	50
3.3.3	La validation du canevas des entretiens	50
3.3.4	La stratégie de collecte et d'analyse de données	50
3.4	TROISIÈME ÉTAPE : LA DESCRIPTION DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	51
3.4.1	Les participants	51
3.4.2	Le choix et la construction de l'instrument.....	51
3.4.3	La validité de la grille d'analyse.....	52
3.4.4	La stratégie de collecte et d'analyse de données	52
3.5	LES LIMITES DE LA RECHERCHE.....	52
3.6	L'ÉTHIQUE	53
CHAPITRE IV RÉSULTATS ET DISCUSSION		55
4.1	LES CARACTÉRISTIQUES DES ENSEIGNANTS QUI INTERVIENNENT EN CONTEXTE DE PLEIN AIR	55
4.1.1	Les caractéristiques sociodémographiques	55
4.1.2	Les caractéristiques socioprofessionnelles liées à la formation	61
4.1.3	Les caractéristiques socioprofessionnelles liées à l'expérience.....	65
4.1.4	La discussion concernant les caractéristiques des enseignants qui interviennent en contexte de plein air.....	73
4.2	LA DESCRIPTION DES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS.....	79
4.2.1	Les intentions en lien avec l'aventure récréative.....	81

4.2.2	Les intentions en lien avec l'aventure éducative	82
4.2.3	Les intentions en lien avec le développement de la personne	84
4.2.4	La discussion concernant les intentions pédagogiques des enseignants.....	86
4.3	LA DESCRIPTION DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	88
4.3.1	La description du corpus de document.....	88
4.3.2	Les résultats du thème compétences techniques.....	91
4.3.3	Les résultats du thème compétences organisationnelles	94
4.3.4	Les résultats du thème connaissances théoriques.....	97
4.3.5	Les résultats globaux pour les trois thèmes des contenus d'enseignement.....	100
4.3.6	La discussion concernant les contenus d'enseignement	102
CONCLUSION		104
BIBLIOGRAPHIE.....		129
APPENDICE A Questionnaire de pré-enquête.....		107
APPENDICE B Lettre d'information aux enseignants.....		109
APPENDICE C Tableau de spécification du questionnaire d'enquête.....		113
APPENDICE D Questionnaire d'enquête.....		114
APPENDICE E Canevas d'entretien individuel		122
APPENDICE F Grille d'analyse du contenu des documents.....		125

Liste des figures

Figure 1 Graphique de l'évolution historique du plein air	11
Figure 2 Compétences d'un bon leader en contexte de plein air	19
Figure 3 Réseau notionnel du plein air	32
Figure 4 Les objectifs de recherche dans la situation pédagogique	35

Liste des tableaux

Tableau 1 Types d'intervention en plein air	21
Tableau 2 Comparaison des buts de la formation générale et des éléments de la pratique autonome	25
Tableau 3 Distribution du nombre d'institutions sollicitées et qui ont répondu aux objectifs de la préenquête	39
Tableau 4 Palmarès des activités de plein air offertes dans le cadre des cours d'éducation physique au collégial (n=77)	41
Tableau 5 Nombre d'institutions qui offrent des cours de plein air et moyenne des proportions qu'occupe l'offre de cours de plein air sur l'ensemble des cours d'éducation physique offerts aux étudiants selon le type de cours et la session (n=71).....	43
Tableau 6 Moyenne des proportions qu'occupe le nombre de groupe des cours de plein air sur l'ensemble des groupes d'éducation physique selon le type de cours et la session (n=71)	45
Tableau 7 Distribution du nombre de répondants aux entretiens individuels et de tous les volontaires par caractéristiques	49
Tableau 8 Distribution du nombre de participants au questionnaire et du nombre d'institutions qu'ils représentent selon la région et le type d'institution collégiale (n=84).....	57
Tableau 9 Distribution du nombre de groupes et de jours d'encadrement en contexte de plein air des participants pour l'année 2009-2010 (n=70).....	58
Tableau 10 Données sur le sexe et l'âge des participants (n=88)	60
Tableau 11 Distribution des participants par tranche d'âge (n=88).....	60
Tableau 12 Formations scolaires et reconnaissance professionnelle des participants (n=88).....	63
Tableau 13 Distribution des formations techniques aux activités de plein air, à la sécurité et à l'environnement des participants (n=88).....	64

Tableau 14 Expériences d'enseignement au collégial et d'enseignement au collégial en contexte de plein air des participants.....	66
Tableau 15 Distribution de l'expérience des participants en encadrement d'activités de plein air en contexte parascolaire et professionnelle (n=88).....	68
Tableau 16 Répartition de l'expérience d'encadrement en contexte parascolaire selon le nombre de types d'activités et les types d'activités encadrées (n=45).	69
Tableau 17 Répartition de l'expérience d'encadrement en contexte professionnel selon le nombre de types d'activités et les types d'activités encadrées (n=40).....	70
Tableau 18 Description de la pratique personnelle des activités de plein air des participants selon le nombre et les types d'activités pratiquées (n=88)...	72
Tableau 19 Fréquences des participants et des énoncés par type d'intervention en contexte de plein air (n=10)	80
Tableau 20 Description des types de documents analysés pour chacun des cours	90
Tableau 21 Nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème compétences techniques	92
Tableau 22 Distribution du nombre de cours en fonction du nombre de sous-catégories du thème compétences techniques qu'ils abordent.....	93
Tableau 23 Nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème compétences organisationnelles	95
Tableau 24 Distribution du nombre de cours en fonction du nombre de sous-catégories du thème compétences organisationnelles qu'ils abordent.....	96
Tableau 25 Nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème connaissances théoriques.....	98
Tableau 26 Distribution du nombre de cours en fonction du nombre de sous-catégories du thème connaissances théoriques qu'ils abordent	99
Tableau 27 Distribution du nombre de cours par tranche de sous-catégories abordées dans les cours	101

RÉSUMÉ

Cette étude exploratoire descriptive porte sur la situation de l'enseignement de l'éducation physique au collégial en contexte de plein air, présent dans près de 80% des institutions publiques et privées d'enseignement collégial au Québec. L'évolution récente de la pratique du plein air dans le monde et au Québec a occasionné une démocratisation marquée de la pratique, un attrait pour des destinations à plus haut risque et une hausse du nombre d'incidents. L'impact sur les organismes qui offrent des séjours encadrés en plein air, dont le milieu scolaire, est majeur et occasionne des changements en particulier dans l'encadrement de ces activités.

Cette recherche multiméthodologique porte spécifiquement sur trois aspects de l'enseignement en contexte de plein air au collégial soit 1) qui sont les enseignants, 2) quelles sont les intentions pédagogiques qu'ils poursuivent et 3) quels sont les contenus d'enseignement qu'ils dispensent aux étudiants. Les principaux résultats montrent que les enseignants disposent de formations et d'expérience en lien avec l'encadrement d'activités de plein air, mais que des lacunes au regard des normes reconnues sont présentes. Quant aux intentions pédagogiques et aux contenus d'enseignement, les résultats montrent que l'accent est fortement mis sur les aspects techniques de la pratique des activités de plein air et que cela ne rejoint pas les critères de formation relatifs à une pratique autonome et sécuritaire du Conseil québécois du loisir (CQL).

La conclusion identifie deux grands axes d'intervention. Premièrement, l'encadrement de groupe en contexte de plein air implique des responsabilités plus importantes qu'en milieu contrôlé comme un gymnase. Certaines lacunes en formation des enseignants montrent que les critères d'encadrement ne sont pas suivis par tous et que des efforts en formation seraient à favoriser. D'autre part, ces mêmes lacunes sont à la source de manques au niveau de l'apprentissage de l'autonomie en contexte de plein air, une des visées identifiées par le Ministère de l'Éducation au collégial. En effet, les contenus présentés dans les cours ne répondent pas aux éléments ciblés pour une pratique autonome et sécuritaire des activités de plein air.

Liste de mots-clés :

Éducation, collégial, plein air, aventure, pédagogie.

Liste de mots-clés anglais :

Education, college, outdoor, adventure, pedagogy.

INTRODUCTION

Dans le système scolaire québécois, l'ordre d'enseignement collégial est le pont entre les ordres secondaire et universitaire. Offrant des formations pré-universitaires et techniques, l'ordre collégial possède un tronc commun nommé « formation générale » que tous les étudiants doivent suivre et qui inclut l'éducation physique. Pour ces cours, les étudiants ont le choix entre plusieurs disciplines comme le badminton, la danse ou les activités de plein air (randonnée, canot-camping, ski de fond...).

La pratique encadrée des activités de plein air, comme dans les cours d'éducation physique, implique des responsabilités importantes. L'évolution historique de la pratique du plein air, tel que décrit dans la problématique, montre que les enjeux actuels de la pratique des activités de plein air sont liés à la sécurité, l'encadrement et la gestion du risque des activités et des participants. La hausse importante du nombre d'incidents en plein air, de la simple foulure à l'hypothermie sévère (CQL, 2004) et le rapport du coroner Me Catherine Rudel-Tessier a mis en lumière des lacunes dont certaines sont reliées à la formation (Rudel-Tessier, 2005). Ces incidents, les risques de poursuites, les assureurs et les questionnements qui en découlent sur l'encadrement en contexte de plein air ont amené certains organismes à agir. Ainsi, Aventure écotourisme Québec (AEQ) et le Conseil québécois du loisir (CQL) ont mis en place des guides de sécurité qui regroupent les procédures et les normes à suivre pour améliorer la qualité de l'encadrement et de la pratique en contexte de plein air.

Au réseau collégial, des préoccupations relatives à l'encadrement s'observent depuis peu, mais il n'y a pas d'information disponible ni de directive ministérielle concernant les interventions en contexte de plein air au collégial. Pourtant, les écoles du Québec offrent depuis longtemps des cours ou des activités dites de « plein air » et certaines vont même jusqu'à offrir des curriculums de formation axés uniquement sur ces activités. Or, l'enseignant qui intervient en contexte de plein air doit, en plus

d'enseigner, assurer la sécurité et l'encadrement de sa classe. Il est aussi au cœur des décisions pédagogiques reliées à ces enseignements afin d'atteindre les objectifs ministériels. Il choisit une discipline pour ses cours, ici enseigner et encadrer en contexte de plein air, il détermine l'approche spécifique qui sera utilisée afin de faire vivre une expérience enrichissante à ses étudiants et de ces choix découle le contenu des cours, ce que les étudiants apprendront lors de ceux-ci et, de facto, ce sur quoi ils seront évalués.

La question principale est donc de décrire l'enseignement en contexte de plein air au collégial et comporte trois objectifs de recherche, soit; 1) décrire les caractéristiques des enseignants qui interviennent en contexte de plein air, 2) dresser la liste des intentions pédagogiques qu'ils poursuivent et 3) dresser la liste des contenus d'enseignement qu'ils dispensent aux étudiants.

Cette recherche exploratoire descriptive a été menée grâce à trois instruments de collecte de données. Dans un premier temps, un questionnaire d'enquête a été diffusé auprès de tous les enseignants en éducation physique du collégial afin de décrire les caractéristiques de ceux qui interviennent en contexte de plein air. Par la suite, les enseignants volontaires pouvaient participer à l'une ou l'autre des étapes subséquentes. Ainsi, l'étape des entretiens individuels a permis d'identifier les intentions pédagogiques des enseignants et la troisième étape a permis de décrire les contenus enseignés.

En conclusion, cette recherche a dressé un portrait de la situation de l'enseignement au collégial, et a comblé une lacune importante. De plus, les axes de réflexion présentés devraient permettre aux intervenants du milieu scolaire d'identifier les pistes d'amélioration et de perfectionnement à prendre afin d'assurer l'encadrement et l'enseignement optimal des cours d'éducation physique en contexte de plein air.

CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE

Cette recherche s'intéresse à une des dimensions de l'enseignement de l'éducation physique au collégial, soit celle des cours offerts en contexte de plein air. Au niveau collégial, les enseignants ont la responsabilité d'établir les modalités d'enseignement des cours et en contexte de plein air, cette obligation engendre des responsabilités et des contraintes particulières. De plus, l'évolution du plein air et les problèmes actuels qui en découlent soulèvent des questions en ce qui concerne l'encadrement et la sécurité des activités effectuées dans ce contexte. La recherche s'intéressera aussi aux enseignants qui doivent répondre à ces défis et qui doivent faire les choix adéquats pour offrir un enseignement optimal.

1.1. L'enseignement collégial au Québec

L'école québécoise se divise en quatre ordres d'enseignement. Les ordres d'enseignement primaire et secondaire sont suivis par les ordres collégial et universitaire, et ce, depuis la réforme du système d'éducation qui suivit le rapport Parent en 1967. L'enseignement au collégial prépare l'étudiant à poursuivre des études universitaires ou à occuper une profession sur le marché du travail. Les programmes d'études menant au diplôme d'études collégial (DEC) sont constitués de deux corpus de cours, la formation générale et la formation spécifique (MELS, 2009).

La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et intègre quatre disciplines : langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie et éducation physique. Ainsi, tous les étudiants qui désirent obtenir un DEC doivent réussir les cours associés à ces disciplines. Spécifiquement, la formation générale en éducation physique comporte trois cours, soit les cours des ensembles 1, 2 et 3, et ces cours peuvent se donner par le biais de nombreuses activités physiques comme le badminton, la natation ou les activités en contexte de plein air (randonnée pédestre, canot-camping, ski de fond...).

Les enseignants au collégial ont la responsabilité d'établir et de décrire la liste des activités qui peuvent être données dans chaque ensemble de cours et pour chaque cours en particulier (MELS, 2012). Généralement, cette offre de cours variée est ensuite entérinée par le conseil d'établissement et est propre à chaque institution d'enseignement. Il peut donc y avoir différentes manières de réaliser, d'une institution à l'autre, les cours des ensembles 1, 2 ou 3, même s'il s'agit de la même activité physique.

Cette recherche porte sur l'enseignement en contexte de plein air et les enseignants puisqu'ils sont au cœur du processus d'élaboration de l'offre de cours et de l'enseignement. À notre connaissance, il y a très peu d'informations sur l'enseignement des cours des trois ensembles ou sur les disciplines enseignées (badminton, canot...) et encore moins en contexte de plein air. Il s'agit donc de décrire qui sont les enseignants qui donnent ces cours, ce qu'ils souhaitent faire vivre à leurs étudiants en plein air et ce qu'ils enseignent dans ce contexte.

Peu de recherche porte sur l'enseignement en contexte de plein air au collégial et aucune sur les enseignants. Ainsi, l'étude de Grieco (2008) concerne l'apprentissage expérientiel en situation de longues expéditions et ne se déroule pas en contexte scolaire (Grieco, 2008). Davantage en lien avec le milieu scolaire, Gargano s'interroge, dans son étude, sur les retombées du cours « Plein air expérientiel (PAE) » au collégial, mais spécifiquement aux plans des relations interpersonnelles et personnelles des étudiants (Gargano, 2010). De plus, Mercure a fait une étude sur l'utilisation de la programmation d'aventure à l'école secondaire au Saguenay, par le biais d'études de cas (Mercure, 2009). En somme, dans les trois cas, l'intérêt porte sur les participants et l'apprentissage, et non sur les enseignants.

Pourtant, au Québec comme à l'étranger, la pratique des activités physiques en contexte de plein air dans le milieu scolaire ne date pas d'hier. L'historique de ces

activités permet même de faire remonter leur utilisation dans le milieu scolaire à 1875, soit bien avant l'avènement des collèges et CEGEP du Québec. Toutefois, l'évolution de cette pratique éclaire la situation actuelle de l'utilisation du plein air dans le milieu scolaire.

1.1.1. L'évolution du plein air et le milieu scolaire

L'origine du plein air est lointaine et certains pourraient identifier ses premiers balbutiements aux prouesses des Hannibal, Pétrarque, Champlain ou Magellan. Dans le cadre de cette recherche, cette évolution a été schématisée en trois grandes époques : 1) la naissance et le romantisme, 2) le développement et le mouvement naturiste et 3) l'évolution et la diversification du plein air.

1.1.1.1 La naissance et le romantisme (1750-1875)

Un changement philosophique de la conception du monde se produit avec le romantisme. Cette modification de la perception de la nature est le prélude nécessaire à l'arrivée du plein air, car les monts ou les cavernes deviennent source d'émerveillement et non plus des territoires peuplés de monstres mythiques (Schut, 2006). C'est dans ce contexte que le 8 août 1786, Jacques Balmat et le docteur Michel Paccard foulent le sommet du Mont Blanc (4 807 m). Les ascensionnistes poursuivent leurs conquêtes puis en 1821, à la suite d'un grave accident de montagne, la Compagnie des Guides de Chamonix est fondée, l'une des toutes premières structures officielles d'accompagnement de personnes en montagne. Dès lors, la spéléologie et l'alpinisme se développent au sein de sociétés savantes et évolueront pour devenir, aujourd'hui, des activités de loisir (Schut, 2006).

1.1.1.2 Le mouvement naturiste (1875-1940)

Outre le romantisme, une part de l'origine du plein air découle des conditions de vie dans les villes à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. L'Europe voit ses agglomérations grossir et devenir des environnements pollués, dont les normes

d'hygiène déficientes contribuent au développement de maladies comme la tuberculose (Sirost, 2001). Ainsi, des pratiques corporelles tournées vers la nature, comme le camping, émergent de la quête d'air pur et du besoin d'évasion loin du contexte moderne (Sirost, 2001). Ces pratiques font partie du « naturisme », qui est considéré comme un sous-ensemble du mouvement romantique d'éloge à la nature rédemptrices (Sirost, 2001).

En Amérique, les premières évocations de l'utilisation du camping en milieu scolaire se trouvent dans le travail de M. et M^{me} Gunn, qui dirigeaient l'école Gunnery au Connecticut (1861-1881) et qui ont développé l'un des tout premiers programmes éducatifs utilisant le camping (Miles et Priest, 1999). Miles et Priest indiquent aussi qu'au XIX^e siècle, l'utilisation de l'aventure et du plein air se retrouve dans le mouvement de « camping organisé », qui est défini comme une expérience de créativité, de loisir et d'éducation par la vie en plein air en groupe.

En Europe, le camping se conjugue plutôt avec le concept de « colonie de vacances ». En 1876, le pasteur suisse Bion organise la première colonie de vacances pour enfants dans les monts Appenzell, en Suisse. Puis, le mouvement se poursuivra dans la majorité des pays européens en favorisant les aspects pédagogiques et thérapeutiques de cette pratique visant à fortifier le corps. À ce moment, le voyage scolaire est vu comme un divertissement pédagogique ou simplement comme une récompense (Theodorou et Karakatsani, 2007).

Dans le milieu scolaire, toujours dans l'esprit du naturisme et sous le sceau d'une logique médicale cohérente avec cette philosophie, des écoles à vocation particulière se développent : les « écoles en plein air » (E.P.A.). Les contenus pédagogiques et les applications hygiéniques en vigueur dans les E.P.A. en seront directement influencés. Tout le programme éducatif vise à maximiser le séjour à l'extérieur et le mobilier

déplaçable permet d'enseigner à l'extérieur pratiquement en tout temps (Châtelet, Lerch, et Luc, 2003).

Dans la période de 1900 à 1940, le naturisme sera influencé dans les pays anglophones par l'émergence de deux philosophies importantes qui viennent jeter les bases théoriques du plein air. Celle de John Dewey et son apprentissage par l'expérience, « Learning by doing » (Panicucci, Collinson, et Prouty, 2007) et celle de William James, philosophe et psychologue qui écrira un essai sur le développement des vertus les plus nobles chez l'homme (Miles et Priest, 1999). Les pays anglophones seront influencés pas ces auteurs, particulièrement l'Angleterre avec le développement du mouvement scout.

Dans les pays francophones, se développent à la même époque le naturisme et la « méthode naturelle » de George Hébert en éducation physique qui influencera le mouvement scout de France. Cette démarche trouve son aboutissement en 1936 avec la publication du premier tome de *L'éducation physique, virile et morale par la Méthode naturelle*, méthode inspirée des principes de vie naturistes. En conclusion, dès le début du XXe siècle, l'évolution du plein air comme moyen d'intervention repose sur des conceptions et philosophies différentes entre les pays francophones et anglophones.

1.1.1.3 La diversification du plein air, de 1940 à nos jours

Cette troisième période de développement du plein air se distingue par une diversification des approches dans les pays anglophones. Pour leur part, les pays francophones évoluent de manière différente avec le maintien des principes naturistes. Le Québec, de son côté, doit attendre la Révolution tranquille avant de voir émerger la pratique des activités de plein air (Grenier et Quenneville, 1987).

1.1.1.4 En Angleterre et aux États-Unis

Le développement du plein air dans les pays anglophones doit beaucoup à la Deuxième Guerre mondiale et à Kurt Hahn, pionnier et fondateur de la formation par l'aventure. En 1940, il ouvre en Angleterre une école spécialisée du nom d'Outward Bound afin d'aider les jeunes marins à développer des aptitudes qui leur sauveront la vie lors de problèmes en mer (Panicucci et al., 2007). Cette première structure officielle d'éducation par l'aventure donne forme à l'utilisation du plein air comme moyen d'éducation. Les principes de Hahn sont ensuite importés par Josh Miner, qui fondera la première école Outward Bound aux États-Unis en 1962.

Le développement des séjours d'aventure et la spécialisation de la formation des responsables (leader) de groupe se réalisent après l'implantation de l'école Outward Bound aux États-Unis. Plusieurs branches émergent alors de ce point de départ, comme l'école de formation des leaders de groupe « National Outdoor Leadership School », par Paul Petzoldt en 1965 et « Project Adventure » en 1971, qui se spécialise dans l'adaptation des formations d'Outward Bound en milieu scolaire depuis près de 40 ans (Miles et Priest, 1999; Panicucci et al., 2007).

1.1.1.5 En France et au Québec

Le plein air dans les pays francophones se développe d'une manière différente. En France, l'influence du romantisme et du naturisme se fait toujours sentir et dès 1953, les classes de découverte en nature sont encouragées et de mieux en mieux structurées (Chauvin, 2003). L'hébertisme et le mouvement naturiste continueront d'imprégner le développement du plein air grâce aux colonies de vacances et à l'utilisation du camping, des moyens encouragés et encadrés par des lois et des règlements (Penin, 1984).

Du côté québécois, le plein air débute dans la communauté anglophone. Les premiers exemples remontent aux années trente avec l'un des plus vieux clubs de ski au Canada, le Club Viking, situé à Morin Heights, et l'organisation de séjour en plein air

par l'Université McGill (Passmore, 1973). D'ailleurs en 1953, Andrew Hamilton Gault lègue à l'Université McGill un terrain de 2 285 acres situé au mont Saint-Hilaire, constituant l'un des plus vastes centres de plein air au Canada.

Du côté francophone québécois, le Québec vient à peine, depuis 1950, de sortir d'un milieu majoritairement rural où le labeur n'incitait pas le retour en nature dans les temps libres (Grenier et Quenneville, 1987). L'annonce de la venue des Jeux olympiques à Montréal favorise la création de dizaines de clubs et de fédérations, tel que le club de canot-camping « Les Portageurs » en 1963, et la Fédération du canot-camping en 1969. Les années qui suivirent la création de ces organismes sont aussi l'époque des premières expéditions en plein air. Le plein air québécois se développe sous l'influence d'une poignée d'aventuriers ; les Gougoux, Laperrière, Blais et Thivierge font la une des journaux et stimulent le développement du plein air. L'expédition à l'Île Ellesmere en 1972, la tentative de traversée du nord au sud du Québec par Laperrière et son équipe en 1976, la traversée Montréal-Baie-d'Ungava en rabaska en 1982 et la traversée épique en ski de fond Hull-Gaspé en 1984 sont autant d'exemples d'aventures qui ont stimulé le goût du plein air des Québécois. Toujours selon Grenier et Quenneville (1987), il faut peut-être y voir l'impact du mouvement de retour aux sources et à la terre des années 1970, mais plus assurément la découverte d'un univers inconnu des Québécois francophones.

Toutefois, la pratique du plein air semble avoir été peu influencée par les auteurs anglophones, américains ou canadiens, la barrière de la langue y étant sûrement pour quelque chose (Grenier et Quenneville, 1987). Dans le milieu scolaire, il faut attendre l'arrivée de la Révolution tranquille et de l'école publique obligatoire pour que des directives ministérielles officielles appuient la pratique du plein air à l'école

(Passmore, 1973). L'influence européenne, plus particulièrement l'influence française, se fera sentir avec le début des classes blanches, vertes et rouges¹, la popularisation du ski alpin et les premières initiatives d'enseignants ou de certaines écoles qui encouragent les activités de plein air (Grenier et Quenneville, 1987).

En conclusion, l'évolution historique du plein air illustre des différences importantes entre la pratique des activités de plein air selon les pays. Aux États-Unis et en Angleterre, elle est influencée par Dewey et James alors qu'en France c'est le naturisme et Goerges Hébert qui orientent son développement. Au Québec, l'influence française se fait sentir avec comme toile de fond environ quarante années d'existence. Toutefois, une démocratisation de la pratique des activités de plein air s'observe actuellement dans tous les pays et entraîne des changements importants dans la façon de les pratiquer.

¹ Ces classes sont des séjours en nature afin de pratiquer des activités en plein air typiques de chaque saison. Les blanches l'hiver, les vertes au printemps et les rouges l'automne.

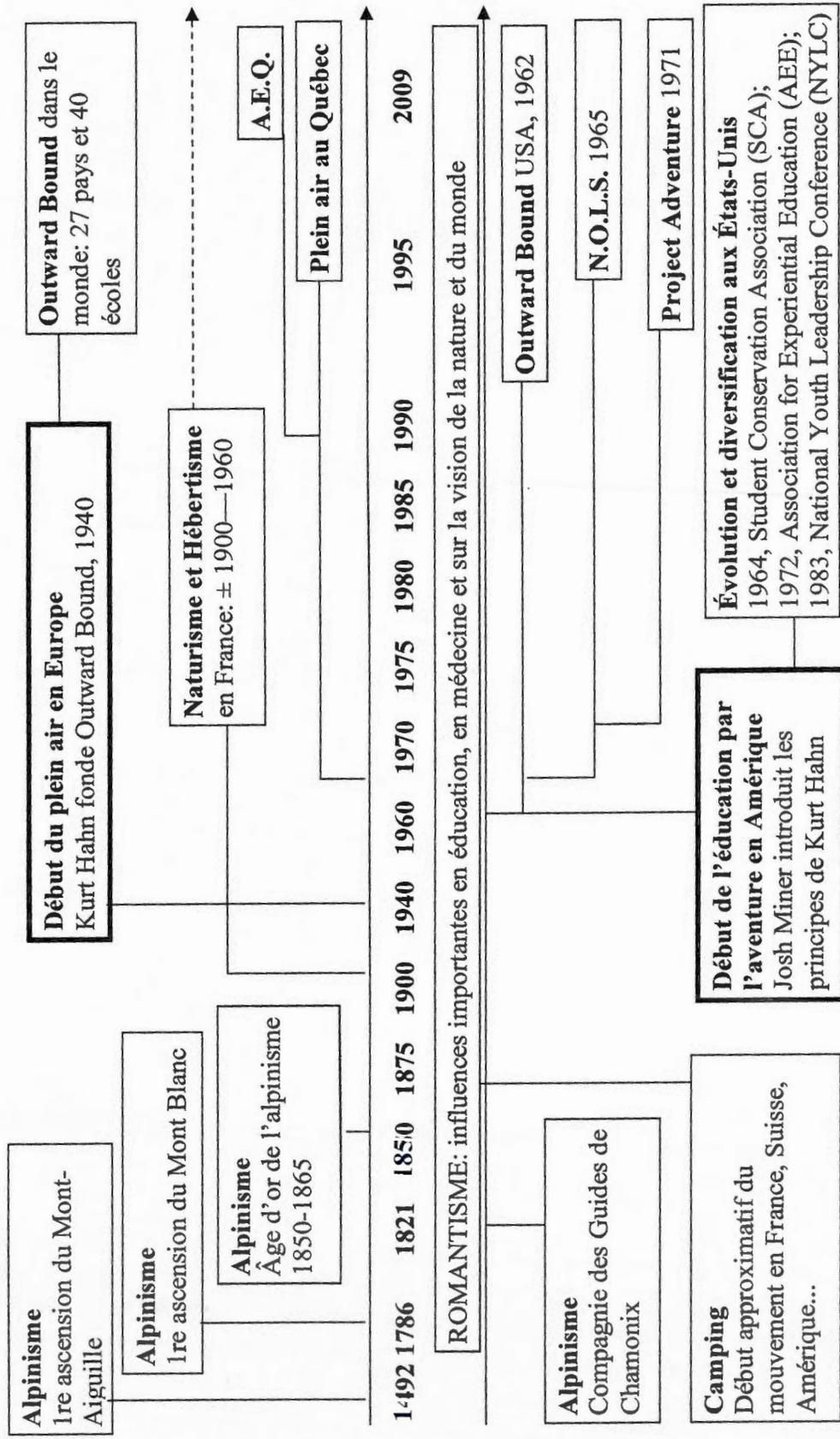


Figure 1 Graphique de l'évolution historique du plein air

1.1.2 Le portrait de la pratique du plein air aujourd'hui

Depuis 1990, le plein air de masse se développe. L'analyse des statistiques étatsuniennes de la « Sporting Goods Manufacturers Association » montre qu'entre 1998 et 2005, il y a eu une augmentation de la pratique de l'escalade de 88,9%, de 98,9% pour le kayak de rivière et de 90,5% pour le surf (SGMA, 2007). Le nombre d'alpinistes au sommet de l'Everest est aussi une illustration de ce phénomène de développement comme on le voit sur le site (www.everesthistory.com). En effet, dans les années 80 la moyenne était de 20 alpinistes par année au sommet, elle est passée à 88 pour les années 90 et à 216 pour les années 2000.

Bien que peu de données soient disponibles au Canada et au Québec, la pratique du plein air y est aussi en expansion. Avant 1990, la majorité des adeptes des activités de plein air se retrouvaient au sein des fédérations de plein air alors que maintenant, ils se retrouvent largement hors du milieu fédéré (CQL, 2004). D'ailleurs, selon une étude menée en 2006, 2,4 millions de Québécois s'identifient comme adeptes des activités de plein air et 1,9 million de personnes se disent intéressées par ces activités (Ministère des ressources naturelles du Québec, 2006). Dans le milieu scolaire, il ne semble pas y avoir de données en ce qui a trait à l'évolution de la pratique des activités de plein air.

La pratique des activités de plein air s'est fortement démocratisée et est devenue une pratique normale pour de nombreux Québécois. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette augmentation du nombre d'adeptes, dont l'augmentation de la performance du matériel et l'accès à des informations et des fournisseurs de services par Internet, ce qui crée un marché à fort potentiel pour l'entreprise privée (CQL, 2004). L'Internet a aussi contribué à rendre les lieux de pratiques plus accessibles (comment s'y rendre, couts, services disponibles sur place, etc.). Le contenu est précis et régulièrement mis à jour, souvent par les adeptes eux-mêmes, comme sur le site

(www.cartespleinair.org). Toutefois, il y a des conséquences à cette hausse du nombre d'adeptes

1.1.2.1 L'augmentation du nombre d'accidents

La démocratisation de la pratique des activités de plein air entraîne une augmentation du nombre d'accidents. Ces événements touchent les adeptes des activités de plein air ici et à l'étranger, puisque de plus en plus de gens visitent des sites de pratique leur offrant de plus grands défis (CQL, 2004). D'ailleurs, le CQL (2004) souligne, dans le document *Pour une pratique autonome, responsable et sécuritaire et un encadrement de qualité des activités de plein air*, que des accidents de plus en plus nombreux et parfois mortels surviennent. Castonguay (2005) souligne aussi que le nombre de rapports de coroners concernant les accidents en plein air est en hausse, comme dans le milieu de l'escalade, où 13 rapports d'investigation de coroners ont été produits depuis 1991 (Castonguay, 2005).

Ces accidents en plein air ont eu des répercussions. En escalade, les coroners soulignent qu'il y a des lacunes au plan de la formation reçue par les adeptes et que des changements et du travail de promotion doivent être entrepris. L'objectif étant de diminuer la tendance observée et de tendre vers un développement du jugement et de la sécurité de la pratique (Castonguay, 2005). Castonguay souligne aussi que l'évolution des habiletés physiques ne semble pas avoir été suivie d'un développement homologue du jugement ce qui expliquerait la surévaluation des capacités liées à plusieurs accidents. Fait notable, le CQL (2004) souligne aussi qu'en matière de sécurité, le bilan de la pratique dans les fédérations de plein air est éloquent puisque très peu d'accidents ont touché à leurs membres. Ce bilan positif des fédérations au plan de la sécurité résulte de la présence de programmes de formation et de l'émergence de philosophie de pratique adéquate avec le milieu fréquenté (CQL, 2004).

1.1.2.2 La sécurité, l'encadrement et les assurances

Ce constat autorise le CQL à s'interroger, par comparaison, sur le niveau de sécurité offert par certains des nouveaux acteurs de l'offre de services (producteurs en tourisme d'aventure, guide de tourisme d'aventure, milieu scolaire, clubs de plein air...) tout autant que dans la pratique libre des individus qui ne sont pas membres d'une fédération de plein air (CQL, 2004). L'impact des accidents et les problèmes en découlant s'amplifient rapidement, par exemple l'accès à des assurances responsabilités adéquates, mais aussi les risques de poursuites judiciaires et les problèmes de formation des adeptes (CQL, 2004). Il devient donc impératif pour un organisme comme une école de démontrer à son assureur que les adeptes ainsi que les responsables de groupes sont compétents et dûment formés.

L'évolution de la pratique des activités de plein air amène des problèmes et cette situation a suscité plusieurs interrogations et réflexions au sein des fédérations de plein air, entre autres en ce qui a trait à la sécurité et l'encadrement (CQL, 2004). Une des solutions est de travailler sur les normes d'encadrement et sur la formation des leaders de groupe comme sur celle des adeptes des activités de plein air.

1.1.2.3 Les normes d'encadrement dans le domaine du plein air

Aventure écotourisme Québec (AEQ) indique sur son site Internet (www.aventure-ecotourisme.qc.ca) œuvrer à développer une offre touristique de qualité dans les secteurs du tourisme d'aventure et de l'écotourisme. Aujourd'hui, les entreprises privées de ce secteur doivent répondre aux normes d'encadrement et de sécurité présentées dans le *guide de gestion des risques de l'AEQ* pour obtenir le label de qualité « AEQ ». Les entreprises privées ont donc adopté un cadre de référence afin d'assurer la qualité des services.

Dans le milieu communautaire, le conseil québécois du loisir (CQL) chapeaute entre autres les fédérations de sports et de loisirs et de nombreux clubs de plein air. Le

CQL a dû se préoccuper de la formation des leaders de groupe et des adeptes suite à certaines recommandations des coroners. De plus, le CQL et les fédérations québécoises de plein air ont pris position pour former des adeptes autonomes, responsables et sécuritaires et pour rallier l'ensemble des milieux de pratique et leurs acteurs autour d'une pratique sécuritaire des diverses activités de plein air (CQL, 2004). Afin de diffuser l'information et d'inciter les adeptes à se former, le CQL et les fédérations ont publié en 2005 les *Guides de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air*. En conclusion, les organismes responsables de la pratique du plein air au Québec s'organisent et mettent en place des moyens afin de répondre aux exigences de l'évolution de la pratique du plein air, mais il y a peu d'informations en ce qui concerne le milieu scolaire.

1.2 L'utilisation du plein air en milieu scolaire collégial québécois

Les enseignants doivent assurer un encadrement de qualité et il est souhaitable que les étudiants reçoivent une formation pouvant les aider à assurer leur propre sécurité comme adeptes des activités de plein air (Messier et Cayouette, 2006). Or, il y a peu d'informations propres au milieu scolaire qui viennent baliser le travail des enseignants. L'enquête de Messier et Cayouette, un sous-comité de la Coordination provinciale en éducation physique au collégial, éclaire un peu la situation de l'enseignement au collégial en contexte de plein air puisqu'elle visait à faire le bilan des formations techniques de plein air des enseignants et des modalités d'encadrement utilisées dans les cours. Un questionnaire a été envoyé dans toutes les institutions et des données de 14 cégeps et collèges ont été compilées.

Les résultats montrent que très peu d'institutions atteignent les standards d'encadrement du tourisme d'aventure (AEQ) ou du milieu communautaire (CQL) (Messier et Cayouette, 2006). Le milieu collégial a réagi et les recommandations issues de cette enquête ont servi de base à l'élaboration de règles de pratique pour l'encadrement sécuritaire du canot (CQL, 2010). Au même moment, une

préoccupation semblable face à la sécurité était en cours dans le milieu collégial anglophone (*English Cegep's of Québec outdoor education programs: risk management policies and procedures manual*). Globalement, dans les deux cas le milieu scolaire travaille à répondre aux exigences d'une pratique sécuritaire et s'inspire des adaptations des entreprises privées (AEQ) et du milieu du loisir (CQL) aux changements qu'occasionne l'évolution du plein air.

En conclusion, il y a peu d'informations concernant la sécurité, la formation et l'encadrement des cours d'éducation physique en contexte de plein air, mais des normes commencent à être identifiées et des documents sont élaborés afin de structurer l'intervention en milieu scolaire. Toutefois, il est difficile d'observer l'écart entre l'encadrement offert par les enseignants et les normes en cours d'élaboration.

1.2.1 L'enseignement collégial en plein air

Dans le contexte collégial québécois, les enseignants sont responsables d'établir et de décrire la liste des activités, les objectifs et les évaluations de leurs cours (MELS, 2012). Les enseignants choisissent donc une discipline sportive pour leurs cours, ici enseigné et encadré en contexte de plein air. Ils déterminent ensuite l'approche spécifique qui sera utilisée afin de faire vivre une expérience enrichissante à leurs étudiants pour atteindre les objectifs ministériels. De ces choix découle le contenu des cours, ce que les étudiants apprendront lors de ceux-ci et, de facto, ce sur quoi ils seront évalués.

1.2.2 L'enseignement en plein air et l'encadrement

L'enseignement en contexte de plein air demande un encadrement particulier. Il correspond à la définition de la pratique encadrée du CQL, soit « la prise en charge bénévole ou professionnelle d'adeptes qui désirent réaliser une expérience en plein air » (Fédérations de plein air, 2005, ch. 4). Dans son étude, Beauregard (2007) s'est interrogé sur l'encadrement d'un groupe et a fait ressortir quelques éléments

décrivant les qualités d'un leader de groupe en plein air : être professionnel, se préoccuper des participants et de leur bien-être physique et mental, se préoccuper du travail de ses collègues et de la sécurité de l'activité, être observateur, avoir une bonne écoute et de l'empathie, être positif, motivé, ouvert et flexible, etc (Beauregard, 2007).

Aux États-Unis, une étude portant sur les qualités d'un bon leader a établi une liste de douze domaines de compétences essentiels constitués d'habiletés, de connaissances ou d'attitudes afin de bien répondre aux exigences de l'encadrement de groupes en contexte de plein air (Figure 2) (Priest et Gass, 2005). À la base de ces domaines, les auteurs soulignent l'importance d'avoir de bonnes connaissances en psychologie, en histoire, en philosophie et dans tout autre domaine connexe. Ces compétences permettent au leader de bien réagir et de s'adapter aux personnes sous sa responsabilité.

Parmi les domaines essentiels, les « hard skills » représentent des domaines de compétences techniques, dont : les connaissances liées à la discipline pratiquée comme les techniques de canot, celles liées à la sécurité comme les premiers soins et le sauvetage, et les connaissances reliées à l'environnement comme la météo et la protection de l'environnement. Les « soft skills » sont les domaines liés à : l'enseignement et la transmission de l'information aux participants, les capacités d'organisation du séjour en plein air et les capacités d'animation du leader.

Finalement, les « metaskills » sont les domaines liés à la capacité d'adaptation du leader soit d'avoir : un leadership flexible, une bonne capacité de communication, un comportement éthique et professionnel, être habile à résoudre des problèmes, à prendre des décisions et avoir un jugement basé sur une solide expérience. En conclusion, les domaines de compétences doivent être vus comme des éléments interreliés qui forment un tout (Figure 2) (Priest et Gass, 2005). Les six domaines qui

sont identifiés dans des cases sur la figure (hardskills et softskills) sont « cimentés » par les six « metaskills ».

Actuellement, il n'existe pas de règles ou de normes pour la formation des leaders de groupe en contexte de plein air au Québec. Toutefois, des formations spécialisées existent tant au niveau collégial qu'universitaire et elles concernent le métier de « guide de tourisme d'aventure ». Concernant ces formations, l'étude de Grieco conclut, suite à l'analyse des programmes d'études de guide en tourisme d'aventure au Québec, que les éléments techniques (hard skills) sont très présents au détriment des éléments liés aux « soft skills » et aux « metaskills » (Grieco, 2008). Outre ces formations académiques, des formations techniques sont aussi offertes par les organismes responsables des activités, comme les fédérations de plein air, de canot, ou d'escalade.

En ce qui a trait aux enseignants qui interviennent en contexte de plein air, ils possèdent probablement plusieurs des douze domaines de connaissances puisque certains d'entre eux sont utiles et nécessaires dans presque toutes les formes d'intervention en éducation physique (leadership flexible, résolution de problème, connaissances techniques...). La seule information précise disponible provient de l'enquête de Messier et Cayouette (2006) qui a porté sur deux des domaines de connaissances soit les aspects « formation technique » et « sécurité » (hard skills). Les résultats montrent que parmi les participants, la majorité a des formations techniques et de premiers soins, mais les niveaux de formation n'atteignent pas les normes du CQL ni de l'AEQ (Messier et Cayouette, 2006). De plus, les ratios d'encadrement ne répondent pas aux normes dans la majorité des cas. L'étude de Messier et Cayouette (2006) comporte une limite concernant la généralisation des résultats, car les données proviennent de 14 collèges et cégeps sur les 98 au Québec.

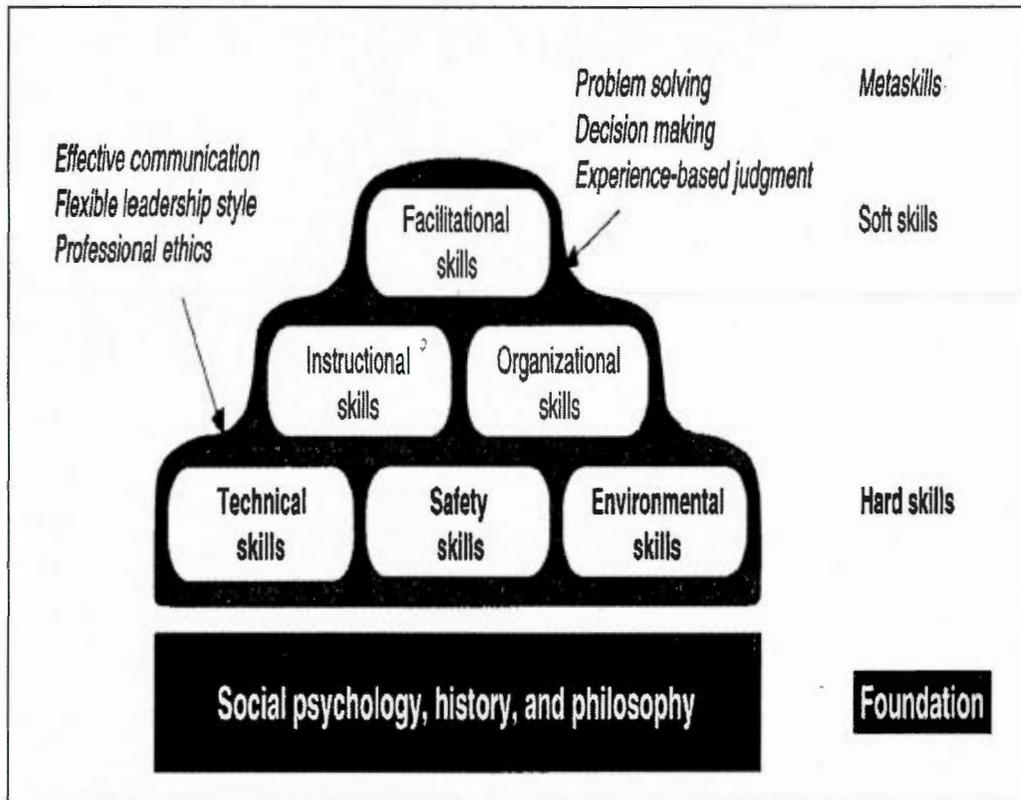


Figure 1 The effective outdoor leadership wall (with skills listing).

Miles, J. C., et Priest, S. (1999). *Adventure programming*. State College, Pennsylvanie: Venture.

Figure 2 Compétences d'un bon leader en contexte de plein air

En conclusion, les domaines de connaissances (Priest et Gass, 2005) semblent présents dans les formations spécialisées liées à l'encadrement en contexte de plein air et dans celles des enseignants, mais il y a peu d'informations disponibles à ce sujet. Il est donc impossible de savoir précisément quel est le niveau de connaissances des enseignants en ce qui concerne les douze domaines identifiés par Priest et Gass (2005).

1.2.3 L'enseignement en plein air et les intentions pédagogiques

L'enseignant au collégial au Québec choisit et applique une intervention teintée par une orientation spécifique. Cette orientation influencera toute la démarche du cours qu'il offre aux étudiants: il s'agit des intentions pédagogiques de l'enseignant, le but étant de faire vivre une expérience enrichissante aux étudiants et ainsi de les aider à atteindre les objectifs ministériels (Legendre, 2005). Dans le cas des cours de plein air, les intentions pédagogiques des enseignants ne sont pas connues. Toutefois, les auteurs étatsuniens ont schématisé les types d'interventions possibles en plein air en quatre grandes approches (Tableau 1). Un séjour d'aventure en plein air peut être récréatif, éducatif, développemental ou thérapeutique ((Priest et Gass, 2005).

L'enseignant qui utilise l'approche récréative vise à susciter du plaisir et à faire s'amuser les étudiants lors du séjour en nature. S'il utilise l'approche éducative, il tente de faire évoluer l'étudiant sur le plan de ses habiletés, de ses connaissances et de ses capacités physiques par un travail de mise à l'épreuve et de dépassement de soi. S'il utilise l'approche développementale, il vise à créer ou à développer de nouvelles habiletés comme la communication ou le travail d'équipe.

Tableau 1 Types d'intervention en plein air

Types d'intervention en plein air	Description (Traduction libre)
Programme d'aventure récréative (Recreational adventure programming)	L'approche récréative vise à faire découvrir de nouvelles sensations, à avoir du plaisir, à s'énergiser et à s'amuser dans le séjour en nature, mais elle peut comporter certains éléments d'apprentissage afin de réaliser l'activité. Les participants sont centrés sur le plaisir retiré de la pratique de l'activité, mais peuvent transférer certains apprentissages dans leur vie courante.
Programme d'éducation par l'aventure (Educational adventure programming)	L'approche éducative tente de faire évoluer la personne sur le plan de ses habiletés, de ses connaissances et de ses capacités physiques par un travail de mise à l'épreuve et de dépassement de soi. Cette approche vise à changer la manière de penser des gens, leur façon de communiquer et utilise la perception du risque, la confiance, la dynamique de groupe, l'entraide, le défi et la peur comme moyen de générer des apprentissages.
Programme de développement de la personne par l'aventure (Developmental adventure programming)	L'approche développementale vise à créer ou à développer de nouvelles habiletés personnelles et interpersonnelles, dont celles de la communication, du travail d'équipe, de la coopération... Cette approche vise à changer la manière de se comporter, de se conduire dans diverses situations.
Programme d'aventure thérapeutique (Therapeutic adventure programming)	L'approche thérapeutique est de l'ordre du changement de comportement en lien avec une problématique précise comme la consommation de drogues, d'alcool ou autre. Elle peut aussi être utile dans une approche thérapeutique de certaines maladies physiques.

Miles, J. C., et Priest, S. (1999). *Adventure programming*. State College, Pennsylvanie: Venture.

Finalement, la quatrième approche est de l'ordre de la thérapie et du changement de comportement en lien avec une problématique précise comme la consommation de drogues. Ces quatre pôles ne sont pas exclusifs les uns des autres, mais tous présents dans des proportions qui peuvent changer selon une multitude de facteurs (clientèle cible, formation de l'intervenant, attente du milieu d'intervention, objectifs poursuivis...) (Priest et Gass, 2005).

1.2.4. L'enseignement en plein air et les contenus des cours

La formation générale au collégial au Québec a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture. Le Ministère de l'Éducation, des loisirs et du sport indique aussi que les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes : autonomie, sens critique, conscience de ses responsabilités envers soi et les autres (MELS, 2009).

De ces finalités sont issues les douze compétences du profil de la formation générale qui orientent la formation et représentent des cibles d'apprentissage dont trois se rapportent en particulier à l'éducation physique, soit :

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales (MELS, 2009).

Ces trois compétences s'expriment sous la forme de résultats attendus qui vise entre autre à appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques, à respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques, à raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air et

aussi à assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques (MELS, 2009). Ces résultats attendus se retrouvent dans les devis des cours des trois ensembles en éducation physique. Par exemple, en ensemble 1, l'étudiant doit pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé, par le respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées et par le respect des règles de sécurité et d'éthique. En ensemble 2, la planification d'une démarche d'amélioration de son efficacité se réalise par un relevé initial de ses habiletés et attitudes et en ensemble 3, l'étudiant doit harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé (MELS, 2009). Il ne s'agit là que d'exemple et non d'une étude exhaustive des devis des cours d'éducation physique, par contre, il y a des liens sémantiques entre ces résultats attendus et devis des cours d'éducation physique et la définition du CQL pour la pratique autonome des activités de plein air. Ces liens sont soulignés dans la définition suivante.

Le chapitre 3 – **La pratique autonome** – s'adresse particulièrement à ceux qui possèdent la formation, soit les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager dans un premier niveau de difficulté sans encadrement. Le mot *autonome* signifie que le pratiquant est apte à prendre soin de lui-même, dans un petit groupe ou au sein d'un club par exemple. Ce chapitre indique comment se préparer à la sortie, quel équipement il faut ajouter à celui qui est décrit au chapitre précédent et quelles sont les règles de la progression sécuritaire. Il termine avec des notions sur le respect du milieu naturel et humain (CQL, 2004).

Cette prise en charge autonome de la pratique des activités de plein air signifie qu'une personne doit avoir certaines compétences afin d'assurer sa sécurité. Le CQL a identifié la formation des adeptes d'activités de plein air comme un objectif important à poursuivre et il a établi les compétences et connaissances que doit maîtriser un adepte pour être autonome dans sa pratique. Des parallèles sont aussi à tracer entre l'autonomie et les responsabilités sociales visées par le MELS et ce que le CQL souhaite que l'adepte développe (Tableau 2). Les buts de la formation générale

identifiés par le MELS sont mis en relation avec les éléments de la pratique autonome du CQL dans le tableau suivant.

1.3 La question de recherche

L'évolution du domaine du plein air et les conditions de pratiques actuelles soulèvent des questions sur la formation et l'encadrement des adeptes et des leaders d'activités. Or, il n'y a pas d'information en ce qui concerne l'enseignement en éducation physique au collégial ni sur les enseignants, maitres d'œuvre de l'organisation, de la réalisation et de l'évaluation des cours d'éducation physique en contexte de plein air. La question centrale de cette recherche est la suivante : quel est l'état de la situation de l'enseignement de l'éducation physique au collégial en contexte de plein air?

Objectifs de recherche

Les enseignants au collégial ont la responsabilité d'établir et de décrire la liste des activités qui peuvent être données dans les cours d'éducation physique. La recherche s'intéresse à eux et à leurs enseignements en contexte de plein air, et les objectifs devraient permettre de décrire la situation sous les angles suivants.

- Décrire les caractéristiques des enseignants qui interviennent dans un contexte de plein air.
- Dresser la liste des intentions pédagogiques poursuivies par les enseignants.
- Dresser la liste des contenus d'enseignement des cours de plein air.

Tableau 2 Comparaison des buts de la formation générale et des éléments de la pratique autonome

Résultats attendus de la formation générale (MELS, 2009)	Éléments de l'autonomie en plein air (CQL, chapitre 3)
<p>Appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques</p> <p>Raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air</p>	<p><u>Compétence technique :</u></p> <p>En règle générale, le pratiquant autonome doit être capable d'exécuter les manœuvres élémentaires pour pratiquer sans danger dans le premier niveau de la discipline (sect. 3.1).</p>
<p>Utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui</p> <p>Assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques</p>	<p><u>La préparation de la sortie :</u></p> <p>Outils d'information reconnus : livre guide, cartes, sites Internet, etc.(sect. 3.2)</p> <p>Le plan de route (sortie) (sect. 3.2.1)</p> <p>Les règles de progression sécuritaire (sect. 3.4)</p> <p>Le plan d'urgence décrit la procédure à suivre en cas d'incident ou d'accident (sect. 3.2.2)</p> <p>L'équipement adéquat et adapté au type de pratique, au milieu et à la durée de l'activité (sect. 3.3)</p> <p>Les expéditions et les normes pour l'organisation (sect. 3.6)</p>
<p>Valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération</p> <p>Respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques</p>	<p><u>Les relations avec le milieu :</u></p> <p>Respect de l'environnement, de la propriété, des autres usagers (sect. 3.5)</p>

1.4 La pertinence de la recherche

L'évolution de la pratique des activités de plein air entraîne des modifications aux habitudes de pratique des intervenants et des adeptes. Pour les enseignants, le souci de dispenser un encadrement et un enseignement de qualité et pertinent en regard de l'évolution du milieu du plein air s'avère une préoccupation sociale importante. D'ailleurs, Chevrier souligne en ce qui concerne la recherche en éducation que les connaissances relatives aux éducateurs et à l'enseignement, tout comme les connaissances relatives aux matières à enseigner (objectifs, contenus...), sont des champs de recherches à privilégier (Chevrier et al., 1994). L'écart entre les pratiques actuelles des enseignants et les nouvelles normes d'encadrement et de formation peut être minime ou très grand. Connaître ces différences devrait permettre de cibler les pistes d'amélioration afin de répondre aux exigences de la pratique actuelle des activités de plein air.

Pour le milieu scolaire, connaître l'état de la situation et être conscient des points forts et des points faibles permettra aux décideurs de se doter d'orientations pour améliorer la situation. De plus, la diffusion de ce portrait d'ensemble permettra aux enseignants de poser un regard critique sur leurs pratiques, puisqu'ils auront une image claire de ce que l'ensemble du milieu fait dans les cours de plein air.

La pertinence scientifique de cette étude réside dans l'absence de données sur l'enseignement du plein air au collégial. L'ébauche de ce premier portrait global devrait permettre de mieux comprendre cette réalité et enrichir les connaissances du milieu du plein air. Ces données devraient aussi fournir les bases pour des études subséquentes.

CHAPITRE II CADRE CONCEPTUEL

Le chapitre qui suit met en évidence les concepts centraux de cette recherche. Les explications qui suivent visent à définir ce qu'est l'enseignement en éducation physique en contexte de plein air dans le cadre des cours d'éducation physique au collégial. Ces explications touchent plusieurs concepts sous-jacents qui découlent des trois objectifs de la recherche qui nous intéressent.

2.1 L'enseignement et l'éducation physique

Dans cette recherche, l'enseignement est vu comme un processus de communication, soit un ensemble d'actes de communication et de prises de décision mis en œuvre intentionnellement à titre d'agent (enseignants, livres, matériel didactique...) dans une situation pédagogique (Legendre, 2005). Ce processus de communication, mis en place par l'agent dans une situation pédagogique, est au cœur de la démarche des enseignants au collégial. En effet, de par le rôle que lui confère le règlement du régime des études collégiales à l'article D. 1006-93, a. 20, l'enseignant a de nombreuses décisions à prendre dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des activités d'apprentissage d'une situation pédagogique (MELS, 2012). La recherche s'intéresse en particulier à l'enseignement dans le cadre des cours d'éducation physique.

L'éducation physique vise à développer les capacités d'action et d'adaptation de l'individu à l'environnement physique et social, à partir d'activités physiques (Legendre, 2005). Les activités physiques incluent toute forme de mouvement corporel produit par la contraction des muscles squelettiques entraînant une dépense énergétique substantielle, supérieure au métabolisme de repos et qui peut se dérouler dans des environnements physiques variés comme le gymnase, la cour d'école ou la nature (Legendre, 2005). La recherche s'intéresse particulièrement à la situation au collégial dans des environnements physiques naturels.

2.2 Les activités de plein air

Les activités de plein air sont variées et de nombreuses définitions de différents auteurs existent, mais cette recherche repose sur les définitions états-uniennes (Figure 3). Ces définitions sont préconisées puisqu'elles intègrent tous les acteurs du domaine du plein air, elles sont récentes et soutenues par de nombreux auteurs (Panicucci et al., 2007); (Miles et Priest, 1999); (Priest et Gass, 2005).

En anglais, deux termes expriment la notion de « plein air », soit « outdoor », contraction de « out-of-the-door », et « open-air ». De manière générale, le « plein air » fait référence aux espaces à l'extérieur des bâtiments où l'air n'est pas confiné (O.Q.L.F., 2009), mais en anglais, le terme « outdoor » englobe les notions d'espaces à l'extérieur des bâtiments et celles, plus concrète, de « nature », de « pleine nature » et d'« environnement » (Legendre, 2005). Malgré cette petite différence, le terme « plein air » est d'usage commun au Québec même si dans la littérature, il y a parfois le terme « pleine nature ». La différence entre « plein air » et « pleine nature » ne réside que dans l'état « naturel » des lieux de pratique de l'activité.

En français, plusieurs définitions larges d'« activité de plein air » sont proposées comme celle du Bureau des normes du Québec qui parle d'activités de sport et de loisir qui se déroulent dans un cadre de plein air, indépendamment du caractère du lieu, du degré de risque ou de la durée de l'activité (B.N.Q. 2004). Cette définition se rapproche de la définition anglophone d'« outdoor recreation » qui se définit comme toute forme d'activités de loisir (en anglais « leisure ») pratiquées à l'extérieur. Notons que pour qu'une activité soit qualifiée de loisir, trois critères doivent être respectés; ce doit être un état d'esprit, issue d'une motivation intrinsèque et réalisée sur une base volontaire. De plus, les auteurs anglophones spécifient la manière de réaliser des activités de plein air (notion de outdoor pursuits), soit uniquement mu par l'énergie humaine, ce qui exclut les activités motorisées et même les activités utilisant des animaux comme l'équitation et le traineau à chien (Miles et Priest, 1999).

Les définitions francophones ne sont pas aussi explicites à propos des caractéristiques ou de la manière de réaliser des activités de plein air. Toutefois pour certains auteurs, une distinction doit cependant être faite entre les activités *en* plein air comme le golf ou la motoneige et les activités *de* plein air, où la relation avec le milieu naturel est au cœur de l'activité, comme le canot, la randonnée ou la voile (Observatoire québécois du loisir, 2007); (Grenier et Quenneville, 1987). Ainsi, les activités « de plein air » sont les sports de pleine nature pratiqués dans des milieux naturels ayant une part de risque et d'imprévu, et en relation dynamique avec les éléments de la nature, sans compétition officielle comme la randonnée, l'exploration, l'expédition» (O.Q.L.F., 2009). Bien que quelques nuances demeurent, les définitions francophones et anglophones sont très proches.

Les activités peuvent être catégorisées selon six critères. Elles peuvent être « de plein air » ou « en plein air », pratiquées seul (pratique autonome) ou dans le cadre d'un groupe supervisé par un responsable (pratique encadrée) (CQL, 2004) et elles peuvent comporter des caractéristiques qui les qualifient ou non d'« activités d'aventure » (adventurous activities). Pour correspondre à ce dernier qualificatif, cinq caractéristiques doivent être présentes : une issue incertaine, une part de risque, des conditions météorologiques inévitables, une dépense énergétique importante et le désir du participant de relever un défi (Miles et Priest, 1999). Ainsi, les activités peuvent être catégorisées et identifiées comme étant « de plein air », en « pratique autonome » et « d'aventure ».

De plus, les activités de ou en plein air peuvent avoir lieu dans un des trois grands champs suivants; général, touristique ou scolaire. Dans le cadre d'une pratique générale, cela englobe de nombreux groupes comme les clubs de plein air, les groupes scouts, les organismes communautaires, les municipalités. Dans le cadre d'une pratique en tourisme, cela inclut les entreprises de services qui offrent de

l'encadrement lors d'activités en plein air. Finalement, le dernier champ d'intervention est celui du cadre scolaire (Fédérations de plein air, 2005).

2.2.1 Les activités de plein air dans le milieu scolaire

L'éducation en plein air est définie comme étant une éducation dans le milieu extérieur, au sujet du milieu extérieur et pour le milieu extérieur (Legendre, 2005). D'autre part, la définition du terme « éducation physique » retenue souligne qu'au-delà de la dimension biomotrice, l'éducation physique concourt également au développement des dimensions affective, cognitive, conceptuelle, culturelle, esthétique, morale, perceptuelle et sociale de la personne (Legendre, 2005). Dans ce contexte, la définition d'éducation physique en contexte de plein air demeure vague, mais cette ouverture vers de nombreuses dimensions de l'humain rejoint bien la définition de l'utilisation du plein air en milieu scolaire des auteurs anglophones.

Le concept d'« outdoor education » inclut toutes les formes d'intervention éducative ayant lieu en plein air, ainsi un cours d'écologie, de biologie, de canot ou de français qui serait donné à l'extérieur pourrait être identifié comme de l'« outdoor education » (Panicucci et al., 2007). Ces multiples possibilités peuvent être regroupées en deux grands domaines, soit l'éducation relative à l'environnement et l'éducation par l'aventure (Panicucci et al., 2007). L'éducation relative à l'environnement concerne le développement de connaissances, d'attitudes et de valeurs menant à une meilleure qualité de l'environnement (Legendre, 2005). D'autre part, l'éducation par l'aventure (adventure education) définit une activité ou une intervention seulement si elle est dite d'« aventure » (adventurous activities) et qu'elle utilise l'aventure comme moyen d'action afin de susciter des réflexions (Miles et Priest, 1999). Il est à noter que l'éducation relative à l'environnement et l'éducation par l'aventure ne sont pas nécessairement mutuellement exclusives.

2.2.2 La définition d'éducation physique au collégial en contexte de plein air

Dans le contexte scolaire, les enseignements peuvent être donnés en plein air et concerner l'éducation relative à l'environnement ou l'éducation par l'aventure, ou les deux. Dans le cadre de cette recherche, l'éducation physique au collégial en contexte de plein air sera définie comme l'ensemble des activités physiques non compétitives et non motorisées pratiquées dans des milieux naturels dans un rapport dynamique avec les éléments de la nature, présentant une issue incertaine, une part de risque, des conditions météorologiques inévitables, demandant une dépense énergétique importante et une participation volontaire à relever les défis.

Cette définition limite le champ de recherche aux activités dite d' « aventure » ce qui exclut *de facto* les activités qui seraient davantage apparentées au loisir et à la détente et celles où la motivation résulte, du moins en partie, de la nature compétitive de l'activité. Le réseau notionnel du plein air (Figure 3) représente schématiquement les différentes dimensions de ce domaine et illustre l'ensemble des champs d'intervention possible en plein air. L'ensemble de ces explications et définitions permet de mieux comprendre le contexte dans lequel interviennent les enseignants. L'inclusion dans la définition des caractéristiques de l'éducation par l'aventure cible un type précis de cours qui peuvent être pratiqués en plein air.

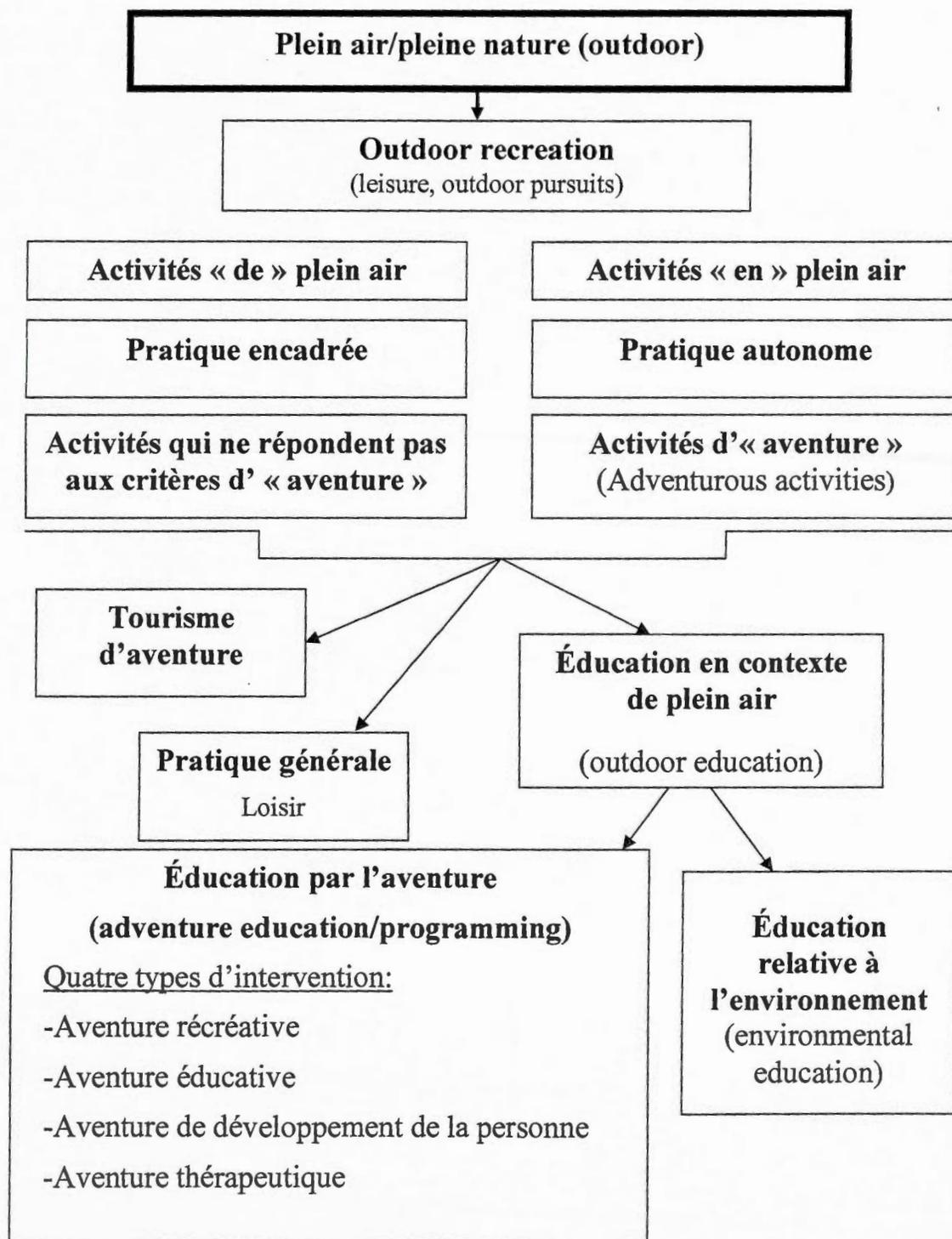


Figure 3 Réseau notionnel du plein air

2.3 La situation pédagogique en éducation physique au collégial en contexte de plein air

Une situation pédagogique est le contexte dans lequel se réalisent les processus d'enseignement et d'apprentissage et se compose de quatre éléments interreliés soit le Sujet (l'élève, l'étudiant...), l'Objet (objectifs, contenus du cours...), l'Agent (l'enseignant, le manuel du cours...), et le Milieu, soit le contexte dans lequel le cours se déroule (gymnase, milieu naturel...) (Legendre, 2005). Dans le cadre de cette recherche, l'intérêt porte sur deux des éléments de la situation pédagogique, soit l'enseignant (agent) et le contenu enseigné (objet). Les deux autres éléments sur lesquels la recherche ne porte pas spécifiquement sont le sujet, soit les étudiants du niveau collégial et le milieu, ici le milieu naturel, spécifique selon l'activité du cours, soit une rivière, une montagne, la neige...

L'agent est défini comme l'« ensemble des ressources humaines, matérielles et pédagogiques » (Legendre, 2005, p. 34). La recherche s'intéresse particulièrement à l'aspect des ressources humaines de l'agent, soit l'enseignant et en particulier aux caractéristiques socioprofessionnelles de celui-ci (Legendre, 2005). Ces caractéristiques englobent la scolarité reconnue, les années d'expérience hors de l'enseignement et en enseignement, les spécialisations en lien avec le milieu d'intervention, etc. (Legendre, 2005). Pour les besoins de la recherche, certaines caractéristiques de l'enseignant en éducation physique sont spécifiques au contexte de plein air dans lequel se déroule la situation pédagogique.

2.4 L'intention pédagogique et l'objet d'apprentissage

L'intention pédagogique peut être définie comme étant la « visée éducationnelle qui guide les activités d'enseignement-apprentissage et les interventions de l'éducateur [...] dans une situation pédagogique » (Legendre, 2005, p.794). La situation pédagogique est influencée par le contexte dans lequel elle se déroule, soit l'ensemble des environnements physiques qui interfèrent sur une personne (Legendre, 2005).

Cela signifie que l'intention pédagogique doit guider l'enseignant dans ses interventions afin de réaliser les apprentissages qu'ils souhaitent pour ses étudiants, mais qu'il doit aussi tenir compte du contexte de la situation pédagogique.

Les objets d'apprentissage en éducation physique au collégial en contexte de plein air correspondent à des contenus d'acquisition de connaissances et au développement d'habiletés, d'attitudes et de valeurs qui enrichissent l'étudiant (Legendre, 2005). La nature de ces contenus d'apprentissage doit correspondre au niveau de développement de l'étudiant, aux exigences des devis du ministère pour le cours, aux exigences du milieu dans lequel le cours a lieu (ici, en contexte de plein air) ainsi qu'aux capacités et ressources de l'enseignant (Legendre, 2005).

En conclusion, les objectifs de cette recherche sont orientés vers l'enseignant et le contenu dans la situation pédagogique (Figure 4). Deux des objectifs de la recherche s'intéressent directement aux enseignants soit; a) décrire les enseignants intervenants en contexte de plein air et b) décrire leurs intentions pédagogiques. Le troisième objectif s'intéresse à ce qu'ils enseignent à leurs étudiants en lien avec le plein air, soit les contenus des cours.

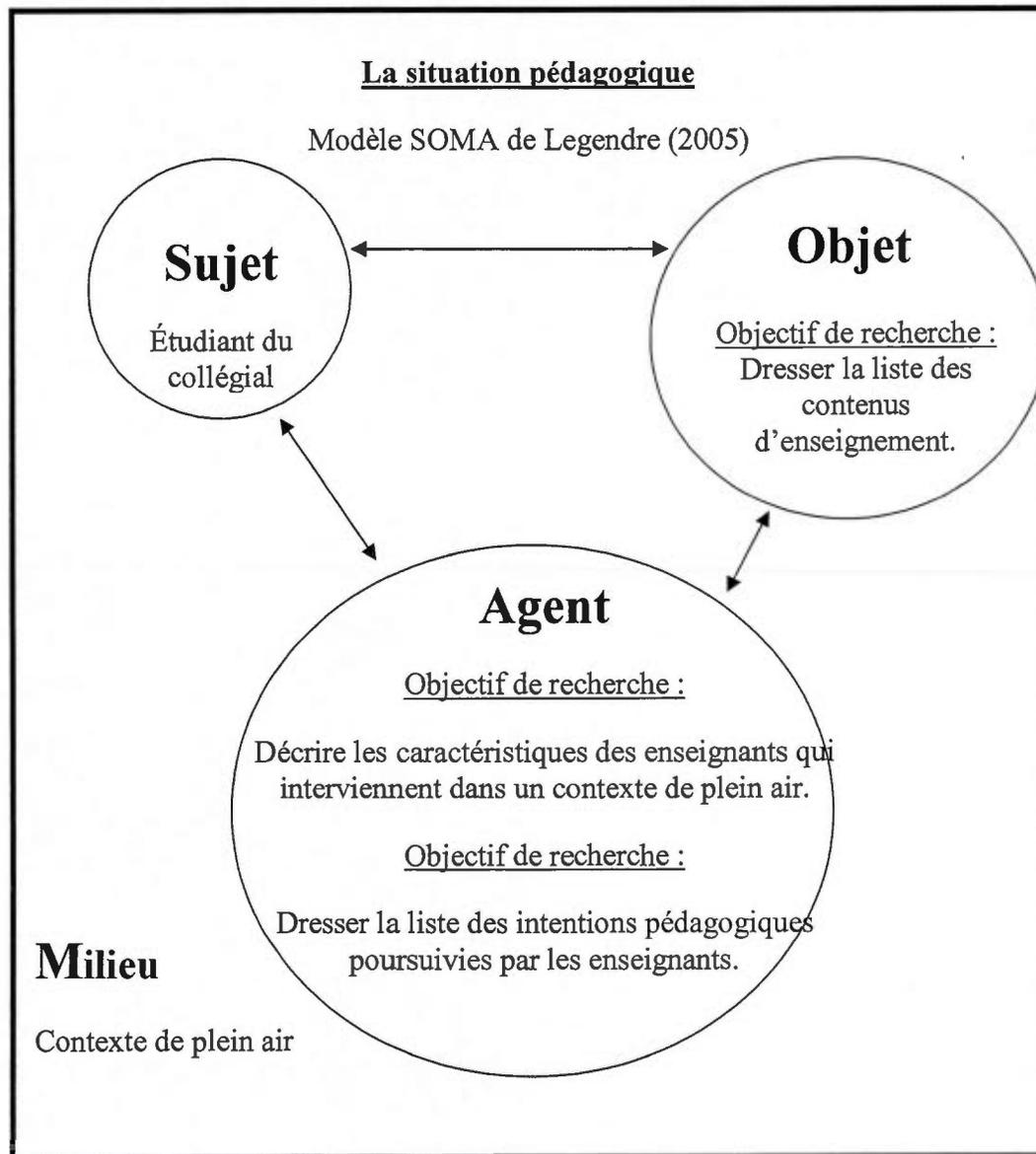


Figure 4 Les objectifs de recherche dans la situation pédagogique

CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE

Cette recherche exploratoire descriptive s'appuie sur une double position épistémologique, car la première étape a été réalisée dans une approche d'analyse quantitative alors que les deuxième et troisième étapes sont qualitatives. Ces étapes correspondent aux objectifs de recherche : a) décrire les caractéristiques des enseignants qui interviennent en contexte de plein air, b) dresser la liste des intentions pédagogiques qu'ils poursuivent et c) dresser la liste des contenus des cours de plein air. Cette approche empirique multiméthodologique a été précédée d'une phase exploratoire où la pertinence même de la recherche devait être appuyée par un aperçu global de l'utilisation du plein air dans l'enseignement au collégial. La méthodologie de chacune des étapes de cette recherche est présentée dans le chapitre qui suit.

3.1. La phase de préenquête

Une préenquête a été réalisée afin de connaître l'état de la situation de l'enseignement du plein air dans le réseau collégial québécois. Ce dernier est composé d'institutions francophones et anglophones, publiques et privées, toutes issues de la liste du Ministère de l'Éducation (MELS) et de celle de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ). L'ampleur relative de l'utilisation du plein air en éducation physique au collégial est inconnue. La préenquête visait donc cinq objectifs :

1. Connaître le nombre d'institutions collégiales qui offrent des cours de plein air.
2. Établir un palmarès des activités de plein air offertes par ces institutions.
3. Établir une proportion de l'offre de cours de plein air par rapport à l'ensemble des cours d'éducation physique.
4. Établir une proportion du nombre de groupes de plein air par rapport à l'ensemble des groupes d'éducation physique.

5. Connaître le nombre d'enseignants susceptible d'intervenir en contexte de plein air.

Le choix du questionnaire comme instrument simple et pratique pour recueillir l'information de l'ensemble de cette population (Gauthier, 1992) correspondait aux besoins de la préenquête. La validation, auprès d'une spécialiste, professeure en éducation à l'UQAM, et de deux enseignants en éducation physique au collégial, a permis de vérifier que les questions étaient claires pour obtenir les réponses souhaitées (APPENDICE A).

La collecte des données s'est faite en deux étapes, de février à mars 2009. Le premier contact, téléphonique, a permis d'identifier les institutions offrant les cours d'éducation physique de la formation générale et celles offrant des cours de plein air. La deuxième étape, téléphonique et par courriel, s'adressait uniquement aux institutions offrant des cours de plein air. La difficulté d'accès aux dernières statistiques d'inscription constitue une limite de la préenquête. Cependant, ces données sont fiables compte tenu de l'expérience et de l'implication des participants dans l'organisation de l'offre de cours de leur département.

3.1.1 Le nombre d'institutions collégiales qui offrent des cours de plein air

Pour répondre à cet objectif, les 135 institutions collégiales (collège, cégep, campus, conservatoire, institut, centre d'étude, séminaire...) des listes du MELS et de l'AC PQ ont été sollicitées, 104 ont été retenues parce qu'elles donnent la formation générale, donc les cours d'éducation physique. Il est à noter que certaines de ces institutions n'ont pas d'enseignants en éducation physique, et qu'elles délèguent l'enseignement de ces cours à des institutions voisines. La première question visait à connaître le nombre d'entre elles qui offrent des cours de plein air. Les résultats indiquent qu'elles sont 84 à offrir ces cours et qu'elles sont issues de toutes les régions du Québec à l'exception de la Côte-Nord où les deux cégeps n'offrent pas de plein air (Tableau 3).

Tableau 3 Distribution du nombre d'institutions sollicitées et qui ont répondu aux objectifs de la préenquête

Objectifs de recherche	Institutions sollicitées	Institutions qui ont répondu
Objectif de recherche s'adressant à toutes les institutions (n=104)		
1-Nombre d'institutions qui :	104	
Offrent des cours de plein air		84
N'offrent pas de plein air		14
Pas de réponse		6
Objectifs spécifiques aux institutions qui offrent des cours de plein air (n=84)		
2-Palmarès d'activités de plein air offertes	84	77
3-Proportion de cours de plein air dans l'offre de cours	84	71
4-Proportion des groupes qui réalisent des cours de plein air	84	71
5-Combien d'enseignants sont susceptible d'intervenir en plein air	84	77

3.1.2 Le palmarès des activités de plein air offertes au collégial

Le palmarès des activités (Tableau 4) est issu des données fournies par 77 des 84 institutions qui offrent des cours de plein air aux étudiants. Les résultats montrent une offre diversifiée, soit 27 activités ayant lieu dans des contextes de plein air variés. Quelques-unes des activités sont proposées par un grand nombre d'institutions. La randonnée pédestre, activité la plus populaire, est proposée par 62% des institutions de l'échantillon. Viennent ensuite, en ordre de popularité, les activités de canot-camping (36 institutions), de ski de fond (34 institutions) et de raquette sur neige (29 institutions). Les autres activités proposées sont beaucoup moins fréquentes et parfois même uniques à certaines institutions, comme le rafting ou la plongée en apnée.

Tableau 4 Palmarès des activités de plein air offertes dans le cadre des cours d'éducation physique au collégial (n=77)

Activités de plein air	Fc	%
Randonnée pédestre	48	62
Canot-camping	36	47
Ski de fond	34	44
Raquette à neige	29	38
Ski alpin	12	16
Entraînement/santé en plein air	12	16
Cyclo camping	9	12
Cyclo urbain	7	9
Orientation/orienteering	6	8
Escalade de rocher	5	6
Plein air urbain	5	6
Pagaie	4	5
Vélo de montagne	4	5
Kayak	3	4
Plongée	3	4
Escalade intérieure	3	4
Introduction au plein air	3	4
Projets spéciaux	3	4
Randonnée équestre	2	3
Patin à roulettes	2	3
Camping hivernal	2	3
Écocamping	2	3
Voyage	2	3
Rafting	1	1
Plongée en apnée	1	1
Patin à glace	1	1

3.1.3 La proportion de l'offre de cours de plein air

Les résultats de cet objectif portent sur deux aspects : a) le nombre d'institutions qui offrent des cours de plein air et b) la proportion de ces cours sur l'ensemble de l'offre de cours en éducation physique en fonction de la session et du type de cours. Les résultats concernant cet objectif reposent sur les données complètes fournies par 71 institutions (Tableau 3).

Le nombre d'institutions qui offrent des cours de plein air, en fonction de la session et du type de cours, augmente graduellement pour les trois cours d'éducation physique du collégial, soit de l'ensemble 1 à l'ensemble 3. Parmi les institutions participantes, environ 40% offrent ces cours en ensemble 1 à l'hiver, alors qu'en ensemble 3 le taux est d'environ 70% aux deux sessions.

La proportion qu'occupent les cours de plein air sur l'ensemble des cours d'éducation physique offerts aux étudiants a été calculée pour chaque institution selon la session et le type de cours (ensemble 1, 2 et 3). Une moyenne a ensuite été faite pour les 71 institutions. Celle-ci varie de 13 à 27% (Tableau 5). De plus, il est possible de remarquer que l'offre en ensemble 1 à l'hiver est plus basse que les autres.

Tableau 5 Nombre d'institutions qui offrent des cours de plein air et moyenne des proportions qu'occupe l'offre de cours de plein air sur l'ensemble des cours d'éducation physique offerts aux étudiants selon le type de cours et la session (n=71)

Nombre d'institutions qui offrent des cours de plein air				
	Session automne		Session hiver	
Types de cours	Fc	%	Fc	%
Ensemble 1	36	51	28	39
Ensemble 2	38	53	50	70
Ensemble 3	49	69	52	73

Moyenne des proportions qu'occupe l'offre de cours de plein air		
	Session automne	Session hiver
Types de cours	%	%
Ensemble 1	22	13
Ensemble 2	19	23
Ensemble 3	27	26

3.1.4 La proportion du nombre de groupes de plein air

Bien que les institutions offrent des cours d'éducation physique de plein air, certains facteurs, dont les inscriptions des étudiants, les ressources financières et humaines, déterminent le nombre de groupes pour chaque cours. Les réponses ont permis de répertorier 345 groupes de plein air à l'automne sur un total de 2565 groupes d'éducation physique, alors qu'à l'hiver, il y en a eu 274 sur 2350.

Les résultats représentent la proportion qu'occupent les groupes des cours de plein air selon la session et le type de cours (ensemble 1, 2 et 3), et ce, pour l'ensemble des 71 institutions qui ont fourni des données. Variant de 10 à 15%, la proportion augmente (Tableau 6), de l'ensemble 1 vers l'ensemble 3, avec le plus bas taux en ensemble 1 à l'hiver.

3.1.5 Le nombre d'enseignants susceptibles d'intervenir en contexte de plein air

Cet objectif de la préenquête a permis d'identifier 431 enseignants temps plein à la session d'hiver 2009. Parmi ceux-ci, 206 ont été identifiés par les participants au questionnaire comme étant susceptibles d'intervenir en contexte de cours de plein air, soit environ 50 % des enseignants de l'étude.

Tableau 6 Moyenne des proportions qu'occupe le nombre de groupe des cours de plein air sur l'ensemble des groupes d'éducation physique selon le type de cours et la session (n=71)

Types de cours	Automne (%)	Hiver (%)
Ensemble 1	12	10
Ensemble 2	13	13
Ensemble 3	15	14

3.2 Première étape : La description des caractéristiques des enseignants

3.2.1 Les participants

Le premier objectif de la recherche vise à décrire les caractéristiques des enseignants en éducation physique qui interviennent en contexte de plein air. L'ensemble de ces enseignants, issus de 80 institutions publiques et de 24 institutions privées (anglophones et francophones), a été invités à participer à l'étude. Bien que l'instrument de collecte de données soit en français, les institutions collégiales anglophones ont aussi été sollicitées, et les enseignants travaillant à temps plein ou à temps partiel pouvaient participer à l'étude (APPENDICE B).

3.2.2 Le choix et la construction de l'instrument

Le choix du questionnaire d'enquête diffusé par Internet permet rapidement et efficacement de joindre les enseignants de toutes les régions du Québec, d'enregistrer automatiquement les données et oriente le traitement vers une approche quantitative. Afin de décrire ce que sont les enseignants et d'obtenir toutes les informations nécessaires, le questionnaire d'enquête a été construit spécifiquement pour cette étude, et ce, en collaboration avec une spécialiste, professeure en éducation à l'UQAM.

Globalement, l'élaboration du questionnaire a nécessité surtout un travail de réflexion sur la clarté, la précision et la neutralité des questions afin de remplir les conditions de validité (Gauthier et Beaud, 2009). Outre les données sociodémographiques, le questionnaire a été construit à partir des caractéristiques socioprofessionnelles liées à cinq des douze domaines de compétence d'un leader de groupe en plein air (APPENDICE C).

Ce questionnaire comprend 38 questions réparties en 6 sections : a) les informations générales (3 questions), b) le profil de formation (5 questions), c) l'expérience scolaire en enseignement (17 questions) et en parascolaire (3 questions), d)

l'expérience professionnelle (3 questions), e) l'expérience personnelle (3 questions), et f) la collecte des commentaires des enseignants et des noms et coordonnées de ceux intéressés à participer aux deux autres étapes de la recherche (APPENDICE D).

3.2.3 La validation du questionnaire d'enquête

Le regard d'une deuxième spécialiste, professeure en éducation à l'UQAM, a permis de vérifier la clarté des questions. Une expérimentation avec quatre enseignants en éducation physique ne participant pas à la recherche a ensuite permis de vérifier non seulement la clarté des questions, mais aussi la convivialité de l'instrument et de l'interface web utilisée. Les enseignants ont trouvé le questionnaire court (temps moyen de 18 minutes) et facile à remplir. Deux enseignants ont trouvé qu'il serait plus agréable à remplir s'il était séparé en sections ce qui fut fait.

3.2.4 La stratégie de collecte et d'analyse des données

Trois listes d'envoi ont été utilisées pour solliciter les enseignants d'éducation physique : a) les répondants de la préenquête, b) les membres de la Coordination provinciale, et c) les membres de la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ). Tous ont été sollicités par courriel en novembre 2009 et ont reçu deux rappels avant février 2010. 29 institutions ont également sollicité par appel téléphonique, car peu d'enseignants avaient participé. L'ensemble des données issues du questionnaire d'enquête a fait l'objet d'analyses statistiques descriptives afin de présenter les résultats en fonction des fréquences et des pourcentages.

Le fichier Excel produit par le système d'enregistrement des données du questionnaire électronique a permis de traiter les données. L'analyse a été faite grâce aux statistiques descriptives afin d'obtenir les résultats pour chaque variable sociodémographique et socioprofessionnelle. Le questionnaire d'enquête a aussi

permis de dresser la liste des enseignants souhaitant participer aux deux autres étapes de la recherche.

3.3 Deuxième étape : Les intentions pédagogiques des enseignants

3.3.1 Les participants

La deuxième étape de la recherche, de type qualitatif, avait pour objectif d'établir une liste des intentions éducatives poursuivies par les enseignants dans le cadre des cours d'éducation physique en contexte de plein air. Les participants sollicités proviennent de la liste des répondants de la première étape de la recherche qui ont indiqué qu'ils désiraient participer aux suites de la recherche. La démarche de sélection visait à avoir au moins deux enseignants par critère, tout en veillant à ce que ce nombre soit proportionnel aux volontaires afin d'obtenir un échantillon multi-cas, non probabiliste, de dix enseignants. Les critères d'échantillonnage visent un processus d'homogénéisation afin de rencontrer les exigences de la diversification interne (Poupart, 1997), et ces derniers sont basés sur : a) le sexe, b) la formation universitaire, c) l'expérience d'enseignement, d) le nombre de formations en plein air et e) l'expérience en lien avec les activités parascolaires ou professionnelles en plein air (Tableau 7).

Tableau 7 Distribution du nombre de répondants aux entretiens individuels et de tous les volontaires par caractéristiques

Caractéristiques	Nb de répondants	Nb total des volontaires (n=60)
Sexe		
Femme	4	23
Homme	6	37
Formation universitaire 1^{er} cycle		
Enseignement de l'Éducation physique	6	42
Autres : Activité physique, Plein air Kinésiologie	4	18
Nombre de formations en plein air		
Aucune	2	7
2 et moins	3	15
Plus de 2	5	38
Expérience enseignement collégial		
4 ans et moins	3	18
5 à 9 ans	4	15
10 ans et plus	3	27
Expérience en plein air – contexte parascolaire		
Aucune	2	27
Actuellement actif	4	16
Anciennement actif	4	17
Expérience en plein air – contexte professionnel		
Aucune	2	33
Actuellement actif	3	9
Anciennement actif	5	18

3.3.2 Le choix et la construction de l'instrument

Les intentions pédagogiques des enseignants peuvent être de tout ordre. Cette étape a été réalisée par des entretiens semi-dirigés. La position épistémologique adoptée est celle de Savoir-Zajc qui « vise une compréhension de ce phénomène ancrée dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité » (Gauthier et Beaud, 2009), d'où un contact direct et personnel avec les enseignants. La construction des questions découle de la structure théorique de la recherche, soit les types d'interventions en plein air, et le souci d'aborder le thème des intentions pédagogiques sous plusieurs angles afin de répondre aux attributs d'un bon entretien, tel qu'identifiés par Savoir-Zajc, soit d'être ciblé, fouillé, lié et diversifié (Gauthier et Beaud, 2009).

3.3.3 La validation du canevas des entretiens

Le canevas des questions des entretiens a été validé par une spécialiste, professeure à l'UQAM. Les questions ont aussi été testées auprès de trois enseignants en éducation physique au collégial afin de recueillir leurs commentaires, de valider le canevas d'entretien et de peaufiner l'instrument (APPENDICE E). Les enseignants ont trouvé le questionnaire court, et les tests ont confirmé la durée, variant de 15 à 20 minutes. L'ordre des questions a par la suite été modifié afin de permettre un déroulement plus fluide.

3.3.4 La stratégie de collecte et d'analyse de données

Les participants volontaires sélectionnés ont été directement sollicités par téléphone. Les entretiens ont été enregistrés, transcrits en format électronique, puis traités par le chercheur principal en suivant les étapes du processus d'analyse de contenu de Gauthier (1992). La grille d'analyse déductive d'identification du contenu manifeste (Tableau 19), réalisée à partir du cadre conceptuel, a servi à la réalisation d'une pré-

expérimentation puis a été ajustée afin que les catégories répondent aux qualités d'exclusion mutuelle, de fidélité et de pertinence (Gauthier, 1992).

L'évaluation de la fiabilité et de la validité des données a été réalisée par le chercheur principal et une spécialiste, professeure en éducation à l'UQAM, sur un échantillon de 111 énoncés sur 181 et le coefficient d'accord fut de 85%. Les résultats sont présentés en fonction de la fréquence des énoncés dans une catégorie et du nombre d'enseignants représentant ces mêmes énoncés. Les résultats sont ensuite présentés en fonction des nuances observées entre les énoncés pour chaque catégorie.

3.4 Troisième étape : La description des contenus d'enseignement

3.4.1. Les participants

Cette étape, qualitative, visait à décrire la liste des contenus d'enseignement des cours d'éducation physique de plein air. Les participants proviennent de la liste de la première étape de la recherche et qui ont indiqué qu'ils désiraient participer aux suites de la recherche. Ils ont tous été contactés pour cette étape, et tous les types de document étaient acceptés (plans de cours, calendrier de formation, notes de cours, etc.).

3.4.2 Le choix et la construction de l'instrument

La grille d'analyse d'identification du contenu manifeste découle de la structure théorique de la recherche, soit des catégories prédéfinies à partir des éléments pour une pratique autonome des activités de plein air du CQL. Une première lecture flottante du corpus a permis de vérifier dans quelle mesure ce dernier pouvait être analysé avec la grille et si des noyaux de sens pouvaient induire de nouvelles sous-catégories. Cette première version de la grille a été testée par le chercheur principal, puis les définitions ont été ajustées afin que les catégories répondent aux qualités d'exclusion mutuelle, de fidélité et de pertinence (Gauthier, 1992). Au final, trois

grands thèmes ont été définis, chacun comportant des catégories et des sous-catégories (APPENDICE F).

3.4.3. La validité de la grille d'analyse

L'évaluation de la fiabilité et la validité des données a ensuite été réalisée par une spécialiste, professeure en éducation à l'UQAM. Un échantillon de 20 % des énoncés de chaque sous-catégorie, soit 214 éléments, a servi pour valider la grille d'analyse mixte. Le coefficient d'accord inter-codeur était de 88 % entre le chercheur principal et la spécialiste. Après l'analyse de 26 énoncés litigieux, les ajustements ont permis de faire passer le pourcentage à 93%.

3.4.4 La stratégie de collecte et d'analyse de données

Les participants volontaires ont été sollicités par courriel entre février et mars 2011 afin d'obtenir les documents d'enseignement utilisés dans leur cours. Deux rappels par courriel ont été faits aux enseignants. L'analyse du corpus de document a été faite par le chercheur principal en suivant les étapes du processus d'analyse de contenu de Gauthier (1992). Le traitement quantitatif a été fait selon des règles de dénombrement de la présence des catégories et sous-catégories pour l'ensemble du corpus. Les résultats ont ensuite été présentés en fonction des nuances observées entre les énoncés pour chaque catégorie.

3.5 Les limites de la recherche

La recherche présente certaines limites dont les plus importantes sont présentées ici. Tout d'abord, la première étape, soit l'utilisation d'un questionnaire électronique anonyme, permettait à un enseignant de répondre deux fois au questionnaire d'enquête et ainsi influencer les résultats. Toutefois, il serait assez surprenant qu'un enseignant l'ait fait considérant les enjeux reliés à la recherche.

Une autre limite est qu'il est parfois difficile d'obtenir de l'information d'un participant qui n'a pas de formation spécifique ou qui doute de ses compétences (Gauthier et Beaud, 2009), car s'identifier comme un intervenant sans formation n'est pas très flatteur. Dans le questionnaire, les questions sur la formation en plein air des enseignants suivaient celles sur les aspects sociodémographiques. Cela explique peut-être que parmi les 16 questionnaires incomplets, 10 avaient des données sociodémographiques, mais s'arrêtaient aux questions sur la formation.

Une limite commune à l'entretien individuel et à l'analyse de contenu est d'être le reflet d'une perspective du participant sur le sujet à un moment donné dans le temps. Idéalement, ces démarches doivent être combinées à une forme ou une autre de triangulation pour en confirmer les résultats. Aussi, les résultats produits par ces deux étapes sont à considérer avec prudence, car ils sont le reflet d'un échantillon non probabiliste de volontaires d'où la nature hasardeuse de toute tentative de généralisation des résultats (Gauthier et Beaud, 2009). En terminant, il est à noter pour ces deux étapes de recherche que la fréquence des énoncés par sous-catégorie n'est pas un signe univoque de l'importance qu'accordent les enseignants à cette dimension. L'absence d'énoncés ne permet pas non plus de conclure que ces notions ne sont jamais abordées dans les cours, seulement qu'elles ne sont pas présentes dans les données fournies par les participants.

3.6 L'éthique

Dans le cadre de cette recherche, certaines règles ont été appliquées afin d'assurer le caractère éthique de la recherche en lien avec les participants, les données recueillies et les biais possibles du chercheur, et ainsi respecter le certificat de déontologie émis par l'UQAM. Les informations nécessaires au consentement du participant, tels les objectifs de la recherche, les étapes et la nature de l'implication demandée, ont été présentées lors des différentes communications écrites et téléphoniques (APPENDICE B).

Au plan éthique, deux aspects importants ont dû être pris en compte. Le premier aspect est lié aux rôles professionnels du chercheur principal, qui est enseignant en éducation physique au collège Jean-de-Brébeuf, qui s'investit dans l'utilisation du plein air, au collégial et à l'extérieur du cadre scolaire. Ces rôles impliquent que les collègues, enseignants dans d'autres institutions, puissent vivre cette situation de façon positive ou négative. Le chercheur devait donc constamment garder une distance, à chaque étape de la recherche, afin d'assurer la plus grande neutralité possible. Tout au long de la recherche, les opinions et les perceptions du chercheur principal ont constamment été prises en compte afin de tendre vers une démarche objectivée.

L'autre aspect est lié aux participants qui ont à se dévoiler, à indiquer ce qu'ils sont, ce qu'ils ne sont pas et ce qu'ils font avec leurs étudiants en contexte de plein air. L'inconfort ou la peur de se dévoiler, le désir de plaire ou de se mettre en valeur, sont des biais possibles dans la démarche de l'étude. Le chercheur avait à en tenir compte afin d'en diminuer les effets. Cet aspect peut aussi être exacerbé par les rôles professionnels du chercheur; il est d'autant plus important d'en tenir compte.

CHAPITRE IV RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le chapitre qui suit présente les résultats des trois étapes de la recherche, soit : a) les caractéristiques des enseignants qui interviennent en contexte de plein air, b) les intentions pédagogiques des enseignants et c) les contenus d'enseignement des cours de plein air. La discussion des résultats est présentée à la fin de chacune des sections.

4.1 Les caractéristiques des enseignants qui interviennent en contexte de plein air

En lien avec le premier objectif de recherche les résultats sont présentés selon les trois aspects suivants, soit : a) les caractéristiques sociodémographiques, b) les caractéristiques socioprofessionnelles liées à la formation et c) les caractéristiques socioprofessionnelles liées à l'expérience. Au total, 88 questionnaires complets ont été retenus pour analyse, et 16 questionnaires incomplets ont été rejetés.

4.1.1 Les caractéristiques sociodémographiques

Les caractéristiques sociodémographiques concernent a) la provenance des participants par région et par type d'institution, b) la tâche d'enseignement, et c) le sexe et l'âge.

4.1.1.1 La provenance des participants par région et par type d'institution

La provenance des participants est décrite en fonction de la région et du type d'institution collégiale, soit francophone ou anglophone et publique ou privée. Les participants proviennent de 62 des 84 institutions collégiales qui offrent des cours d'éducation physique en contexte de plein air (Tableau 8). Ils représentent toutes les régions du Québec, à l'exception de la Côte-Nord, ce qui s'explique peut-être par l'absence d'offre de cours de plein air dans les cégeps de Sept-Îles et de Baie-Comeau. La région de Québec est aussi moins représentée avec quatre participants issus de trois institutions sur les dix qui offrent des cours de plein air. Globalement,

les institutions francophones publiques sont bien représentées, mais les institutions publiques anglophones et celles privées le sont moins.

4.1.1.2. La tâche d'enseignement

Les participants avaient à indiquer le nombre de groupes et le nombre de jours d'encadrement en contexte de plein air de leur tâche d'enseignement. Parmi les 88 participants, 70 indiquent avoir enseigné en contexte de plein air durant l'année scolaire 2009-2010, pour un total de 240 groupes représentant 1055 jours d'encadrement. La comparaison du nombre total de groupes de plein air des participants avec le total de la préenquête, malgré les limites de celle-ci, montre que les participants ont enseigné à environ 40% des groupes de plein air de l'année 2009-2010.

Les résultats montrent que la grande majorité des participants enseignent moins de quatre groupes par année en contexte de plein air. La moyenne de 3,6 groupes représente environ le quart d'une tâche à temps plein (normalement 16 groupes/année) (Tableau 9). En ce qui a trait au nombre de jours d'encadrement en contexte de cours de plein air, les données montrent que les participants sont à l'extérieur avec des groupes en moyenne 15 jours par année et que la majorité se situe en deçà de ce chiffre.

Tableau 8 Distribution du nombre de participants au questionnaire et du nombre d'institutions qu'ils représentent selon la région et le type d'institution collégiale (n=84)

Régions/Types d'institution		Nb participants	Nb d'institutions représentées	Nb d'institutions total
Ile de Montréal				
Privée	Francophone	7	4	7
	Anglophone	3	1	2
Publique	Francophone	16	12	14
	Anglophone	3	2	3
Grande région montréalaise				
Publique	Francophone	15	6	6
Outaouais-Laurentides-Abitibi				
Privée	Anglophone	0	0	1
Publique	Francophone	8	9	9
Estrie-Beauce				
Privée	Francophone	1	1	1
Publique	Francophone	8	4	6
	Anglophone	0	0	1
Centre-du-Québec-Mauricie				
Privée	Francophone	1	1	2
Publique	Francophone	6	6	6
Québec				
Privée	Francophone	0	0	2
	Anglophone	0	0	1
Publique	Francophone	4	3	6
	Anglophone	0	0	1
Saguenay-Lac St-Jean				
Publique	Francophone	7	5	5
Bas-du-Fleuve-Gaspésie-Îles de la Madeleine				
Publique	Francophone	7	8	11
Total pour toutes les régions du Québec				
Privée	Francophone	9	6	12
	Anglophone	3	1	4
Publique	Francophone	71	53	63
	Anglophone	3	2	5
Provenance inconnue		2	-	-
	Total	88	62	84

Tableau 9 Distribution du nombre de groupes et de jours d'encadrement en contexte de plein air des participants pour l'année 2009-2010 (n=70)

Groupe		Participants	
Nb		Fc	
1		10	
2		17	
3		14	
4		15	
5		3	
6		4	
7		0	
8		3	
9		0	
10		2	
11		1	
Total		70	
Moyenne		3,6	
Jours d'encadrement		Participants	
Nb		Fc	
1-5		16	
6-10		17	
11-15		10	
16-20		8	
21-25		7	
26-30		4	
31-35		3	
36-40		2	
41-45		0	
46-50		3	
Total		70	
Moyenne		15	

4.1.1.3. La description selon le sexe et l'âge

La répartition des participants selon le sexe donne 55 hommes et 33 femmes, (Tableau 10). Les mêmes données regroupées par tranche d'âge montrent que le nombre total de participants est presque égale dans chaque catégorie. Deux catégories ont de plus faibles représentations des femmes, soit les 31-40 ans et les 51-60 ans (Tableau 11). À l'opposé, une catégorie est composée de plus de femmes que d'hommes.

Tableau 10 Données sur le sexe et l'âge des participants (n=88)

Sexe	Nb	%
Homme	55	62,5%
Femme	33	37,5%

Âge	Moyenne	Écart-type
Homme	42,2	11
Femme	41,2	9,8

Tableau 11 Distribution des participants par tranche d'âge (n=88)

	30 ans et moins	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61 ans et plus	Total
Hommes	10	17	10	18	0	55
Femmes	9	4	13	7	0	33
Total	19	21	23	25	0	88

4.1.2. Les caractéristiques socioprofessionnelles liées à la formation

Cette section présente les résultats concernant les caractéristiques socioprofessionnelles en lien avec a) les formations scolaires et la reconnaissance professionnelle d'intervenant en contexte de plein air et, b) les formations techniques aux activités de plein air, à la sécurité et l'environnement.

4.1.2.1 Les formations scolaires et la reconnaissance professionnelle d'intervenant en contexte de plein air

Les données concernant les formations scolaires montrent que la majorité des participants détiennent une formation de premier cycle en enseignement de l'éducation physique (Tableau 12). De plus, lorsque les formations de deuxième cycle sont prises en compte, les détenteurs d'une formation en enseignement ou en éducation représentent plus de 80% des participants.

Les résultats montrent aussi que trois participants détiennent des diplômes collégiaux ou universitaires spécialisés en plein air, soit un DEC en tourisme d'aventure et plein air du Cégep de Gaspé, un certificat universitaire de l'Université Concordia (Outdoor Education Certificate) et un baccalauréat en plein air de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Une des questions de l'enquête visait à connaître le nombre d'enseignants qui détiennent une reconnaissance professionnelle de guide de tourisme d'aventure du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT). Outre les formations en plein air obtenues d'une institution scolaire, la reconnaissance professionnelle est la seule autre forme de diplôme officiel en lien avec l'encadrement de groupes en plein air au Québec. Cette reconnaissance a été décernée

à un total de quarante-cinq personnes au Québec depuis 2005², et un seul des participants de la recherche a indiqué la détenir.

4.1.2.2. Les formations techniques aux activités de plein air, à la sécurité et à l'environnement

Les participants avaient à identifier les formations qu'ils ont en lien avec les activités de plein air, la sécurité et l'environnement, que ces dernières soient à jour ou non. La distribution du nombre de formations aux activités de plein air que possèdent les participants montre que 16 d'entre eux n'en ont aucune (Tableau 13). Les résultats montrent aussi que la majorité des participants se retrouvent dans les catégories une à cinq formations, alors que 18 participants ont plus de cinq formations.

La distribution des formations techniques des participants en fonction des types d'activités de plein air est présentée en ordre décroissant (Tableau 13). Les activités pour lesquelles les enseignants ont le plus de formation sont le canot (51 %) et le ski de fond (41 %) suivies de sept activités dont les pourcentages varient entre 22 et 32 %. Finalement, le télémark, la planche à neige et certaines autres activités ont des pourcentages de formation faibles, avec moins de 10 %.

Pour les premiers soins, la majorité des participants affirment détenir une formation et 30% d'entre eux ont une formation spécialisée pour intervenir en régions éloignées. Finalement, le questionnaire visait à établir le niveau de connaissance en environnement des enseignants par rapport au programme d'éthique environnemental Sans trace, seul programme de ce genre. Les résultats montrent que la majorité, soit

² Données obtenues lors d'un appel téléphonique au Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) le 24 janvier 2012.

60% des participants, connaît le programme et que seulement 4% ont une formation Sans trace (Tableau 13).

Tableau 12 Formations scolaires et reconnaissance professionnelle des participants (n=88)

Types de qualification	Homme	Femme	Total
Formations scolaires 1^{er} cycle	Fc	Fc	Fc
Éducation physique	44	21	65
Intervention activité physique	5	3	8
Kinanthropologie, kinésiologie	4	9	13
Plein air	1	0	1
Indéterminé	1	0	1
Total	55	33	88
Formations scolaires 2^e cycle			
En éducation	4	4	8
Autres	6	1	7
Formations complémentaires en plein air			
Guide de tourisme d'aventure	0	1	1
Outdoor education certificate	0	1	1
Reconnaissance professionnelle de guide de tourisme d'aventure	1	0	1

Tableau 13 Distribution des formations techniques aux activités de plein air, à la sécurité et à l'environnement des participants (n=88)

	Hommes (Fc)	Femmes (Fc)	Total (Fc)
Formation technique de plein air par participant			
0 formation	13	3	16
1 formation	9	4	13
2 formations	6	4	10
3 formations	6	4	10
4 formations	6	6	12
5 formations	6	3	9
6 formations	4	2	6
7 formations	2	5	7
8 formations	2	1	3
9 formations et +	1	1	2
Formation technique de plein air par activité			
Canot	29	16	45
Ski de fond	18	18	36
Escalade	14	13	27
Ski alpin	13	12	25
Randonnée pédestre	13	9	22
Orientation	12	9	21
Plongée	13	8	21
Vélo	12	9	21
Kayak	11	8	19
Télémark	4	4	8
Planche à neige	5	5	7
Sauvetage en eau vive	2	0	2
Autres	1	4	5
Formation en premiers soins			
Premiers soins	46	27	73
Premiers soins en région éloignée	14	13	27
Formation à l'approche Sans trace (ST)			
Pas de formation et ne connaît pas ST.	13	5	18
Pas de formation, à entendu parler de ST.	10	4	14
Pas de formation, connaît le programme ST.	32	20	52
Possède une formation ST.	0	4	4

4.1.3 Les caractéristiques socioprofessionnelles liées à l'expérience

Cette section regroupe les caractéristiques liées à l'expérience sur laquelle se base le jugement des enseignants en contexte de plein air. Elle a été observée sous l'angle de l'expérience a) d'enseignement au collégial, b) d'encadrement d'activités parascolaires et professionnelles en plein air et c) de pratique personnelle d'activités de plein air.

4.1.3.1 L'expérience d'enseignement au collégial

Les résultats sur l'expérience d'enseignement au collégial et celle d'enseignement au collégial en contexte de plein air montrent que la majorité des enseignants se retrouvent dans les catégories 0-4 ans et 5-9 ans d'expérience. Dans les deux cas, la distribution des autres participants dans les catégories de plus de 10 ans d'expérience ne montre pas de regroupement aussi important (Tableau 14).

Tableau 14 Expériences d'enseignement au collégial et d'enseignement au collégial en contexte de plein air des participants

Années d'expérience	Fc
Enseignement au collégial	
0-4 ans	25
5 à 9 ans	24
10 à 14 ans	8
15 à 19 ans	6
20 à 24 ans	6
25 à 29 ans	8
30 à 35 ans	11
Total	88
Enseignement au collégial en contexte de plein air	
0-4 ans	37
5 à 9 ans	17
10 à 14 ans	6
15 à 19 ans	3
20 à 24 ans	9
25 à 29 ans	7
30 à 35 ans	9
Total	88

4.1.3.2 L'expérience d'encadrement d'activités parascolaires et professionnelles en plein air

Les participants avaient à identifier leurs expériences d'encadrement parascolaire et professionnel en contexte de plein air, c'est-à-dire en excluant l'encadrement dans les cours qu'ils enseignent. Les résultats montrent qu'environ 40% des participants n'ont jamais encadré d'activités de plein air dans ces deux contextes (Tableau 15). Les résultats montrent aussi qu'environ 50% des participants ont encadré des groupes en contexte parascolaire et que 45% l'ont fait en contexte professionnel. De plus, les participants qui interviennent dans un de ces contextes sont souvent ceux qui encadrent aussi dans l'autre. Ainsi, plus du tiers des participants a de l'expérience dans les deux contextes d'encadrement.

L'expérience des participants en contexte parascolaire et professionnel a aussi été analysée en fonction du nombre de types d'activités différentes et du type d'activités encadrées. Les résultats montrent que les participants ont majoritairement encadré plus d'un type d'activités, mais rarement plus de quatre (Tableau 16) (Tableau 17). Les résultats montrent aussi que les participants encadrent des activités variées. Toutefois, la randonnée, le ski de fond et l'escalade sont parmi les activités les plus fréquemment encadrées dans les deux contextes d'intervention. Les résultats observés en fonction du sexe montrent peu de résultats surprenants, globalement, la proportion d'hommes et de femmes se rapproche de celle de l'ensemble des participants.

Tableau 15 Distribution de l'expérience des participants en encadrement d'activités de plein air en contexte parascolaire et professionnelle (n=88)

Encadrement en contexte parascolaire ou professionnelle	Homme (Fc)	Femme (Fc)	Total (Fc)
N'a jamais encadré	22	13	35
A encadré uniquement en contexte parascolaire	9	4	13
A encadré uniquement en contexte professionnel	5	3	8
A encadré en contexte parascolaire et professionnel	19	13	32
Total	55	33	88

Tableau 16 Répartition de l'expérience d'encadrement en contexte parascolaire selon le nombre de types d'activités et les types d'activités encadrées (n=45)

Expériences d'encadrement parascolaires	Homme (n=29)	Femme (n=16)	Total de tous les participants (n=45)
	Fc	Fc	%
Nombre de types d'activités encadrées			
1	7	5	27
2	4	2	13
3	5	2	16
4	5	2	16
5	2	2	9
6	1	0	2
7	1	1	4
8	2	0	4
9	1	1	4
10	1	0	2
11	0	1	2
Total	29	16	100
Types d'activités encadrées			
Raquette	14	8	49
Ski de fond	10	9	42
Canot	10	8	40
Randonnée pédestre	10	6	35
Escalade	9	4	29
Expédition dans le monde	10	4	31
Orientation	6	5	24
Ski alpin	5	6	24
Vélo	7	4	24
Club de plein air	9	2	24
Télémark	4	3	16
Planche à neige	6	0	13
Expédition au Québec	2	4	13
Kayak	4	1	11
Expédition au Canada	0	2	4
Premiers soins	1	1	4
Rafting	1	0	2

Tableau 17 Répartition de l'expérience d'encadrement en contexte professionnel selon le nombre de types d'activités et les types d'activités encadrées (n=40)

Expériences d'encadrement en contexte professionnel	Homme (n=24)	Femme (n=16)	Total de tous les participants (n=40)
	Fc	Fc	%
Nombre de types d'activités encadrées			
1	7	7	35
2	3	1	10
3	6	3	23
4	3	2	13
5	1	1	5
6	2	1	7
7	1	1	5
8	1	0	2
Total	24	16	100
Types d'activités encadrées			
Escalade	8	6	41
Ski alpin	7	5	35
Randonnée pédestre	4	7	32
Ski de fond	6	4	29
Vélo	5	3	24
Raquette	1	6	21
Planche à neige	6	1	21
Canot	4	2	18
Orientation	2	4	18
Kayak	3	2	15
Télémark	3	1	12
Rafting	2	0	6
Plongée sous-marine	1	0	3
Premiers soins région éloignée	0	0	0
Autres	4	7	32

4.1.3.3 L'expérience personnelle de pratique d'activités de plein air

Les résultats montrent que la grande majorité des participants pratiquent des activités de plein air à titre personnel et que cinq n'en avaient pas fait en 2009. Les résultats portent sur a) le nombre de types d'activités pratiquées, b) la fréquence des participants par activités et le nombre d'années d'expérience dans la pratique de chaque activité.

Les résultats montrent que la majorité des participants pratiquent entre quatre et sept activités de plein air. De plus, certaines activités sont très populaires, comme la randonnée pédestre, la raquette, le vélo, le ski de fond et le canot qui ont des taux de participation qui varient de 51 % à 91 % selon le sexe (Tableau 18). Les moins populaires sont le télémark, l'orientation, la plongée, la planche à neige et le rafting. En plus des activités de la liste suggérée dans le questionnaire, les participants ont aussi indiqué qu'ils pratiquent d'autres activités de plein air comme le ski de haute route, le camping d'hiver, le canot à glace, la voile et le vélo de montagne. Finalement, les participants indiquent qu'ils ont de nombreuses années d'expérience de pratique dans presque toutes les activités.

Tableau 18 Description de la pratique personnelle des activités de plein air des participants selon le nombre et les types d'activités pratiquées (n=88)

Nombre de types d'activités pratiquées	Homme	Femme	Total
	Fc	Fc	Fc (%)
0	3	2	5 (6)
1	1	0	1 (1)
2	6	1	7 (8)
3	5	1	6 (7)
4	7	2	9 (10)
5	7	3	10 (11)
6	7	9	16 (18)
7	7	10	17 (19)
8	4	2	6 (7)
9	5	1	6 (7)
10	2	1	3 (3)
11	1	1	2 (2)
total	55	33	88 (100)

Types d'activités pratiquées	Homme (n=55)		Femme (n=33)		Total (n=88) (Fc)
	Pratique l'activité (Fc)	Années de pratique (Nb)	Pratique l'activité (Fc)	Années de pratique (Nb)	
Randonnée pédestre	45	20	30	23	75
Raquette	40	18	25	13	65
Vélo	37	24	26	21	63
Ski de fond	36	22	26	23	62
Canot	28	21	20	18	48
Ski alpin	21	19	17	24	38
Kayak	19	7	14	14	33
Escalade	17	12	8	4	25
Télémark	9	14	8	19	17
Orientation	6	24	8	15	14
Plongée	7	14	6	5	13
Planche à neige	10	8	2	11	12
Rafting	6	6	2	4	8
Autres	8	-	5	-	9
Moyenne	-	16	-	15	-

4.1.4 La discussion concernant les caractéristiques des enseignants qui interviennent en contexte de plein air

La discussion des résultats qui suit concerne a) les caractéristiques sociodémographiques, b) les caractéristiques socioprofessionnelles liées à la formation et c) les caractéristiques socioprofessionnelles liées à l'expérience.

4.1.4.1 Les caractéristiques sociodémographiques

Deux aspects des caractéristiques sociodémographiques retiennent l'attention dans cette discussion. Premièrement, la proportion de la tâche des enseignants intervenant en contexte de plein air est d'environ 25% et cela implique une grande responsabilité puisqu'ils encadrent en moyenne 15 jours par année à l'extérieur. Leur rôle d'enseignant les amène donc à être les premiers intervenants pour assurer la sécurité du groupe et gérer tous les incidents possibles en contexte de plein air. De plus, puisque ces enseignants ont 75% de leur tâche dans d'autres contextes d'intervention (gymnase, piscine...), ils doivent aussi être versatiles afin de pouvoir intervenir dans toutes ces situations. Cela implique que les enseignants intervenants en contexte de plein air aient à développer des compétences variées et qu'ils aient à suivre un grand nombre de formations.

Deuxièmement, la proportion des hommes par rapport aux femmes enseignants en contexte de plein air montre que ces dernières sont moins présentes parmi les 31-40 et les 51-60 ans. Toutefois, malgré ces deux plus faibles représentations des femmes, l'intervention en contexte de plein air n'est pas l'apanage des hommes et les femmes ne sont pas une petite minorité. Cette situation est positive car considérant que les enseignants sont souvent des modèles pour les jeunes, il semble logique de croire que les filles risquent presque autant que les garçons de s'intéresser aux activités de plein air.

4.1.4.2. Les caractéristiques socioprofessionnelles liées à la formation

Les caractéristiques socioprofessionnelles qui retiennent l'attention dans cette discussion sont, a) la formation académique, b) les formations aux activités de plein air, c) les formations en premiers soins et d) l'environnement. Ils sont suivis d'une discussion globale et des impacts de ces résultats.

La formation académique de la grande majorité des participants est en enseignement ou en éducation, mais il est surprenant de constater qu'ils sont peu nombreux à détenir une spécialisation dans le domaine du plein air. Pourtant, ce serait sûrement un atout afin d'assurer un enseignement et un encadrement optimal, car dans ces formations, il y a probablement des connaissances utiles à l'enseignant afin de s'acquitter de sa tâche ou pour favoriser les apprentissages des étudiants.

Les formations aux activités de plein air des participants montrent une grande variété de cas avec 20% qui ne détiennent aucune formation et à l'opposé près de 60% des participants qui ont plus de 2 formations. Bien que certains n'aient pas de formation, l'aspect positif est qu'il semble y avoir une adéquation entre les formations des participants et les activités les plus souvent utilisées au collégial. Par exemple, le canot-camping est utilisé par 47% des institutions et 45% des participants affirment avoir une formation pour cette activité.

L'aspect des formations en premiers soins est inquiétant, car 20% des participants n'en ont pas et seulement 30% en ont une spécifique aux régions éloignées. Les normes du Conseil québécois du loisir (CQL) et d'Aventure écotourisme Québec (AEQ) indiquent pourtant qu'un responsable de groupe en plein air devrait détenir au minimum un cours de 16 heures. De plus, selon le type d'intervention et l'environnement de pratique de l'activité de plein air, la formation spécifique aux régions éloignées est de mise. Les enseignants devraient détenir ces formations pour la sécurité des étudiants, car l'environnement des cours de plein air est à plus haut

risque que celui aseptisé d'un cours de tennis ou de musculation. De plus, l'enseignant est souvent seul avec son groupe et n'a pas accès à un premier répondant comme dans une institution, ce qui implique des responsabilités légales plus importantes en cas d'intervention.

La formation à l'environnement en lien avec la connaissance du programme d'éthique environnemental Sans trace montre que de nombreux participants connaissent le programme, mais que seulement quatre d'entre eux ont une formation. Ces résultats sont probablement en augmentation puisque ce programme n'existe que depuis le début des années 90 aux États-Unis. De plus, la raison majeure expliquant le peu d'enseignants formés à cette approche repose sûrement sur la disponibilité du programme en français, qui n'est accessible au Québec que depuis 2004.

Globalement, il y a donc des lacunes au plan de la formation des participants qui semblent confirmer la conclusion de Messier et Cayouette (2006). Ils ont relevé qu'une différence existe entre le niveau des formations des enseignants et les normes du CQL et de l'AEQ, et que la majorité des enseignants n'atteignent pas ces standards. Par exemple, pour encadrer un cours de canot se déroulant en eau calme, un enseignant en éducation physique doit avoir un cours de premiers soins et un niveau II en eau-calme. Or, la question de la concordance aux niveaux de formation des enseignants en lien avec les cours qu'ils donnent et les lieux de pratique demeure.

Les enseignants et les institutions devraient pourtant s'intéresser aux niveaux de formation afin d'assurer la sécurité des étudiants et se prémunir contre les possibles poursuites légales en cas d'incident. Peut-être que les règles d'embauche des enseignants dans les institutions collégiales devraient mettre l'accent sur les qualifications spécifiques au domaine du plein air. À tout le moins, un travail de promotion ou des incitatifs pourraient certainement encourager les enseignants à aller chercher ces formations ou à engager des guides qualifiés.

En conclusion, les résultats concernant les caractéristiques socioprofessionnelles liées à la formation peuvent être mis en relation avec les compétences d'un leader en plein air tel que présentées dans la problématique. Les résultats de la recherche montrent que seule la compétence en enseignement semble être acquise par tous les participants, considérant leur formation et le poste qu'ils occupent. Pour les compétences techniques aux activités, de sécurité et d'environnement, un certain nombre de participants semblent ne pas atteindre les normes pour certains contextes d'intervention. La grande diversité des lieux d'intervention, et les nombreuses formations différentes s'y rattachant, expliquent peut-être le manque de formation des participants, car cela demande beaucoup de temps et de ressources. Malgré les difficultés, la formation des enseignants serait souhaitable, car cela s'ajouterait à leurs compétences afin d'assurer un enseignement optimal et la sécurité des étudiants.

4.1.4.3. Les caractéristiques socioprofessionnelles liées à l'expérience

Les expériences des participants en contexte de plein air concernent l'enseignement au collégial, l'encadrement en contexte parascolaire, l'encadrement en contexte professionnel et la pratique à titre personnel. Ces expériences sont variées et apportent différents outils aux enseignants qui permettent d'optimiser les apprentissages là où l'environnement pose des défis importants (pluie, mouches, froid...), d'adapter l'encadrement au contexte (parascolaire, professionnel...) ou d'approfondir ses capacités techniques par la pratique personnelle d'itinéraires plus exigeant.

Évidemment, ces types d'expériences ne peuvent pas toutes être exigés des enseignants, car elles ne font pas nécessairement partie de la tâche d'enseignement, mais y a-t-il un minimum nécessaire pour encadrer des groupes en contexte de plein air? Cette question a amené le CQL et l'AEQ à établir des critères en fonction de l'expérience personnelle, d'encadrement de groupe et de niveau de difficulté d'un parcours pour chaque activité. À titre d'exemple, le document du CQL indique qu'un

intervenant en canot pour une sortie à la journée doit avoir au minimum 400km de canotage réalisés à titre personnel, dont 200km sur des parcours avancés (classés II) et 10 jours comme leader de groupe dont cinq sur des parcours classés II (Guide de pratique sécuritaire des activités de plein air, annexes 4). Pour des sorties en randonnée pédestre, l'AEQ indique pour le niveau d'encadrement « excursion avec coucher » que l'intervenant doit avoir au moins 30 jours à titre personnel et 25 jours comme leader, dont 10 de niveau élevé de difficulté.

La situation de l'expérience des participants en lien avec ces critères montre qu'en ce qui concerne la pratique personnelle, ils semblent atteindre ces critères vu leur nombre moyen d'années de pratique. De plus, il semble que les participants peuvent compter sur une expérience en adéquation avec leur tâche d'enseignement. En effet, les activités les plus souvent pratiquées par les participants dans tous ces contextes sont aussi celles le plus souvent offertes dans les institutions collégiales et pour lesquelles ils affirment détenir une formation.

Pour l'expérience d'encadrement, les résultats sont plus nuancés et les participants se divisent en deux groupes presque égaux dans les trois situations d'encadrement (enseignement, parascolaire et professionnelle). La moitié des participants ont moins de 10 ans d'expérience d'enseignement et la même proportion s'applique aux expériences d'encadrement parascolaire ou professionnel. Toutes ces données cumulées montre que la proportion des participants n'ayant que de l'expérience en enseignement est de 40%, ce qui limite leur expérience aux seules interventions vécues en classe, soit en moyenne 15 jours par année. Ces données s'expliquent probablement par le renouvellement du corps professoral qui a lieu présentement avec les départs à la retraite, mais soulève du même coup la question de la capacité d'un enseignant peu expérimenté d'encadrer un groupe en contexte de plein air.

Les enseignants en éducation physique, détenteurs d'un baccalauréat, ont-ils automatiquement la capacité d'encadrer un groupe de plein air ou s'ils doivent « apprendre » à le faire. Or, s'il doit y avoir un apprentissage, de quelle manière y a-t-il transmission des connaissances entre les plus expérimentés et les moins expérimentés? Et le cas échéant, à partir de quel moment un enseignant a-t-il suffisamment d'expérience pour assurer l'encadrement d'un groupe seul? Les pistes de solutions sont nombreuses, outre l'élaboration de critères spécifiques aux éducateurs physiques, peut-être que le mentorat ou un accompagnement de groupe supervisé pourrait permettre d'assurer le transfert de l'expérience.

En conclusion, les résultats concernant l'expérience peuvent être mis en relation avec l'une des compétences d'un leader en plein air tel que décrit dans la problématique, soit le jugement basé sur l'expérience. Le cumul des expériences des participants doivent leur permettre de porter un jugement sur une situation afin d'anticiper et de réagir adéquatement face aux problèmes que posent inévitablement les séjours de plein air. Les résultats ne permettent pas d'établir que les participants atteignent tous cette compétence, car bon nombre d'entre eux ont peu d'expérience et, pour plusieurs, celle-ci est limitée au contexte d'enseignement. Des expériences variées et suffisantes seraient pourtant à l'avantage des enseignants puisqu'ils auraient une plus grande aisance à évoluer et encadrer des groupes en contexte de plein air. Ce faisant, ils augmenteraient la sécurité, l'apprentissage et la qualité du vécu de leurs groupes lors de séjour en contexte de plein air.

4.2. La description des intentions pédagogiques des enseignants

Le deuxième objectif de cette recherche vise à décrire les intentions pédagogiques des enseignants en éducation physique intervenant en contexte de plein air. L'analyse du verbatim des entretiens individuels s'est faite en fonction des définitions des quatre types d'intervention possibles en éducation par l'aventure et 163 énoncés ont été retenus (Tableau 19). Quelques énoncés induits de l'analyse ont été retenus et associés à certains types d'intervention, car ils évoquent des notions d'apprentissage et de développement reliées à la pratique du plein air. Le découpage et le classement des énoncés n'a pas permis d'en associer à l'aventure thérapeutique. Ce type d'intervention a donc été exclu des résultats qui ne concernent que les trois catégories suivantes, soit : a) l'aventure récréative, b) l'aventure éducative et c) l'aventure de développement de la personne.

Il est à noter que la fréquence des énoncés par catégorie n'est pas un signe de l'importance qu'accorde le participant à cette dimension. Par contre, le nombre de participants exprimant des intentions pédagogiques relatives à chaque catégorie a été pris en compte. Globalement, tous les participants ont exprimé une propension à orienter leurs intentions pédagogiques vers l'aventure éducative et dans une moindre mesure à l'aventure récréative. L'aventure utilisée dans un but de développement de la personne ne semble pas autant faire partie des intentions des enseignants, en nombre d'énoncés associés à cette catégorie, mais aussi parce que cette intention n'est pas partagée par les 10 participants (Tableau 19).

Tableau 19 Fréquences des participants et des énoncés par type d'intervention en contexte de plein air (n=10)

Types d'intervention	Participants Fc	Énoncés Fc
<p>Aventure récréative : Approche qui vise à faire vivre une expérience axée sur le plaisir, l'amusement, la découverte d'une nouvelle activité ou d'un nouvel environnement. La recherche de sensations nouvelles ou de vivre une nouvelle expérience peut inclure certains apprentissages, mais ce n'est pas le but premier.</p>	10	50
<p>Aventure éducative Approche qui vise à faire évoluer ou changer la manière de penser ou d'agir de la personne au plan des connaissances, des habiletés, des techniques ou des capacités physiques. Cela est rendu possible en relevant un défi ou par un travail de dépassement de soi. L'enseignant utilisant la perception du risque, la dynamique du groupe ou l'entraide comme moyen de générer cet apprentissage. <u>Sous-thème émergeant de l'analyse : Apprentissage de l'autonomie et de l'éthique en plein air</u></p>	10	86
<p>Aventure de développement de la personne Approche qui vise à développer des habiletés personnelles et interpersonnelles de communication, de se comporter et de se conduire avec les autres. Cela se fait grâce aux liens qui se développent entre les individus, le respect, le sens des responsabilités envers soi et les autres, la confiance, la collaboration et la coopération. <u>Sous-thème émergeant de l'analyse : Développement du leadership</u></p>	6	27
<p>Aventure thérapeutique Approche visant un changement de comportement face à une dépendance ou un trouble du comportement.</p>	0	0
Total		163

4.2.1 Les intentions en lien avec l'aventure récréative

Au total, 50 énoncés ont été catégorisés sous ce type d'intervention. Ils sont issus des propos des dix participants et montrent trois tendances, soit d'être axés vers : a) le plaisir, b) les sensations nouvelles ou c) la découverte et les nouvelles expériences.

La première tendance s'exprime dans les propos de trois participants qui font référence à la notion de plaisir et d'amusement vécu lors des activités de plein air. Ils parlent d'« ...éveiller le plaisir... (Sujet 1) » des étudiants ou du plaisir vécu par les étudiants lors des cours de plein air, qu'« ils ont eu du fun... (Sujet 2)».

Une deuxième tendance, évoquée par cinq participants, regroupe des propos concernant l'intention de faire vivre des sensations nouvelles aux étudiants. Cela peut être en lien avec l'activité; « Tu n'es pas dans ton élément, tu dois vivre l'adaptation au stress. Certains vivent la peur, d'autres la fatigue et d'autres émotions face aux éléments qui se présentent devant toi (sujet 2)». Mais la majorité parle surtout de la relation que vivent les étudiants avec la nature, soit de « les amener vers la nature (sujet 2) » ou au « niveau du contact avec la nature (sujet 3)».

La troisième tendance regroupe la majorité des énoncés de cette catégorie et est partagée par tous les participants. Il s'agit d'intentions pédagogiques liées à la découverte et aux nouvelles expériences vécues par les étudiants dans les cours de plein air. Tous les participants ont soulevé cette idée par des propos clairs, parlant d'une « ...découverte de ce qu'ils ne connaissent pas. (Sujet 2) », « ...de leur faire vivre une expérience différente... (Sujet 6) » et qu'« ils font quelque chose de nouveau (Sujet 10) ».

4.2.2 Les intentions en lien avec l'aventure éducative

Ces intentions regroupent le plus grand nombre d'énoncés et montrent cinq tendances, soit d'être axés vers a) les habiletés et techniques, b) les capacités physiques, c) les connaissances, d) l'autonomie et e) l'éthique.

Pour la première tendance, les participants soulignent que « ce qu'on veut c'est qu'ils améliorent une habileté (sujet 6) », que « les activités vont les amener à ce qu'ils apprennent quelque chose et qu'ils nous le démontrent (Sujet 10) » et « qu'ils comprennent comment agir en nature (Sujet 2) ». Ils parlent souvent de favoriser le développement de techniques et d'outiller l'étudiant afin « qu'il applique correctement les techniques qu'il a apprises (sujet 2) ». Neuf des participants indiquent aussi que cette intention pédagogique vise l'atteinte des objectifs du Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS) liés au cours d'ensemble 2, comme dans les extraits suivants :

« En ensemble 2 (...). Moi j'ai donné randonnée pédestre, j'ai donné randonnée hivernale, mais oui je pense que sans problème ils touchent aux devis. C'est certain qu'on parle d'une amélioration sensible au niveau technique. (Sujet 4) »

« Il y a un aspect technique, donc les sports comme ski de randonnée, escalade, c'est assez évident. Et même dans excursion en montagne, ils doivent apprendre un paquet de chose : utiliser le réchaud, bien paqueter leur sac à dos, savoir s'habiller en multicouche, faire une bouffe énergétique. Tout ça, ça rentre très bien dans l'ensemble 2 (Sujet 5) »

« Ça dépend dans quel ensemble on enseigne le cours, par exemple, le cours de canot-camping, l'intention pédagogique c'est d'essayer de s'améliorer dans les différentes techniques. C'est de cette manière-là qu'on essaie de répondre aux devis de l'ensemble 2, d'un côté technique. L'intention pédagogique est principalement au niveau technique. (Sujet 7) »

La deuxième tendance concerne les capacités physiques et plusieurs participants signalent que dans le contexte des cours de plein air, cela permet de rejoindre les objectifs du cours d'ensemble 3. Ils indiquent que le plein air permettrait d'adopter un

mode de vie sain et que « dans le fond on s'en sert pour l'amélioration du cardiovasculaire et l'endurance musculaire (Sujet 7) » et qu' « en ensemble 3, c'est vraiment plus une prise en charge d'un entraînement personnel pendant la session et spécifique à ce que tu vas faire comme activité en fin de session (Sujet 10) ». Toutefois, l'aspect des capacités physiques a de multiples facettes qui vont au-delà de l'entraînement. Ainsi, huit participants évoquent que pour l'étudiant « le fait de dépasser ses limites, d'atteindre le sommet (Sujet 3) » leur permet de réaliser ce qu'est le dépassement de soi. Les participants parlent que « ...pour beaucoup ça va au-delà de leurs limites (...), ils doivent aller chercher des ressources qu'ils ne pensaient pas avoir (Sujet 6) ». Presque tous les participants indiquent aussi que le plein air offre des défis qui sont une forme de compétition avec soi-même et que cela risque de faire prendre goût à l'exercice physique. Finalement, la capacité physique serait nécessaire, car « si on va faire une activité de plein air avec une forme physique inadéquate, on met en péril notre sortie (Sujet 1) » et qu'en plein air tu vis une expérience de groupe et « ...tu n'as pas le goût d'être la personne qui va ralentir le groupe. ».

La troisième tendance concerne les connaissances et fait partie des intentions pédagogiques de six participants qui indiquent que « c'est de leur faire connaître les différents aspects du plein air, donc les connaissances autour des différents aspects comme de technique, d'organisation, de sécurité, d'opérations (sujet 1) » et qu'ils « apprennent comment se vêtir, comment gérer la nourriture et l'eau, (...), comment organiser leur fin de semaine (sujet 6) ».

Les quatrième et cinquième tendances, autonomie et éthique, sont des thèmes émergents de l'analyse et imputés à l'aventure éducative puisque ces concepts sont vus comme des apprentissages par les participants. La notion d'autonomie est présente dans les propos de neuf des participants et cinq d'entre eux l'associent au devis d'ensemble 3 du MELS. Les participants soulignent souvent que leurs

interventions visent à « outiller » l'étudiant et qu' « On essaie d'aller chercher plus l'autonomie ... on va essayer de faire en sorte que quand les étudiants partent qu'ils aillent toutes les notions de base pour qu'ils soient autonomes. Pour qu'ils soient capables d'aller reproduire l'expérience seuls (sujet 6)». L'éthique est un concept qui se trouve à être évoqué par seulement deux participants, mais cette notion est explicitement associée au plein air, car « ça apporte tellement de choses. (...), Le respect de l'environnement (Sujet 3) » et « qu'ils apprennent des techniques et aussi éthiquement (Sujet 8) ».

4.2.3 Les intentions en lien avec le développement de la personne

L'aspect du développement de la personne a été évoqué par six des dix sujets et les énoncés se regroupent en trois tendances, soit : a) les habiletés de relations personnelles et interpersonnelles, b) la collaboration et la coopération dans le cadre de la vie de groupe et c) le leadership.

La première tendance concerne l'aspect des relations personnelles et interpersonnelles et les commentaires les plus fréquents (cinq participants) indiquent qu'en plein air, les étudiants se rapprochent, se parlent beaucoup, apprennent à se connaître et qu'il s'agit d'un contexte unique au collégial afin de développer des relations sociales et des habiletés de communication, comme dans les extraits suivants :

«On parle de compétence et de laboratoire de plus en plus, on est chanceux en éducation physique parce qu'en fin de compte les autres profs aimeraient avoir des gens en mouvement... qu'y se parlent et se touchent. C'est ça qu'ils veulent faire dans les classes. Donc le plein air, ça amplifie ça, c'est là où tu te découvres entièrement. Les gens se parlent, se découvrent beaucoup, autour d'un feu. C'est incroyable. C'est des cours uniques (Sujet 2) »

«...l'étudiant me dit « Je suis parti, je ne connaissais personne, mais maintenant on est devenus amis ». Ce commentaire-là, ça revient souvent (Sujet 5)»

« Après 15 semaines de cours d'éducation physique en gymnase, ils ne se connaissent pas. Ils ne connaissent pas les prénoms de tout le monde tandis qu'après une fin de semaine, ils se racontent leur vie. On dirait qu'ils se connaissent depuis toujours. C'est vraiment l'expérience humaine. L'expérience de vie et de groupe. Ils vont me parler de ce qu'ils ont vu et de la randonnée, mais ils vont me parler beaucoup des repas et du soir autour du feu. Où tous les jeunes parlent et rigolent, ça les marque et ça les fait sortir de leur milieu. Ça les fait décompresser, et ça leur permet de parler, de rencontrer d'autre monde vraiment au lieu de juste les côtoyer (Sujet 6) »

Les participants indiquent aussi que les activités de plein air et la vie de groupe amène les étudiants à se découvrir et se dévoiler par la mise à l'épreuve et le vécu relié au cours de plein air, comme dans l'extrait suivant « Si tu as peur la nuit ben tu as peur la nuit, tu ne peux pas te cacher (Sujet 2) ».

La deuxième tendance concerne la collaboration et la coopération dans le cadre de la vie de groupe, cinq sujets ont indiqué que cela amènent les étudiants à s'impliquer et à assumer un rôle dans leur équipe afin de réaliser toutes les tâches inhérentes à la vie de groupe en plein air. Ainsi, les participants soulignent que les étudiants doivent se soutenir et « qu'ils apprennent comment travailler ensemble en groupe, comment prendre des décisions en groupe (...) et trouver des solutions à des problèmes... (Sujet 8) ». Un participant souligne que l'étudiant ne doit pas juste penser à son « petit nombril » et qu'il doit s'impliquer et aller aider les autres. L'impact principal concerne le respect, inévitable selon les participants puisque les étudiants doivent se soucier des autres, développer leurs capacités personnelles et leur sens des responsabilités envers eux-mêmes et le groupe.

Troisièmement, des énoncés ont induits lors de l'analyse le thème du leadership. Pour un participant, le leadership est vu comme un élément d'apprentissage et il stipule qu'il a parlé de ces notions « surtout au niveau de l'attitude positive et puis des notions de leadership (Sujet 4) ». Pour l'autre, il s'agit d'une conséquence de la

pratique du plein air, car « malgré les difficultés, c'est là que les leaders ressortent et les forces de chacun vont être cherchées ».

4.2.4 La discussion concernant les intentions pédagogiques des enseignants

Les intentions pédagogiques des participants sont variées et touchent 3 des 4 types d'intervention utilisés en plein air. Par ordre d'importance, les participants préconisent l'aventure éducative, puis l'aventure récréative et en dernier lieu l'aventure de développement de la personne. Toutefois, l'observation des résultats selon les différentes tendances qui émergent des propos des participants illustre deux grandes orientations aux intentions pédagogiques des cours qu'ils enseignent, l'une majeure et l'autre mineure. Ces orientations ne sont pas mutuellement exclusives, car la présence des tendances de la seconde est en supplément de celles de la première.

4.2.4.1 L'orientation majeure

Il s'agit d'une orientation forte qui intègre quatre tendances partagées par tous les participants et qui regroupe la majorité des 163 énoncés. Elle vise à faire découvrir de nouvelles activités aux étudiants, ce qui implique d'apprendre un minimum de techniques et qu'ils développent leurs capacités physiques afin d'être autonomes à la fin du cours.

La tendance liée à la découverte de nouvelles activités sous-entend que les étudiants n'ont pas pratiqué ces activités avant d'être au collégial. Cela semble être lié à l'intérêt personnel des participants et qu'ils considèrent important de faire découvrir le plein air aux étudiants. Pour certains « c'est une expérience unique et une occasion pour sortir du milieu scolaire (sujet 2) » et « c'est vraiment la découverte de l'activité de plein air. Nous autre ici on essaie de leur faire vivre différents types d'activités. Surtout l'hiver, puisqu'on a la possibilité de leur faire vivre un peu de raquette, un peu de ski de fond, de la randonnée en montagne (sujet 3). Bien que cette tendance soit évoquée par tous les participants, aucun ne l'associe aux devis du MELS.

À l'opposé, les trois autres tendances sont associées aux devis du MELS. La majorité des participants ont indiqué que l'aspect technique permet de répondre aux devis du MELS dans le cadre de l'ensemble 2 alors que les aspects capacités physiques et autonomie leur permettent de répondre aux devis de l'ensemble 3. Quelques-uns ont aussi indiqué que le plein air peut servir en ensemble 1. Ces relations avec les devis expliquent peut-être la présence des cours de plein air dans presque toutes les institutions collégiales. Toutefois, l'aspect technique de cette orientation est peut-être aussi le reflet des formations à la base de leurs connaissances du domaine du plein air, soit d'être très peu académique et davantage axées sur les techniques des activités.

4.2.4.2 L'orientation mineure

Il s'agit d'une orientation mineure, car elle intègre trois tendances qui ne sont pas partagées par tous les participants, mais qui s'ajoutent à celles de la première orientation. Elle vise à faire vivre de nouvelles sensations au contact de la nature, explorer les relations personnelles et interpersonnelles ainsi que de développer la coopération et la collaboration en équipe. Cette orientation, exprimée par la moitié des participants, illustre une vision du plein air plus large et qui met l'accent sur des aspects humains. Certains participants parlent d'un contexte d'intervention unique qui permet de « vivre une expérience de groupe qu'ils ne retrouvent pas dans les autres cours d'éducation physique (sujet 6) ».

Finalement, d'autres tendances sont évoquées par quelques participants comme l'éthique, le leadership ou le plaisir ce qui semble indiquer que pour eux, l'intervention en contexte de plein air ne se limite pas aux exigences du MELS, mais offre de multiples opportunités. Pour certains, l'apport du plein air à la formation des étudiants semble être important, car « ... le plein air, ça amplifie ça, c'est là où tu te découvres entièrement. Les gens se parlent, se découvrent beaucoup, autour d'un feu. C'est incroyable. (sujet 2) ».

4.3 La description des contenus d'enseignement

Le troisième objectif de recherche vise à dresser la liste des contenus d'enseignement des cours d'éducation physique en contexte de plein air. L'analyse du corpus des documents s'est faite en fonction des critères du chapitre 3 du CQL, soit les compétences techniques, les compétences organisationnelles et les connaissances relatives au domaine du plein air (APPENDICE F). Les résultats, présentés après la description du corpus de document, concernent a) les compétences techniques, b) les compétences organisationnelles, c) les connaissances théoriques et d) les résultats globaux pour les trois thèmes des contenus d'enseignement.

4.3.1 La description du corpus de document

Les informations qui suivent illustrent l'étendue du corpus de documents utilisés à la session d'hiver 2011 et issus uniquement d'institutions collégiales publiques, dont deux sont anglophones. Ils proviennent de différentes régions, soit de l'île de Montréal, de villes en périphérie de la région montréalaise (moins d'une heure de route) et de quatre représentants d'autant de régions du Québec (l'Estrie, l'Abitibi, le Centre-du-Québec et le Bas-du-Fleuve). Les documents portent sur les trois ensembles de cours offerts au collégial, mais l'ensemble 1 est peu représenté (trois cours). Un cours complémentaire est aussi dans la liste des documents du corpus (Tableau 20). Le nombre précis d'enseignants qui utilisent ces documents est inconnu, mais au moins 38 noms différents sont présents sur les pages titres.

Les 36 documents sont majoritairement des plans de cours, dont trois d'entre eux ne contiennent que très peu d'informations (essentiellement les objectifs du cours, les modalités d'évaluation, une médiagraphie et le calendrier des rencontres). Les autres plans de cours contiennent plus d'informations, dont les contenus détaillés de chaque rencontre. Finalement, un groupe de huit plans de cours comprend une partie « notes de cours », dont le nombre de pages varie de 15 à 40.

Les documents intitulés « notes de cours » regroupent beaucoup d'informations, parfois même des sections « évaluation » ou des « fiches à remplir », et la grosseur de ces documents varie de 16 à 200 pages. En ce qui a trait aux calendriers, ce sont des documents de deux à six pages qui fournissent un résumé des notions abordées lors des cours, les lectures à effectuer et les modalités d'évaluation. Finalement, la catégorie de documents appelés « travaux » inclut des fiches à remplir, des aide-mémoire, des évaluations, des journaux de bord, des mises en situation, des travaux synthèses, etc.

Tableau 20 Description des types de documents analysés pour chacun des cours

Types de cours et activité du cours	Types de documents			
	Calendrier de cours	Plan de cours	Notes de cours	Travaux (carnet de bord, journal, examen...)
Cours d'ensemble 1				
Randonnée pédestre	x			
Randonnée pédestre		x		
Vélo	x			
Cours d'ensemble 2				
Randonnée pédestre		x	x	x
Randonnée pédestre		x		
Randonnée pédestre		x	x	
Randonnée pédestre		x	x	
Raquette		x	x	
Ski de fond		x	x	
Ski de fond		x	x	
Ski de fond		x		x
Orientation		x		
Canot		x		
Canot				x
Canot		x		
Canot		x		x
Camping sauvage		x		
Cours d'ensemble 3				
Randonnée pédestre		x	x	
Randonnée pédestre			x	
Randonnée pédestre		x		
Randonnée pédestre		x		
Raquette		x		
Canot		x		
Canot				x
Vélo		x	x	
Vélo	x			
Randonnée en montagne		x		
Randonnée hivernale		x	x	
Escalade		x	x	
Cours à option				
Randonnée en montagne		x		
TOTAL	3	24	11	5

4.3.2. Les résultats du thème compétences techniques

Les compétences techniques sont les aspects de la pratique des activités de plein air qui demandent un geste, une technique ou une habileté spécifique. Ces compétences se divisent en cinq catégories de techniques : a) de l'activité (A1), b) de vie et survie en plein air (A2), c) de sécurité et prévention (A3), d) de sécurité liée au bon déroulement de l'activité (A4) et e) d'orientation (A5). Toutes les sous-catégories sont identifiées en notation pseudo décimale (Tableau 21). Les résultats sont présentés en fonction du a) nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème et du b) nombre de sous-catégories présentes dans chacun des cours.

4.3.2.1 Le nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème compétences techniques

Les résultats montrent que les techniques de l'activité et l'alimentation sont deux sous-catégories abordées dans pratiquement tous les cours (Tableau 21). Six autres sous-catégories sont abordées dans environ la moitié des cours : les techniques pour s'adapter au milieu naturel, l'hydratation, les premiers soins, la santé ou l'anatomie, le déroulement sécuritaire lors des déplacements, l'utilisation d'une carte et d'autres outils pour se diriger. Finalement, quatre sous-catégories sont très peu présentes dans les documents des cours, soit les techniques de déshydratation des aliments, la cuisine en plein air, les tâches de leadership et les techniques de sauvetage et d'évacuation.

4.3.2.2 Le nombre de sous-catégories du thème compétences techniques par cours

Les résultats montrent qu'aucun des cours n'aborde toutes les sous-catégories et que le meilleur résultat est de 11 sous-catégories sur 12 (Tableau 22). Le regroupement des résultats par tranche de sous-catégories montre que trois cours abordent entre neuf et douze sous-catégories, qu'un peu plus de la moitié abordent de quatre à huit

sous-catégories et qu'environ le tiers des cours abordent moins de quatre sous-catégories.

Tableau 21 Nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème compétences techniques

Sous-catégories	Nb
A1.1-Gestes moteurs en lien avec la pratique de l'activité de plein air prévue de manière sécuritaire et efficiente.	28
A2.1-Techniques pour pouvoir s'adapter au milieu naturel, de manière générale ou spécifique, en lien avec le besoin de se loger, de se protéger des intempéries et de vivre en plein air.	19
A2.2-Techniques et connaissances en lien avec l'hydratation du ou des participants et les moyens d'y répondre	17
A2.3-Techniques et informations en lien avec la planification et la préparation d'une alimentation adéquate en plein air	26
A2.4-Techniques et informations pour la déshydratation des aliments	3
A2.5-Techniques ou marche à suivre pour cuisiner un mets en plein air	5
A3.1-Techniques nécessaires en sauvetage ou évacuation en cas d'incident.	1
A3.2-Techniques et connaissances en premiers soins, santé ou anatomie nécessaires dans une perspective de prévention de problèmes ou d'intervention en cas d'incident.	15
A4.1-Techniques et connaissances nécessaires afin de pouvoir assurer un déroulement sécuritaire lors des déplacements du ou des participants en situation de plein air.	15
A4.2*-Techniques pour réaliser les tâches liées au leadership en contexte de plein air.	6
A5.1-Techniques et informations nécessaires pour utiliser une carte.	16
A5.2-Techniques nécessaires pour se diriger avec un outil autre que la carte, en sus ou sans l'utilisation d'une carte.	11

*Sous-catégories émergeant de l'analyse du corpus.

Tableau 22 Distribution du nombre de cours en fonction du nombre de sous-catégories du thème compétences techniques qu'ils abordent

Nb de sous-catégories abordées par cours	Nb de cours	Nb de cours par regroupement
12	0	3
11	1	
10	0	
9	2	
8	5	18
7	4	
6	4	
5	3	
4	2	
3	3	9
2	4	
1	1	
0	1	
TOTAL	30	30

4.3.3 Les résultats du thème compétences organisationnelles

Les compétences organisationnelles d'une sortie de plein air sont groupées en deux catégories, soit les capacités liées à : a) l'organisation du groupe et des participants (B1) et b) l'organisation de l'activité de plein air (B2). Toutes les sous-catégories sont identifiées en notation pseudo décimale (Tableau 23). Les résultats sont présentés en fonction du a) nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème et du b) nombre de sous-catégories présentes dans chacun des cours.

4.3.3.1. Le nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème compétences organisationnelles

Les résultats montrent que deux sous-catégories sont présentes dans la majorité des cours soit l'équipement personnel général et spécifique et les sources reconnues d'informations pour réaliser une activité de plein air et pour se préparer. Deux autres sous-catégories sont présentes dans environ la moitié des cours, soit l'utilisation d'instruments de relevés des attitudes du participant et l'information sur le lieu de l'activité, le déroulement et la planification de l'itinéraire. Toutes les autres sous-catégories sont peu présentes dans les documents des cours.

4.3.3.2. Le nombre de sous-catégories du thème compétences organisationnelles par cours

Les résultats montrent qu'aucun cours n'aborde toutes les sous-catégories et que le meilleur résultat est de douze sous-catégories sur quatorze (Tableau 24). Le regroupement des résultats par tranche de sous-catégories montre que trois cours abordent de neuf à onze sous-catégories et que cinq abordent de six à huit sous catégories. Dans ce thème, plus de la moitié des cours abordent de trois à cinq sous-catégories et cinq abordent moins de trois sous-catégories.

Tableau 23 Nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème
compétences organisationnelles

Sous-catégories	Nb
B1.1-Information sur la responsabilité du participant envers le chef de groupe et des autres membres du groupe au sujet de ses besoins, désirs, capacités et intérêts à participer à l'activité de plein air planifiée dans le respect de tous.	7
B1.2- Utilisation d'un outil d'évaluation du niveau de compétence technique du participant.	6
B1.3-Utilisation d'instruments de relevés des attitudes du participant pour les activités de plein air.	16
B1.4*-Description et information sur les qualités, rôles et responsabilités du responsable, chef de groupe ou autre, dans l'organisation d'une activité de plein air.	4
B2.1-Informations relatives au lieu de l'activité, le déroulement et à la planification de l'itinéraire.	14
B2.2-Informations concernant les difficultés liées à l'activité, au milieu, à la météo ou à la région où aura lieu l'activité.	8
B2.3-Informations concernant l'équipement personnel général et spécifique à apporter lors d'une activité de plein air.	26
B2.4-Informations concernant l'équipement collectif adapté à apporter lors d'une activité de plein air.	8
B2.5-Informations concernant l'équipement de sauvetage, de survie et/ou de réparation à apporter lors d'une activité de plein air.	7
B2.6-Informations concernant l'équipement de premiers soins à apporter lors d'une activité de plein air.	9
B2.7-Informations sur les sources d'informations reconnues pour la préparation ou la réalisation d'une activité de plein air.	24
B2.8-Informations utiles à la reconnaissance et l'anticipation des risques liés aux milieux lors d'activités de plein air.	5
B2.9- Informations ou exemples de ce que devrait inclure un plan de route (sortie).	7
B2.10-Informations ou exemples de ce qu'est un plan d'urgence.	6

*Sous-catégories émergeant de l'analyse du corpus.

Tableau 24 Distribution du nombre de cours en fonction du nombre de sous-catégories du thème compétences organisationnelles qu'ils abordent

Nb de sous-catégories abordées par le cours	Nb de cours	Nb de cours par regroupement
14	0	1
13	0	
12	1	
11	1	3
10	0	
9	2	
8	2	5
7	3	
6	0	
5	6	16
4	3	
3	7	
2	2	5
1	2	
0	1	
TOTAL	30	30

4.3.4. Les résultats du thème connaissances théoriques

Le thème des connaissances théoriques regroupe trois catégories, soit les connaissances liées : a) au domaine du plein air (C1), b) aux équipements personnels et collectifs (C2) et c) aux relations avec le milieu (C3). Toutes les sous-catégories sont identifiées en notation pseudo décimale (Tableau 25). Les résultats sont présentés en fonction du a) nombre de cours qui abordent chaque sous-catégories du thème et du b) nombre de sous-catégories présentes dans chacun des cours.

4.3.4.1. Le nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème connaissances théoriques

Les résultats montrent qu'aucune sous-catégorie de ce thème n'est fréquemment présente dans les cours. Seulement quatre d'entre elles se retrouvent dans presque la moitié des cours. Ces sous-catégories concernent le matériel personnel, l'approche Sans trace, les codes d'éthique du plein air, autres que le Sans trace, et l'information sur l'environnement, la faune et la flore.

4.3.4.2 Le nombre de sous-catégories du thème connaissances théoriques par cours

Les résultats montrent qu'aucun des cours n'aborde toutes les sous-catégories et que le meilleur résultat est de sept sous-catégories sur neuf (Tableau 26). Le regroupement des résultats par tranche de sous-catégories montre aussi une dispersion inégale, avec un seul cours qui aborde plus de six sous-catégories. Sept cours abordent entre quatre ou cinq sous-catégories, et la majorité des cours abordent moins de quatre sous-catégories, dont les pièces d'équipements personnels (C2.1), les codes d'éthique autres que celui de l'approche Sans trace (C3.2) et d'autres informations sur l'environnement (C3.3).

Tableau 25 Nombre de cours qui abordent chaque sous-catégorie du thème connaissances théoriques

Sous-catégories	Nb
C1.1*-Explications ou définitions du domaine d'activités qu'est le plein air.	1
C1.2*-Explications ou définitions de l'"éducation par l'aventure".	1
C1.3-Explications des critères (niveau) de compétences d'un "leader" de groupe: chef, responsable, chef de file ou serre-fil de groupe.	4
C1.4*-Informations sur le guide de tourisme d'aventure du CQRHT.	1
C2.1-Explications des pièces d'équipement personnel nécessaires pour la pratique l'activité prévue.	19
C2.2-Explications des pièces d'équipement collectif nécessaires pour la pratique de l'activité.	8
C3.1-Description de ce qu'est l'approche sans trace et les 7 principes.	12
C3.2*-Code d'éthique du plein air ou de l'activité autre que celui de l'approche sans trace.	16
C3.3*-Information sur l'environnement, la faune, la flore... autre que les principes de l'approche sans trace.	16

*Sous-catégories émergeant de l'analyse du corpus.

Tableau 26 Distribution du nombre de cours en fonction du nombre de sous-catégories du thème connaissances théoriques qu'ils abordent

Nb de sous-catégories abordées par le cours	Nb de cours	Nb de cours par regroupement
9	0	0
8	0	
7	1	1
6	0	
5	3	7
4	4	
3	7	13
2	6	
1	7	9
0	2	
TOTAL	30	30

4.3.5 Les résultats globaux pour les trois thèmes des contenus d'enseignement

Les résultats regroupés des trois thèmes des contenus d'enseignement montrent que quelques cours abordent une bonne proportion des sous-catégories, mais que la majorité, soit 22 cours, abordent moins de 15 sous-catégories (Tableau 27). Les sous-catégories abordées par ces cours concernent les trois thèmes : les compétences techniques (l'activité et l'alimentation), les compétences organisationnelles (l'information sur l'équipement personnel et les sources d'informations pour la préparation de l'activité) et les connaissances théoriques (les pièces d'équipement individuelles ainsi que des connaissances de l'environnement autres que l'approche Sans trace).

Tableau 27 Distribution du nombre de cours par tranche de sous-catégories abordées dans les cours

Nombre de sous-catégories	Nombre de cours
31-35	0
26-30	1
21-25	3
16-20	4
11-15	12
6-10	5
0-5	5

4.3.6 La discussion concernant les contenus d'enseignement

Les résultats donnent un portrait global cohérent, car les sous-catégories obtenant les fréquences les plus élevées sont généralement toutes liées aux aspects techniques des activités de plein air, c'est-à-dire les techniques de l'activité, l'alimentation, l'adaptation à l'environnement, les informations sur les équipements personnels et les connaissances théoriques liées à l'équipement, à l'éthique et à l'environnement. Pour la sous-catégorie des sources reconnues d'informations, il est à noter que les règles d'élaboration d'un plan de cours stipulent que ce dernier doit contenir une médiagraphie (MELS, 2012), ce qui expliquerait sa présence dans presque tous les documents.

Par contre, plusieurs sous-catégories sont peu abordées par l'ensemble des documents des cours, et peu de cours abordent un grand nombre des sous-catégories identifiées. Les résultats montrent que le thème des compétences techniques obtient le meilleur résultat, avec huit sous-catégories sur douze abordées par plus de la moitié des cours. Les deux autres thèmes ont des résultats bien plus faibles, avec moins du tiers des sous-catégories abordées par la majorité des cours. Ces résultats remettent en question les contenus d'apprentissage des étudiants en lien avec l'autonomie en contexte de plein air. D'ailleurs, le corpus montre des lacunes en regard à l'autonomie telle qu'elle est définie par le CQL.

La perspective d'ensemble montre que des notions liées à l'autonomie sont peu abordées, comme le sauvetage et l'évacuation, le plan de sortie, le plan d'urgence, les critères d'un bon responsable de groupe et les connaissances de l'équipement collectif, de sauvetage ou de premiers soins. Il est possible que certaines notions soient vues sur le terrain, mais d'autres sont nécessairement d'ordre théorique, comme les informations sur les difficultés de l'activité à venir (B2.2), le plan de route et le plan d'urgence (B2.9, B2.10). Ce serait pourtant un atout que de mettre par écrit ces éléments, car la mémoire a ses limites. De plus, cela permettrait aux étudiants

d'avoir accès à l'information en tout temps et de s'y référer afin d'être autonomes et sécuritaires lors de leurs futures sorties en plein air.

Par ailleurs, les contenus d'enseignement sont cohérents avec les intentions pédagogiques les plus souvent évoquées puisqu'ils vont tous les deux dans le sens d'apprentissages techniques. Par contre, certains participants souhaitent favoriser des apprentissages qui ne sont pas d'ordre technique, comme dans le cadre de l'aventure récréative ou de développement de la personne. Cependant, l'analyse du corpus n'a pas permis d'induire de contenu relatif à ces intentions. Il est possible que le peu de formations scolaires spécialisées en plein air suivies par les participants explique cette différence entre les intentions pédagogiques et les contenus des documents des cours.

Conclusion

L'utilisation des activités de plein air en milieu scolaire ne date pas d'hier. Comme le montre cette étude, les cours d'éducation physique en contexte de plein air au collégial sont présents dans la majorité des institutions et représentent une part importante des cours offerts. L'évolution de la pratique de ces activités a amené plusieurs changements, dont des normes et recommandations définies par différents organismes, qui orientent les interventions dans ce contexte. La situation de l'enseignement de l'éducation physique au collégial en contexte de plein air n'était pas connue, et la question de recherche visait à décrire cet enseignement. Trois objectifs de recherche concernant les enseignants ont été définis afin d'y répondre.

Le premier objectif visait à décrire les caractéristiques des enseignants qui interviennent en contexte de plein air. L'ensemble des enseignants du collégial qui interviennent en contexte de plein air a été sollicité pour remplir un questionnaire par Internet. Les résultats des 88 participants montrent que la proportion d'hommes est un peu plus grande que celle des femmes et qu'ils enseignent environ le quart de leur tâche en contexte de plein air. Les enseignants ont aussi un profil de compétences d'encadrement en contexte de plein air qui se rapproche des normes usuelles de ce contexte d'intervention. Toutefois, il existe certaines lacunes au plan de la formation et de l'expérience des intervenants. Dans le contexte actuel d'évolution de l'encadrement et de la pratique des activités de plein air, un des enjeux pour les institutions sera de démontrer la compétence des enseignants en cas de poursuites judiciaires.

Le deuxième objectif visait à décrire les intentions pédagogiques des enseignants qui interviennent en contexte de plein air. Les participants au questionnaire de la première étape pouvaient se porter volontaires pour ce deuxième objectif, et dix d'entre eux ont été sollicités afin de participer à des entretiens individuels. L'analyse du verbatim a mis en évidence que la démarche des participants vise essentiellement

les aspects techniques des activités de plein air dans une perspective d'autonomie de l'étudiant. Ils visent ainsi l'atteinte des devis des cours d'éducation physique du collégial, et cela les place manifestement dans une approche d'aventure éducative. Toutefois, une seconde orientation montre que les préoccupations pédagogiques de la moitié des répondants correspondent aussi à l'aventure récréative et à celle du développement de la personne. Ces participants voient le plein air comme un outil unique permettant de travailler sur différents aspects du développement de la personne, dont les relations personnelles et la vie de groupe. Cette spécificité des cours en contexte de plein air n'a pas été mise en relation par les participants avec les devis. Il semble donc y avoir matière à développer des contenus et des apprentissages propres à cette discipline de l'éducation physique.

Le troisième objectif visait à décrire les contenus d'enseignement des cours d'éducation physique en contexte de plein air. Les participants au questionnaire de la première étape pouvaient se porter volontaires pour ce troisième objectif et ils ont tous été sollicités pour fournir les documents utilisés dans leurs cours. Le corpus représente 30 cours offerts au collégial issus de onze institutions différentes. Les résultats montrent que les participants ciblent surtout des apprentissages techniques, ce qui semble être le reflet d'une part de leurs intentions pédagogiques. Les résultats montrent aussi que la notion d'autonomie dans la pratique des activités de plein air, telle que définie par le Conseil québécois du loisir (CQL), n'est pas atteinte par les contenus des cours. Or, il s'agit d'une des principales intentions pédagogiques évoquées dans tous les entretiens individuels.

Globalement, les résultats de la recherche montrent que les participants ont une certaine cohérence qui correspond à leurs forces et à leurs lacunes. En effet, leurs formations en plein air, qui sont essentiellement en lien avec les techniques des activités, se reflètent dans leurs intentions pédagogiques et dans le contenu des cours qui est axé sur les techniques. De plus, leurs formations aux activités de plein air

correspondent aussi à l'offre de cours des institutions et à leurs expériences d'encadrement et de pratique personnelle. Par contre, certaines de leurs intentions pédagogiques concernent d'autres aspects tels que l'autonomie des étudiants dans la pratique des activités de plein air et les relations personnelles et la vie de groupe. Or, certains contenus des cours, peu abordés dans les documents, et le peu de formation scolaire des participants en lien avec le plein air montrent que certaines lacunes au plan des connaissances du domaine du plein air ne permettent pas de réaliser un enseignement optimal de ces notions.

La situation de l'enseignement de l'éducation physique au collégial en contexte de plein air montre que le milieu scolaire collégial doit faire face à deux grands défis. Tout d'abord, il doit répondre aux exigences actuelles d'encadrement des activités de plein air afin de démontrer que la sécurité des étudiants est assurée et se prémunir contre les poursuites judiciaires. Deuxièmement, il doit poursuivre le développement de contenus liés à l'autonomie afin que les étudiants puissent être autonomes et sécuritaires dans la pratique des activités de plein air.

En conclusion, les résultats de la recherche ont permis de dresser un portrait général de la situation de l'enseignement en contexte de plein air au collégial. Il peut servir aux acteurs du réseau collégial afin de bonifier l'utilisation du plein air en éducation physique et également servir à d'autres recherches. À ce sujet, certaines intentions pédagogiques identifiées par les participants ouvrent la porte au développement de contenus afin que les étudiants puissent tirer profit de toutes les opportunités pédagogiques des activités de plein air. Ces contenus, propres aux étudiants du collégial, pourraient aussi amener une réflexion sur ce qui devrait être enseigné tout au long du cheminement scolaire de l'étudiant, et ce, du primaire à l'université. Ainsi, dans toutes les régions du Québec, les jeunes de tous horizons pourraient bénéficier de l'enseignement de l'éducation physique en contexte de plein air.

APPENDICE A Questionnaire de pré-enquête

Canevas des questions ayant servi à la collecte des données de la phase de pré-enquête.

Première étape (téléphonique)

Bonjour, je suis étudiant à la maîtrise et souhaite dresser un portrait de la situation de l'enseignement de l'éducation physique en contexte de plein air au collégial.

Dans une première étape, je souhaite savoir quelles sont les institutions qui offrent des cours d'éducation physique de la formation générale, est-ce votre cas?

Si oui, est-ce que des cours de plein air sont offerts en éducation physique?

Deuxième étape (téléphonique ou courriel)

Combien d'enseignants en éducation physique travaillant à temps plein y'a-t-il dans votre institution à cette session?

Combien d'enseignants en éducation physique travaillant à temps plein sont susceptibles d'enseigner en contexte de plein air?

Veillez compléter les tableaux suivants.

Offre de cours d'éducation physique dans votre cégep ou collège

	Automne 2008 Nombre de cours différents offerts par ensemble*	Automne 2008 Nombre de cours de plein air offerts**. Indiquez leur nombre et leur nom	Hiver 2009 Nombre de cours différents offerts par ensemble*	Hiver 2009 Nombre de cours de plein air offerts** Indiquez leur nombre et leur nom
Ensemble 1		Nb : Nom (s) :		Nb : Nom (s) :
Ensemble 2		Nb : Nom (s) :		Nb : Nom (s) :
Ensemble 3		Nb : Nom (s) :		Nb : Nom (s) :

*Indiquer « 3 » si vous avez 3 disciplines comme, par exemple, des cours de canot-camping, de badminton et de soccer.

**Indiquer le nombre de cours de plein air offert dans le même ensemble. Dans l'exemple précédent, vous indiqueriez 1 puisqu'il y a un cours de canot-camping.

Répartition des groupes dans votre cégep ou collège

	Automne 2008 Nombre total de groupe en éducation physique par ensemble	Automne 2008 Nombre total de groupe de cours de plein air par ensemble	Hiver 2009 Nombre total de groupe en éducation physique par ensemble	Hiver 2009 Nombre total de groupe de plein air par ensemble
Ensemble 1				
Ensemble 2				
Ensemble 3				

Commentaires :

APPENDICE B Lettre d'information aux enseignants

Lettre d'information envoyée par courriel pour inciter les enseignants en éducation physique à participer à la première étape de la recherche.

Bonjour,

Ce message s'adresse aux éducateurs physiques qui enseignent ou peuvent enseigner des cours de plein air au collégial.

Nous vous invitons à participer à notre recherche en participant à un questionnaire électronique sur l'enseignement du plein air au Collégial. Dans ce projet de recherche, nous voulons connaître trois éléments précis soit : quel est le profil des enseignants qui interviennent avec ces groupes, quels sont les contenus d'apprentissage de ces cours et les intentions pédagogiques des enseignants?

Pour participer à cette étude, il vous suffit de remplir le questionnaire en ligne avant la fin novembre. Nous vous saurons gré de consacrer un peu de votre temps à cette tâche, malgré votre horaire sans doute chargé. Cela ne prendra que 10-15 minutes et vous aurez contribué à faire avancer les connaissances d'ordre pédagogique et didactique sur le sujet. Votre participation est volontaire et sans obligation, vous pouvez l'interrompre à tout moment sans pénalité, ce qui ne présente aucun risque, ni inconfort pour les participants. Toutefois, prenez note qu'un questionnaire non terminé ne peut être utilisé pour l'étude.

Cette recherche s'effectue dans le cadre d'un projet de maîtrise en éducation et les résultats de l'étude seront disponibles pour tous les éducateurs physiques. Il n'est rattaché ou commandité par aucun organisme, projet spécifique ou direction d'établissement. De plus, le chercheur demeure également disponible pour répondre à vos questions sur le sujet. Afin d'obtenir un maximum de participants à ce sondage, vous pourriez être sollicité par différentes sources, nous nous en excusons.

Soyez assuré-e que tous les renseignements que vous nous fournirez resteront strictement confidentiels et anonymes, car nous utiliserons des numéros de code au lieu des noms des personnes. Nous produirons des résultats collectifs, et non individuels, sans indication sur l'identité des personnes, ni des institutions qui collaborent à cette recherche. En outre, les données ne seront utilisées uniquement qu'à des fins de recherche. En aucun cas, votre nom ou votre école ne sera associé à vos propos. De plus, toutes les données seront entreposées de manière sécuritaire par le chercheur principal pendant une période de cinq ans et seront détruites après cette période.

Ce projet de recherche a reçu un certificat d'éthique de l'Université attestant le respect des politiques déontologiques de l'UQAM. Toute question sur le projet peut être adressée au chercheur principal. Toute plainte ou question concernant les responsabilités du chercheur peut être adressée au Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM (secrétariat : service de la recherche et de la création, case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3P8, téléphone : 514 987-3000 poste 7753.

En cliquant sur le lien ci-dessous (« Remplir le questionnaire »), vous indiquez que vous avez compris l'information concernant la participation à la recherche et que vous avez accepté d'y participer. Vous serez dirigé vers un site internet sécuritaire qui vous permettra de remplir le questionnaire.

En remerciement pour votre participation, nous vous fournissons en fichier joint, une liste de sites internet choisis pour leur pertinence sur l'éducation physique en plein air, avec des outils, des informations et des idées qui vous intéresseront peut-être dans votre enseignement.

En espérant avoir suscité votre intérêt!

J'accepte de participer :

<http://systemex.ca/limesurvey/index.php?sid=35298&lang=fr>

Je ne suis pas en position d'enseigner (ou je ne suis pas apte) (ou je ne suis pas habilité à) les cours d'éducation physique de plein air au niveau collégial, mais je souhaite consulter le questionnaire :

<http://systemex.ca/limesurvey/index.php?sid=35298&lang=fr>

En vous remerciant à l'avance de votre précieuse contribution, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations et notre gratitude.

INFORMATION LETTER

Teaching of Outdoor Courses at the College Level

Dear Teachers,

This message is intended for the physical education teachers who have taught or are teaching outdoor courses at the college level. We invite you to participate in our research answering our electronic questionnaire about the teaching of outdoor courses at the college level. With this research project we would like to know three specific elements: the profile of the teachers who intervene with these groups, the learning content of the courses and the pedagogical intentions of the teachers.

To participate in this study, you only have to complete the on-line questionnaire before the end of november. We would appreciate if you could take few minutes of your time to answer these questions. It will take you only 10-15 minutes and you will contribute to move the pedagogical and didactical knowledge of the subject forward. Your participation is voluntary, without any obligation, and you can stop at anytime without any penalty. So there is no risk or discomfort for the participants. You should, however know that an uncompleted questionnaire can be used for the study.

This research is part of a graduate study in education, and the results of the study will be available to all the physical education teachers. It is not related or sponsored by any organization, specific project. The researcher is available to answer any question about the subject. In order to obtain an optimal participation in this survey, you might be approached by several persons, we are sorry about that. Be sure that all the information provided will be strictly confidential and anonymous, because we use numerical codes instead of names. We will produce collective results (not individual) without any information about the identity of the participants or institutions that participate in this research. All the information will only be used for the research. Your name or your school will never be associated to your words and all the information will be safely stored by the principal researcher during five years and then will be destroyed.

This research project received an Ethics Certificate from the University certifying the compliance with the policies in ethics of UQAM. All the questions about the project can be asked to the principal researcher. All complaints or questions about the researcher's responsibility can be directed to the Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM (secretariat: Service de la recherche et de la création, P.O. Box 8888, succursale Centre-ville, Montreal (Quebec), H3C 3P8 - Phone: 987-3000 ext. 7753).

By clicking the link below (« Complete the questionnaire »), you indicate that you understood the information concerning your participation in the research and that you accepted to participate. You will be directed to a secure Web site that will allow you to complete the questionnaire. The questionnaire is only available in french. The validation procedure for the questionnaire is a long one and many resources need to be invested in order to complete the translation. We apologize for this situation and thank you for your understanding.

We thank you for your participation. We provide you a list of Web sites chosen for their relevance according to outdoor physical education, including tools, information and ideas that could be interesting for the teaching of outdoor activities.

I accept to participate: Complete the questionnaire :
<http://systemex.ca/limesurvey/index.php?sid=35298&lang=fr>

I don't teach outdoor physical education courses at the college level but I would like to consult the questionnaire: Consult the questionnaire.
<http://systemex.ca/limesurvey/index.php?sid=35298&lang=fr>

Your participation to this project is highly appreciated. Sincerely.

Chercheur principal/Principal researcher:
Patrick Daigle
Physical education teacher and master's student in education
Université du Québec à Montréal
514-384-9948
daigle.patrick@uqam.ca

Sous la direction de/Under the leadership of:
Johanne Grenier Ph.D.
Professor
Department of anthropokinetics
Université du Québec à Montréal
Phone: 987-3000 ext. 2065
grenier.johanne@uqam.ca

APPENDICE C Tableau de spécification du questionnaire d'enquête

Le questionnaire développe les différentes sections en fonction de critères généraux.

	Section	Critères généraux
1	Données sociodémographiques	Âge, sexe, institutions d'enseignement. Formations scolaires
2	Technique*	-Formations techniques d'organismes reconnus en plein air (fédération de plein air..). -Formation scolaire en lien avec l'encadrement en plein air -Reconnaissance professionnelle du CQRHT.
3	Sécurité* (premiers soins)	-Formation en premiers soins -Formation en premiers soins spécifique aux régions éloignées
4	Environnement*	-Niveau de connaissance de l'approche Sans trace, mais sans avoir reçu de formation. -Formation à l'approche Sans trace
5	Enseignement*	-Nombre d'années d'expérience en enseignement au collégial et en enseignement en contexte de plein air.
6	Jugement basé sur l'expérience* : Parascolaire Professionnelle Personnelle	Pour chacun des contextes de pratique : -Identifier les activités pratiquées et depuis combien de temps.

*Ces sections correspondent aux cinq compétences d'un leader en plein air qui ont été retenues pour l'étude

APPENDICE D Questionnaire d'enquête

Questionnaire d'enquête de la première étape de la recherche concernant les enseignants du collégial intervenant en plein air. Mis en ligne sur Limesurvey.

Ce message s'adresse aux éducateurs physiques qui enseignent ou peuvent enseigner des cours de plein air au collégial. Nous vous invitons à participer à notre recherche en participant à ce questionnaire sur l'enseignement du plein air au Collégial. Ce projet de recherche a pour objectifs de connaître : le profil des enseignants qui interviennent en plein air au collégial, les contenus d'apprentissage de ces cours et les intentions pédagogiques des enseignants? Le questionnaire auquel vous vous apprêtez à répondre ne concerne que le profil des enseignants. Les autres étapes de cette recherche auront lieu ultérieurement. Merci de votre participation.

Il y a 38 questions dans ce questionnaire

Informations générales

1 [Q1] Quel est votre âge? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes : Choix de 20 à 79

2 [Q2] Sexe *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Féminin Masculin

3 [Q3] Pour quelle (s) institution (s) d'enseignement collégial travaillez-vous présentement? *

Veillez écrire votre réponse ici :

Toute l'information recueillie est confidentielle et sera utilisée uniquement à des fins de recherche. En aucun cas, votre nom ou votre école ne seront associés à vos propos, puisque chaque questionnaire se verra attribuer un code numérique.

Profil de formation

4 [Q5] Identifiez les diplômes obtenus et précisez le titre. *

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

Attestation d'études collégiales (AÉC)

DEC ou Technique

DEC ou Technique

Certificat

Certificat

- Certificat
- Baccalauréat
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Maîtrise
- Doctorat
- Études post-doctorales
- Autres

5 [Q12] Identifiez les certificats, brevets ou formations techniques spécialisées en plein air que vous avez obtenues (qu'ils soient à jour ou non). *

Choisissez toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'ai aucun brevet ou certification
- Canot
- Deltaplane
- Escalade (intérieure ou extérieure)
- Kayak
- Orientation
- Parapente
- Randonnée pédestre
- Planche à neige
- Plongée
- Ski de fond
- Ski alpin
- Télémart
- Vélo
- Premiers soins
- Premiers soins spécifiques aux régions éloignées
- Autre (indiquez la discipline et le titre)

6 [Q12A] Indiquez le titre de ou des autres formations spécialisées que vous possédez.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était à la question '5 [Q12]' (Identifiez les certificats, brevets ou formations techniques spécialisées en plein air que vous avez obtenus (qu'ils soient à jour ou non).)

Veuillez écrire votre réponse ici :

7 [Q11] Connaissez-vous le programme d'éthique environnementale du plein air Sans trace (Leave No Trace)? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Je n'ai jamais entendu parler de l'approche Sans trace.
- J'ai entendu parler du programme Sans trace.
- Je connais le programme Sans trace, mais je n'ai pas de formation.

J'ai une formation relative à l'approche Sans trace (instructeur, maître instructeur ou leader).

8 [Q11A] Quel diplôme à l'approche sans trace possédez-vous? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'J'ai une formation relative à l'approche Sans trace (instructeur, maître instructeur ou leader).' à la question '7 [Q11]' (Connaissez-vous le programme d'éthique environnementale du plein air Sans trace (Leave No Trace)?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Instructeur sans trace
 Maître instructeur sans trace
 Leader à l'approche sans trace

Expérience en milieu scolaire

9 [Q9A] Avez-vous enseigné des activités de plein air à l'ordre d'enseignement primaire? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui Non

10 [Q9AA] Indiquez le nombre d'année d'enseignement du plein air à l'ordre primaire que vous avez.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '9 [Q9A]' (Avez-vous enseigné des activités de plein air à l'ordre d'enseignement primaire?)

Veillez écrire votre réponse ici :

11 [Q9AAA] Indiquez le nombre de jours d'encadrement d'activités de plein air par année que cela représentait.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '9 [Q9A]' (Avez-vous enseigné des activités de plein air à l'ordre d'enseignement primaire?)

Veillez écrire votre réponse ici :

12 [Q9B] Avez-vous enseigné des activités de plein air à l'ordre d'enseignement secondaire? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui Non

13 [Q9BB] Indiquez le nombre d'année d'enseignement du plein air à l'ordre secondaire que vous avez.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '12 [Q9B]' (Avez-vous enseigné des activités de plein air à l'ordre d'enseignement secondaire?)

Veillez écrire votre réponse ici :

14 [Q9BBB] Indiquez le nombre de jours d'encadrement d'activités de plein air par année que cela représentait.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '12 [Q9B]' (Avez-vous enseigné des activités de plein air à l'ordre d'enseignement secondaire?)

Veillez écrire votre réponse ici :

15 [Q9C] Avez-vous enseigné des activités de plein air à temps plein à l'ordre d'enseignement universitaire? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui Non

16 [Q9CC] Combien d'année?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '15 [Q9C]' (Avez-vous enseigné des activités de plein air à temps plein à l'ordre d'enseignement universitaire?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes : Choix de 1 à 20 et +

17 [Q9D] Avez-vous enseigné des activités de plein air comme chargé de cours à l'ordre universitaire? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui Non

18 [Q9DD] Combien de charges de cours avez-vous enseignées

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '17 [Q9D]' (Avez-vous enseigné des activités de plein air comme chargé de cours à l'ordre universitaire?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes : Choix de 1 à 20 et +

19 [Q6] Indiquez le nombre d'années d'ancienneté que vous avez en enseignement de l'éducation physique au collégial? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes : Choix de 1 à 39

20 [Q7] Indiquez le nombre d'années d'expérience d'enseignement des cours d'éducation physique de plein air au collégial que vous possédez? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes : Choix de 1 à 39

21 [Q4A] Enseignez-vous un ou des cours de plein air, au collégial, à la session d'automne 2010? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui Non

22 [Q4B] Combien de groupes de cours de plein air avez-vous à la session automne 2010?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Oui' à la question '21 [Q4A]' (Enseignez-vous un ou des cours de plein air, au collégial, à la session d'automne 2010?)

Veillez écrire votre réponse ici :

23 [Q4] Avez-vous enseigné un ou des cours de plein air entre août 2009 et juin 2010? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui Non *(Année scolaire 2009-2010)

24 [Q8A] Combien de groupes de cours de plein air avez-vous enseigné entre août 2009 et juin 2010? *

Veillez écrire votre réponse ici : _____ *(Année scolaire 2009-2010)

25 [Q8] Combien de jours d'activités de plein air avez-vous encadrés lors de vos cours d'éducation physique au collégial entre août 2009 et juin 2010? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes : Choix de 1 à 50.

26 [Q10] Choisissez la situation qui représente votre participation à des activités parascolaires de plein air excluant les cours que vous enseignez. *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

J'ai agi, entre août 2009 et juin 2010, à titre de responsable de groupe (guide, formateur, moniteur,...) dans des activités parascolaires de plein air.

J'ai déjà agi à titre de responsable de groupe (guide, formateur, moniteur,...) dans des activités parascolaires de plein air avant l'année scolaire 2009-2010.

Je n'ai jamais agi à titre de responsable de groupe (guide, formateur, moniteur, ...) dans des activités parascolaires de plein air.

27 [Q10A] Quelles sont les activités de plein air pour lesquelles vous avez agi dans le cadre parascolaire entre août 2009 et juin 2010? Indiquez le nombre de jours d'intervention. *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'J'ai agi, entre août 2009 et juin 2010, à titre de responsable de groupe (guide, formateur, moniteur,...) dans des activités parascolaires de plein air.' à la question '26 [Q10]' (Choisissez la situation qui représente votre participation à des activités parascolaires de plein air excluant les cours que vous enseignez.)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire : (voir liste de la question 28)

28 [Q10B] Quelles sont les activités de plein air pour lesquelles vous avez déjà agi dans le cadre parascolaire avant l'année scolaire 2009-2010? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'J'ai déjà agi à titre de responsable de groupe (guide, formateur, moniteur,...) dans des activités parascolaires de plein air avant l'année scolaire 2009-2010.' à la question '26 [Q10]' (Choisissez la situation qui représente votre participation à des activités parascolaires de plein air excluant les cours que vous enseignez.)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

:

Canot

Deltaplane

Escalade (intérieure ou extérieure)

Kayak

- Orientation
- Parapente
- Planche à neige
- Plongée
- Rafting
- Randonnée pédestre
- Raquette
- Ski de fond
- Ski alpin
- Télémart
- Vélo
- Premiers soins
- Club de plein air
- Voyage ou expédition au Québec
- Voyage ou expédition au Canada
- Voyage ou expédition en Amérique du nord ou en Europe
- Voyage ou expédition dans une autre région du monde (indiquez le lieu)
- Autre (spécifiez quoi)
- Autre (spécifiez quoi)

Expérience professionnelle

29 [Q13] Choisissez la situation qui représente votre participation à titre professionnel à des activités de plein air excluant les cours que vous enseignez et excluant les activités parascolaires. *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- J'ai agi en 2009, à titre de responsable de groupe (guide, accompagnateur,...) excluant le milieu scolaire.
- J'ai déjà agi à titre de responsable de groupe (guide, accompagnateur, ...) excluant le milieu scolaire, avant 2009.
- Je n'ai jamais agi à titre de responsable de groupe (guide, accompagnateur, ...) excluant le milieu scolaire.

À titre professionnel inclus les clubs de plein air, de canotage, les groupes scout, YMCA, les organismes communautaires...

30 [Q13A] Quelles sont les activités de plein air pour lesquelles vous avez agi professionnellement comme responsable de groupe en 2009, excluant le milieu scolaire ? Indiquez le nombre de jours d'encadrement. *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 ° La réponse était 'J'ai agi en 2009, à titre de responsable de groupe (guide, accompagnateur,...) excluant le milieu scolaire.' à la question '29 [Q13]' (Choisissez la situation qui représente votre participation à titre professionnel à des activités de plein air excluant les cours que vous enseignez et excluant les activités parascolaires.)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire : (voir liste de la question 28)

31 [Q13B] Quelles sont les activités de plein air pour lesquelles vous avez agi professionnellement comme responsable de groupe avant 2009, excluant le milieu scolaire? Indiquez combien d'années vous êtes intervenu comme responsable. *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 ° La réponse était 'J'ai déjà agi à titre de responsable de groupe (guide, accompagnateur, ...) excluant le milieu scolaire, avant 2009.' à la question '29 [Q13]' (Choisissez la situation qui représente votre participation à titre professionnel à des activités de plein air excluant les cours que vous enseignez et excluant les activités parascolaires.)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire : (voir liste de la question 28)

32 [Q14] Possédez-vous la reconnaissance professionnelle de guide de tourisme d'aventure du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui Non

33 [Q14A] Agissez-vous comme formateur en premiers soins en régions éloignées en 2010? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui Non

Expérience personnelle

34 [Q15] Choisissez la situation qui représente votre participation à titre personnel à des activités de plein air. *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Je pratique, en 2010, des activités de plein air à titre personnel.

J'ai pratiqué des activités de plein air à titre personnel avant l'année 2010 mais je n'en pratique pas cette année.

Je n'ai jamais pratiqué des activités de plein air à titre personnel

À titre personnel, pour vous même seul, en famille ou avec des amis.

35 [Q15A] Quelles sont les activité (s) de plein air que vous aurez pratiquées en 2010 à titre personnel? Indiquez combien d'années de pratique vous avez dans chaque activité. *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

° La réponse était 'Je pratique, en 2010, des activités de plein air à titre personnel.' à la question '34 [Q15]' (Choisissez la situation qui représente votre participation à titre personnel à des activités de plein air.)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire : (voir liste de la question 28)

36 [Q15B] Quelle (s) activité (s) de plein air avez-vous pratiquée(s) avant l'année 2010 à titre personnel? Indiquez pendant combien d'années vous les avez pratiquées. *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° La réponse était 'J'ai pratiqué des activités de plein air à titre personnel avant l'année 2010 mais je n'en pratique pas cette année.' à la question '34 [Q15]' (Choisissez la situation qui représente votre participation à titre personnel à des activités de plein air.)
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire : (voir liste de la question 28)

Suites de ce questionnaire

37 [Q16] Nous permettez-vous de communiquer avec vous pour une suite à cette recherche? Si oui, indiquez votre adresse courriel et un numéro de téléphone.

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

Nom, Prénom. Téléphone Courriel

Suite à ce questionnaire, nous entamerons la deuxième partie de l'étude qui consiste à connaître les contenus d'apprentissage des cours de plein air au collégial ainsi que les intentions pédagogiques des enseignants.

38 [Q16] Avez-vous des commentaires à propos de ce questionnaire d'enquête ou de la recherche en cours?

Veuillez écrire votre réponse ici :

APPENDICE E Canevas d'entretien individuel

Protocole d'administration du questionnaire d'entretien pour la recherche sur l'enseignement du plein air au collégial au Québec et en particulier sur les intentions pédagogiques des enseignants.

Avant l'entretien (considérations matérielles) :

- Vérifier : les appareils, micros, piles, rallonges.
- Voir à la réservation du local où se déroulera l'entretien (L'environnement doit être calme, vous ne devez pas être dérangés.)

À l'attention de l'interviewer

1. Premier contact :

- Bonjour je m'appelle Patrick Daigle et je mène la recherche sur l'enseignement du plein air au collégial. Est-ce que vous vous souvenez avoir répondu à un questionnaire sur le sujet? (Établir un contact chaleureux. Soutenir la conversation).
- Vous avez été sélectionné pour un entretien au sujet des intentions éducatives des enseignants qui interviennent en plein air, désirez-vous toujours participer à cette deuxième étape de la recherche?
- Avez-vous le temps de répondre aux questions maintenant ou voulez-vous que l'on prenne un rendez-vous?
- La durée de cet entretien : 15-20 minutes
- J'aimerais vérifier certaines données sociodémographiques. l'âge, le sexe et l'expérience.

Explication des règles déontologiques.

- Confidentialité des propos : enregistrement, transcription, destruction à la fin de la recherche. L'identification du participant est faite à l'aide d'un code. La liste de noms sera détruite dès que les données recueillies seront compilées.
- Aucun nom ne sera associé à vos propos. Que des commentaires généraux.
- Vous pouvez arrêter en tout temps l'entretien. Cela n'entraîne aucun préjudice ou conséquence
- Les données recueillies, une fois traitées, seront diffusées via le rapport de recherche, la FÉÉPEQ, en congrès et directement auprès des participants.
- Il n'y a pas de compensation financière pour le temps consacré à l'entretien.
- L'interviewer demande au participant la permission d'être enregistré.

Expliquer le but et la valeur de l'entretien.

- Avant de commencer, je vous rappelle que le but de l'entretien consiste à recueillir les propos des enseignants en ce qui concerne les intentions pédagogiques.
- Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, il s'agit de vos perceptions, de votre opinion.
- Certaines questions peuvent se ressembler, mais il s'agit de façon de regarder le phénomène sous tous les angles.

NE PAS OUBLIER

- Ne pas introduire ses propres idées. Des questions courtes, sans réaction de la part de l'interviewer.
- Les sous-questions doivent être courtes et neutres.

À titre d'introduction, j'aimerais savoir :

1- Quel cours de plein air avez-vous dans votre tâche cette session-ci?

1A- Donc des cours d'automne et là vous avez terminé? Oui Non

J'aborde maintenant le sujet de cet entretien :

2- Qu'est-ce que vous souhaitez faire vivre à vos étudiants en plein air ?

3- Quelles sont vos intentions pédagogiques lorsque vous amenez vos étudiants en contexte de plein air

4- Qu'est-ce que ça apporte aux jeunes un cours de plein air?

4A- Est-ce différent pour des jeunes issus de milieux urbains par rapport à des jeunes de milieu rural?

4B- Est-ce différent pour des jeunes québécois de souches par rapport à des jeunes issus d'une immigration récente (première génération au Québec)?

5- Si vous aviez à défendre l'utilisation du plein air au collégial, comment vous le feriez?

6- Comment les cours de plein air répondent-ils aux exigences des devis au collégial en...?

Ens. 1- _____

Ens. 2- _____

Ens. 3- _____

8- Que souhaiteriez-vous enseigner dans un cours de plein air idéal, sans restriction liées aux devis ou de logistique?

9- Qui à-t-il de différent dans l'enseignement des cours de plein air par rapport à des cours conventionnels en gymnase?

10- Décrivez-moi ce qui à changé au fil des ans dans l'enseignement du plein air au collégial?

11- Qu'est-ce que les jeunes vous disent des cours de plein air au collégial?

Conclusion :

12- Nous arrivons à la fin de l'entretien, avez-vous quelque chose à ajouter sur vos intentions pédagogiques quant à l'enseignement du plein air?

Avez-vous des commentaires à propos de cet entretien?

Je tiens à vous remercier pour le temps que vous venez de prendre pour répondre à mes questions

- Je vous rappelle que l'enregistrement de cette conversation sera retranscrit et détruit à la fin de la présente recherche.
- Le dépôt final de cette recherche et sa diffusion aura lieu probablement en octobre au congrès de la FEEPEQ.

Merci et bonne fin de session.

APPENDICE F Grille d'analyse du contenu des documents

La grille mixte d'analyse du corpus de document de la troisième étape de la recherche est présentée telle qu'elle a été utilisée par le chercheur principal. Toutes les catégories et la majorité des sous-catégories ont été prédéfinies à partir des éléments du CQL (Tableau 2). Les sous-catégories induites par l'analyse sont en ombragées dans la grille.

Grille d'analyse mixte des contenus d'enseignement

CQL: Ch. 3 Le pratiquant autonome doit être capable d'exécuter les manœuvres élémentaires pour pratiquer l'activité de façon autonome. Cela inclut les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour pratiquer des activités de plein air.

Thèmes	
Catégories	
Sous-catégories	
A-Compétences techniques: Les compétences techniques sont les aspects de la pratique des activités de plein air qui demandent un geste, une technique ou une habileté spécifique.	
A1-Techniques de l'activité. Gestes moteurs nécessaires à la réalisation de tous les aspects de l'activité.	
A1.1-Gestes moteurs en lien avec la pratique de l'activité de plein air prévue de manière sécuritaire et efficace.	
A2-Techniques de vie et survie en forêt. Techniques nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux du participants à une activité de plein air ou en situation de survie.	
A2.1-Techniques pour pouvoir s'adapter au milieu naturel, de manière générale ou spécifique, en lien avec le besoin de se loger, de se protéger des intempéries et vivre en plein air.	

	A2.2-Techniques et connaissances en lien avec l'hydratation du ou des participant et les moyens d'y répondre
	A2.3-Techniques et informations en liens avec la planification et la préparation d'une alimentation adéquate en plein air
	A2.4-Technique et informations pour la déshydratation des aliments
	A2.5-Technique ou marche à suivre pour cuisiner un mets en plein air
	A3-Techniques de sécurité liés à la prévention. Techniques nécessaires afin de prévenir les conséquences possibles de la pratique de l'activité dont les possibilités d'incident en situation de plein air.
	A3.1-Techniques nécessaires en sauvetage ou évacuation en cas d'incident.
	A3.2-Techniques et connaissances en premiers soins, santé ou anatomie nécessaires dans une perspective de prévention de problème ou d'intervention en cas d'incident.
	A4-Techniques de sécurité liées au bon déroulement de l'activité. Techniques nécessaires afin de s'assurer la sécurité de l'activité, dont les règles de progression sécuritaire.
	A4.1-Techniques et connaissances nécessaires afin de pouvoir assurer un déroulement sécuritaire lors des déplacements du ou des participants en situation de plein air.
	A4.2-Techniques pour réaliser les tâches liées au leadership en contexte de plein air.
	A5-Techniques en liens avec l'utilisation d'outils afin de se diriger en toutes circonstances en contexte de plein air
	A5.1-Techniques et informations nécessaires pour utiliser une carte.
	A5.2-Techniques nécessaires pour se diriger avec un outil autre que la carte, en sus ou sans l'utilisation d'une carte.
	B-Compétences organisationnelles d'une sortie de plein air.
	B1-Éléments de l'organisation d'un groupe et de ses participants pour une sortie de plein air. Cette catégorie regroupe les démarches importantes afin de bien se préparer à l'activité.

	B1.1- Informer le participant de ses responsabilités envers le chef de groupe et des autres membres du groupe au sujet de ses besoins, désirs, capacités et intérêt à participer à l'activité de plein air planifiée dans le respect de tous.
	B1.2- Utiliser un outil d'évaluation du niveau de compétence technique du participant.
	B1.3- Utilisation d'outils de relevés des attitudes du participant pour les activités de plein air.
	B1.4- Description et information sur les qualités, rôles et responsabilités du responsable, chef de groupe ou autre, dans l'organisation d'une activité de plein air.
	B2-Éléments de l'organisation de l'activité de plein air prévue. Cette catégorie recouvre toutes les tâches liées à la communication de l'information nécessaire à l'organisation sécuritaire de l'activité de plein air prévue.
	B2.1- Informations relatives au lieu de l'activité, le déroulement et à la planification de l'itinéraire.
	B2.2- Informations concernant les difficultés liées à l'activité, au milieu, à la météo ou à la région où aura lieu l'activité.
	B2.3- Information concernant l'équipement personnel général et spécifique à apporter lors d'une activité de plein air.
	B2.4- Information concernant l'équipement collectif adapté à apporter lors d'une activité de plein air.
	B2.5- Information concernant l'équipement de sauvetage, de survie et/ou de réparation à apporter lors d'une activité de plein air.
	B2.6- Information concernant l'équipement de premiers soins à apporter lors d'une activité de plein air.
	B2.7- Informations sur les sources d'informations reconnues pour la préparation ou la réalisation d'une activité de plein air.
	B2.8- Informations utiles à la reconnaissance et l'anticipation des risques liés aux milieux lors d'activité de plein air.
	B2.9- Informations ou exemple de ce que devrait inclure un plan de route (sortie).
	B2.10- Informations ou exemple de ce qu'est un plan d'urgence.

C-Connaissances théoriques	
	C1-Connaissances théoriques concernant le domaine du plein air
	C1.1-Explication ou définition du domaine d'activité qu'est le plein air.
	C1.2-Explication ou définition de l'"éducation par l'aventure",
	C1.3-Explication des critères (niveau) de compétences d'un "leader" de groupe: chef, responsable, chef de file ou serre-fil de groupe.
	C1.4-Information sur le guide de tourisme d'aventure du CQRHT.
	C2-Connaissances des équipements personnels et collectifs
	C2.1-Explications des pièces d'équipement personnel nécessaires pour la pratique l'activité prévue.
	C2.2-Explication des pièces d'équipement collectif nécessaires pour la pratique de l'activité.
	C3-Relations avec le milieu
	C3.1-Description de ce qu'est l'approche sans trace et les 7 principes.
	C3.2-Code d'éthique du plein air ou de l'activité autre que celui de l'approche sans trace.
	C3.3-Information sur l'environnement, la faune, la flore... autre que les principes de l'approche sans trace.

BIBLIOGRAPHIE

- Beauregard, S. (2007). *La formation par l'aventure au Québec*. Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.
- Castonguay, S. (2005). *Traumatismes et décès en escalade et activités de plein air en montagne au Québec 1976-2005*. Communication présentée à la conférence sur les équipes de sécurité dans les milieux de vie. Institut Nationale de Santé Publique du Québec.
- Châtelet, A.-M., Lerch, D., et Luc, J.-N. (2003). *L'école de plein air: une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XXe siècle*. Paris, France : Éditions Recherches.
- Chauvin, J. (2003). *Les classes de découverte, ou, l'école hors les murs de l'école*. Paris, France : L'Harmattan.
- Chevrier, J., et al. (1994). *La Recherche en éducation: comme source de changement*. Québec : Éditions logiques.
- Conseil québécois du loisir. (2004). *Les fédérations québécoises de plein air*. Montréal, Québec : CQL.
- Fédérations de plein air. (2005). *Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air*. Québec: Consulté à l'adresse www.loisirquebec.com
- Gargano, V. (2010). *Retombées du cours collégial « Plein air expérimentiel » aux plans personnel et interpersonnel*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi.
- Gauthier, B. (1992). *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données* (2e éd.). Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, B., et Beaud, J.-P. (2009). *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (5e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Grenier, J., et Quenneville, G. (1987). *Long sentier-petits portages: les fondements du plein air*. North Hatley, Québec: C. & C.
- Grieco, J.-N. (2008). *Le processus d'apprentissage expérimentiel en situation guidée d'aventure*. Québec: Université de Sherbrooke.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal: Guérin.

- Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. (2009). *Intentions éducatives en formation générale*. Québec: Publication du Québec. Consulté à l'adresse <http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/DescFG.asp>
- Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. (2012). *Règlement sur le régime des études collégiales*. Québec : Publication du Québec. Consulté à l'adresse http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//C_29/C29R4.htm
- Mercure, C. (2009). *Programmation d'aventure en milieu scolaire au secondaire: Chicoutimi*, Québec: Université du Québec à Chicoutimi.
- Messier, M., et Cayouette, C. (2006). *Enquête sur les pratiques de plein air dans les Cégeps*. Montréal, Québec: Coordination provinciale en éducation physique collégial.
- Miles, J. C., et Priest, S. (1999). *Adventure programming*. PA : Venture.
- Ministère des ressources naturelles du Québec. (2006). *Portrait global du plein air au Québec*. Consulté à l'adresse http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/statistiques/portrait_global.pdf
- Office québécois de la langue française. (2009). *Grand dictionnaire terminologique*. Consulté à l'adresse <http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html>
- Observatoire québécois du loisir. (2007). *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*. Consulté à l'adresse https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=170
- Panicucci, J., Collinson, R., et Prouty, D. (2007). *Adventure education*. Champaign, IL.: Human Kinetics.
- Passmore, J. (1973). *Classes de plein air au Canada : un aperçu des développements récents dans le domaine des classes de plein air et de l'étude de l'environnement*. Toronto, Ontario : Association canadienne d'éducation.
- Penin, R. (1984). *En sortant de l'école : les classes de découverte*. Paris, France : Edilig.
- Poupart, J. et al. (1997). *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Québec: Gaëtan Morin.
- Priest, S., et Gass, M. A. (2005). *Effective leadership in adventure programming* (2nd éd.). Champaign, IL.: Human Kinetics.

Rudel-Tessier, C. (2005). *Rapport d'enquête sur les décès de M. Alexandre Adam, de Mme Lucie Poirier et de M. Jacques Veillette*. Québec: Coroner.

Schut, P.-O. (2006). *Spéléologie et spéléisme. De la science au plein air (1930-1945)*. France : De Boeck Université

Sporting goods manufacturers association. (2007). *Sport and fitness participation report*. Consulté à l'adresse : <http://www.sfia.org/reports/all/>

Sirost, O. (2001). *Camper ou l'expérience de la vie précaire au grand air*. Paris, France : Presses Universitaires de France

Theodorou, V., et Karakatsani, D. (2007). *École de plein air et éducation nouvelle et limites d'une tentative au début du XXe siècle en Grèce: influences*. France : Université de Picardie Jules Vernes.